J.A. 1700 Fribourg 1 — No 66 — 109e année — 70 ct.

Mardi 18 décembre 1979

LA LIBERTÉ

Rédaction :
✆ 037-82 31 71
Telex : 36 176

Administration :
✆ 037-82 31 21

Annonces :
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
✆ 037-22 14 22

Patinoire des Augustins

Les pétitionnaires stupéfaits

PAGE 13

GARE
AVENUE DE LA GARE 7
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
C. GRAUWILLER
AVENUE DE LA GARE 7
1700 FRIBOURG

OUVERTURE DE LA CONFERENCE DE L'OPEP
Vibrant appel à la solidarité

La 55e conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est ouverte hier à Caracas au Venezuela.

Le chef de l'Etat vénézuélien, M. Luis Herrera Campis, a officiellement ouvert cette conférence, qui devrait durer trois jours, durant laquelle les pays membres de l'OPEP tenteront de s'entendre sur de nouveaux prix des produits pétroliers qu'ils exportent.

Peu avant l'ouverture de la conférence, le ministre du pétrole d'Arabie séoudite, cheik Ahmed Zaki Yamani, a renouvelé son refus de majorer de plus de six dollars le prix du baril, augmentation appliquée sur le brut séoudien pour les mois à venir. Le ministre koweïtien des finances, également ministre du pétrole par intérim, M. Abdel-Rahman Al-Attiki, a pour sa part démenti officiellement la nouvelle selon laquelle son pays aurait augmenté de 2 dollars le prix du baril de pétrole.

Certains pays membres de l'OPEP adeptes de la « ligne dure », comme la Libye et l'Iran, ont fait savoir qu'ils demanderont l'adoption d'augmentations de prix supérieures à six dollars décidées non seulement par l'Arabie séoudite, mais aussi par Qatar, les Emirats arabes unis et le Venezuela. Ces derniers pays, rappelle-t-on, ont porté la semaine dernière à 24 dollars le prix du baril de leur pétrole.

Le ministre iranien du pétrole, M. Ali Akbar Moinfar, a confirmé à la presse que son pays avait augmenté le prix officiel de son pétrole de 5 dollars le baril, à compter du 1er décembre dernier portant celui-ci à 28,5 dollars le baril.

Les Libyens, pour leur part, ont fait passer le baril au prix record de 30 dollars le baril et les délégués réunis à Caracas conviennent que les chances de parvenir à un consensus sur une nouvelle structure de prix uniformes semblent très éloignées. Le ministre libyen du pétrole, M. Ezzedine Mabrouk, a même suggéré que le brut « léger » séoudien, qui constitue le prix de référence de l'OPEP, soit augmenté de 10 dollars supplémentaires à 34 dollars le baril. Il a déclaré que ce prix était justifié par le fait qu'il s'agissait là du coût de production d'un substitut énergétique au pétrole.

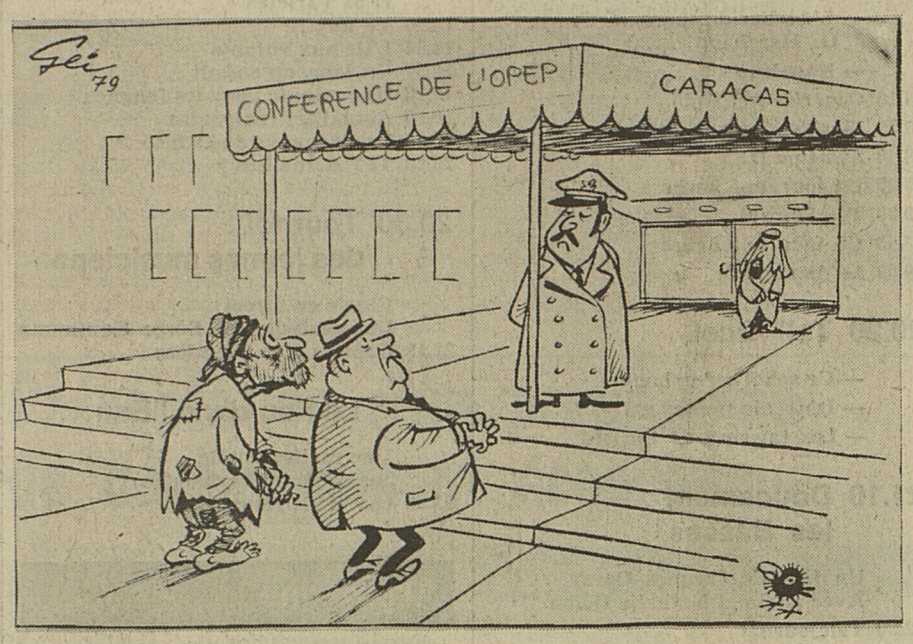

Riches et pauvres sur pied d'égalité ! (Copyright by Cosmopress)

VERS UNE IMPASSE ?

Selon une source proche de la conférence, on peut déjà prévoir que la conférence sera sanctionnée par un constat de désaccord et qu'une session spéciale de l'OPEP pourrait se tenir au printemps prochain pour passer la situation en revue.

Conscient de l'impasse dans laquelle la conférence risque de s'enliser, le président Herrera a lancé un vibrant appel à la solidarité de l'organisation et à un effort d'envergure par les pays producteurs pour rétablir l'ordre dans les conditions de marché chaotiques du moment.

Il a rejeté ce qu'il a appelé les tentatives des pays industrialisés de faire porter sur l'OPEP la responsabilité de l'aggravation de l'inflation dans le monde.

Les ministres doivent par ailleurs examiner un plan du Venezuela et de l'Algérie pour créer une banque de l'OPEP au capital de 20 milliards de dollars, destinée à aider le développement des pays du tiers monde.

Ils étudieront aussi les demandes, en particulier de l'Iran, pour que l'on renonce à calculer le prix du pétrole en dollars et que l'on adopte plutôt une « corbeille » de devises.

AUGMENTATION DES PRIX DU PETROLE INDONESIEN

L'Indonésie a décidé de relever le prix de son pétrole de deux dollars par baril, de 23,50 à 25,50 dollars, a annoncé dimanche le ministre indonésien du pétrole, M. Subroto.

Cette hausse entre en vigueur immédiatement, a précisé le ministre indonésien. Elle représente une augmentation de 85 pour cent depuis le mois de décembre 1978 où le prix du baril de qualité « minas » était de 13,55 dollars. L'Indonésie produit actuellement 1,6 million de barils-jour et maintiendra en 1980 ce niveau, a précisé M. Subroto. (AFP)

Notre commentaire en dernière page

Déposée par l'Association Suisse-Palestine

PETITION EN FAVEUR DU PEUPLE PALESTINIEN

L'Association Suisse-Palestine a déposé hier à la chancellerie fédérale une pétition en faveur du peuple palestinien. Cette pétition qui a recueilli 6000 signatures demande au Conseil fédéral de satisfaire quatre revendications qui sont : la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien (droit pour tous les Palestiniens de retourner dans leur patrie, droit à l'autodétermination et droit de créer un Etat souverain dans leur pays), la reconnaissance de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) comme seul représentant légitime du peuple palestinien, l'ouverture d'un bureau officiel d'informations de l'OLP en Suisse et le versement d'une aide officielle au Croissant-Rouge pales-

Ces revendications sont réalistes, estime l'association Suisse-Palestine, qui tenait conférence de presse hier à Berne. L'attitude de l'opinion publique à l'égard du problème palestinien s'est en effet modifiée de manière positive ces derniers temps en Suisse et dans l'ensemble des pays occidentaux, a relevé à ce propos un porte-parole de l'association. M. Daoud Barakat, représentant permanent de l'OLP auprès de l'ONU à Genève, a rappelé à cette occasion qu'il était toujours prévu que M. Farouk Kaddoumi, chef de la division politique de l'OLP, soit reçu par le Conseil fédéral. Il ne reste plus qu'à fixer la date de cette visite, a précisé M. Barakat. (ATS)

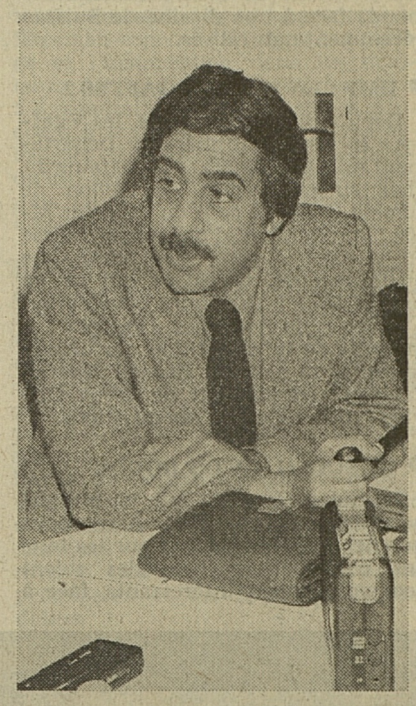

M. Daoud Barakat, représentant permanent de l'OLP à l'ONU, à Genève, était présent hier à la conférence de presse de l'Association Suisse-Palestine. (Keystone)

SUISSE ROMANDE

Comment vivent les ménages salariés ?

Dix ans après une première enquête réalisée en 1967 sur la situation des ménages salariés de Suisse romande, le Mouvement populaire des familles (MPF) a publié hier à Lausanne les résultats d'un nouveau sondage fait en 1977 avec la collaboration du « groupe de recherche et d'intervention sociologique » (Genève).

Lire en page 3

SURPLUS DE BETTERAVES

La colère des producteurs

A quel prix le surplus de la production betteravière sera-t-il pris en charge ? Le 3 décembre, la Division de l'agriculture, les délégations de la direction de la sucrerie et du comité des planteurs arrêtaient une décision de prise en charge à un prix inférieur au tarif officiel. Les réactions ne se sont pas faites attendre...

Lire en page 13

LA LIBERTÉ

6 Règlement du Mérite sportif
7 Une semaine Mérite sportif : présentation des premiers candidats
8 Un nouveau centre de ski de fond en Gruyère
Coupe d'Europe : Luthy battu ... par le mauvais temps
9 HC Fribourg : aucune concession à Lyss
City n'a fait aucun cadeau à Marly
11 Basket. Olympic n'a pas su prendre sa revanche
Hockey. Arosa nouveau leader ?
13 L'Institut de Grangeneuve présente : « Le Lac, une terre... des hommes »
Chronique judiciaire .
15 Assemblées communales en Gruyère : crédits pour l'épuration des eaux et hausses d'impôts
19 Mémento

ELECTIONS LOCALES AU PORTUGAL

L'Alliance démocratique confirme sa victoire

L'Alliance démocratique portugaise a confirmé dimanche de manière éclatante, aux élections locales, la victoire remportée 15 jours plus tôt aux législatives, d'où est sortie la première majorité parlementairre de centre-droite depuis la révolution de 1974.

Le Parti socialiste, en recul de près de 7 pour cent, est de nouveau le principal perdant des élections. Il laisse à la formation victorieuse la direction des trois principales villes du pays : Lisbonne, Porto et Coimbra.

A 12 h GMT, alors qu'il manquait encore quelques résultats, les trois partis composant l'Alliance démocratique (Parti social-démocrate, centre-démocratique et social et Parti populaire monarchique), qui présentaient des listes communes dans la moitié des 310 Conseils municipaux, avaient remporté 48.7 pour cent des suffrages (contre 40 pour cent lors des élections locales de 1976).

Le Parti socialiste comptait à la même heure 27 pour cent des voix (contre 33,3 pour cent) et le Parti communiste, en progrès comme il y a deux semaines, 20,2 pour cent (contre 15,7 pour cent). Les particularités du vote au niveau local au Portugal — on vote en même temps pour trois Chambres — font que l'Alliance démocratique a gagné en 15 jours la majorité des 4000 paroisses, des 2000 assemblées municipales (communes proprement dites), des 310 Conseils municipaux (regroupements cantonaux), qui sont venus s'ajouter à la majorité dans 250 circonscriptions législatives.

C'est dire, et les observateurs politiques à Lisbonne le soulignent, que le changement de tendance de la politique portugaise est profond, et paraît devoir être durable.

On attend à présent la publication des résultats définitifs des élections législatives du 2 décembre, qui permettront au président de la République portugaise d'appeler M. Francisco Sa Carneiro, 45 ans, au poste de premier ministre.

Celui-ci devrait former un Gouvernement homogène de l'Alliance démocratique entre Noël et le Nouvel-An, Gouvernement qui se présentera devant le nouveau Parlement au début de l'année 1980. Il aura dix mois, jusqu'en octobre, date des prochaines élections législatives, pour s'imposer. Ensuite, en décembre, aura lieu l'élection présidentielle.

Quelques incidents de vote devraient retarder la publication officielle des résultats. C'est ainsi que le maire de la petite commune de Torre de Coelheiros, district d'Evora (sud du Portugal), a disparu en emportant avec lui l'urne contenant les bulletins de vote.

Le taux de participation a été de 75 pour cent, en hausse de 10 pour cent par rapport aux élections de 1976. (AFP)

Mme Thatcher à la Maison-Blanche
« NOUS SOMMES VOS AMIS »

Margaret Thatcher (à gauche), en compagnie du président Carter et de son épouse, sur le balcon Truman de la Maison Blanche, hier, durant la cérémonie d'accueil du premier ministre britannique. (Keystone)

Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, arrivée dimanche soir dans la capitale fédérale, a rendu hommage hier matin à Washington aux qualités de chef d'Etat, au calme et au courage montrés par le président Carter depuis le début de la crise iranienne.

Le premier ministre britannique, qui a été accueilli sur la pelouse sud de la Maison-Blanche par le président Jimmy Carter et son épouse, a ajouté que, pour faire face à ce problème « angoissant », les Etats-Unis font naturellement appel à leurs amis. « Nous sommes vos amis, a-t-elle dit. Nous vous appuyons et nous vous appuierons, il ne doit y avoir aucun doute à ce sujet ».

Mme Thatcher, qui effectue sa première visite officielle aux Etats-Unis depuis son élection, en mai dernier, a été reçue par un détachement des trois armes qu'elle a passé en revue, sous le soleil, mais par un froid très vif.

Le président Carter a rendu hommage à la volonté de Mme Thatcher et à l'amitié qui unit les deux pays. « Nos deux peuples ont atteint leurs plus grandes réalisations par les temps de défis, a ajouté M. Carter. Le temps aujourd'hui n'est pas à l'autosatisfaction, mais justement au défi ».

Le chef de l'Exécutif américain a remercié la Grande-Bretagne pour son aide dans la crise iranienne : « Vous avez été un allié fort, a-t-il dit, un ami et un soutien ».

Le président Carter a souligné d'autre part les progrès effectués au Zimbabwe-Rhodésie. Il a exprimé le souhait qu'un Gouvernement majoritaire s'installe dans un avenir proche à Salisbury et que le Zimbabwe-Rhodésie « rejoigne les peuples démocratiques dans le monde ».

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne « marchent dans la même direction », a-t-il dit, dans les domaines de l'énergie, de la sécurité, de la culture et du commerce. « Nous avons la même foi dans la démocratie, la liberté, la justice et l'intégrité de l'être humain », a-t-il ajouté.

La cérémonie d'accueil, à laquelle ont assisté notamment MM. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis et Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, a duré une vingtaine de minutes. Le président Carter a embrassé Mme Thatcher à la fin de son discours.

Mme Thatcher et M. Carter se sont ensuite rendus dans le bureau ovale de la Maison-Blanche où ils devaient avoir leur premier entretien en tête-à-tête. (AFP)

Notre commentaire en dernière page

Notre Sélection TV

Tell Quel

Trois sujets au sommaire de cette émission

Cinéma, DMF et soleil

● **LES FAISEURS DE SUISSES**

Des centaines de milliers de spectateurs ont vu le film de Rolf Lyssy qui décrit, avec un humour mordant, comment la police enquête auprès des étrangers qui veulent devenir suisses. La fiction dépasse-t-elle la réalité ? Les enquêtes pour naturalisations se passent-elles vraiment comme dans « Les faiseurs de Suisses » ? En direct à « Tell Quel », les représentants de quatre cantons romands face à une dizaine de Suisses récemment naturalisés.

● **DMF : LA FIN DES GAFFES ?**

Depuis plusieurs années, les « gaffes » se sont multipliées au Département militaire fédéral : les défauts du char suisse, l'achat de l'avion de combat Tiger, le coût de l'obusier M-109, l'arrestation d'un espion suisse en Autriche, pour n'en citer que quelques-unes. Qu'est-ce qui ne va pas au DMF ? Que faire pour éviter, à l'avenir, de nouvelles « gaffes » ? a la veille de la répartition des départements, au sein du Conseil fédéral, l'ancien commandant de corps Olivier Pittet, répond à ces questions.

● **CE SOLEIL QU'ON BOUDE**

En Suisse, le soleil luit, en moyenne, 2000 heures par an. Assez pour que des capteurs solaires sur les toits des constructions nouvelles soient économiquement intéressants, face à la pénurie probable du pétrole. Le Conseil fédéral encourage les cantons. Alors, pourquoi boude-t-on le solaire ? François Enderlin a mené une enquête en Suisse romande et il a découvert qu'il faut avoir la foi, pour choisir le solaire.

● **TV romande, 20 h. 20**

L'emploi du soleil comme source d'énergie est possible : un héliostat a été construit au Weissfluhjoch... (Photos Keystone)

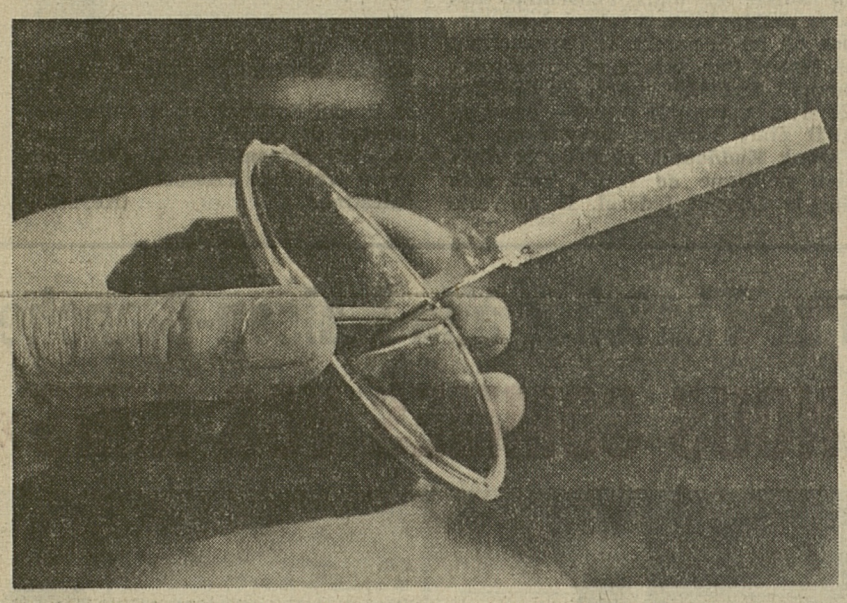

...et une firme romande a mis au point un briquet économique les jours de beau temps. (Photos Keystone)

UN FILM-TV : « LE FEU DANS L'EAU »

Scénario et adaptation : Gérard Guegan et Jean-Daniel Verhaeghe

Réalisation : Jean-Daniel Verhaeghe

Avec dans les principaux rôles : Jean-Paul Roussillon (Théofel), Jean-Baptiste Roussillon (Paul), Anne Caudry (Jeanne).

Un jeune garçon, Paul, s'enfuit de chez son patron où il avait été placé par l'Assistance publique. La malchance veut que le feu prenne le soir de sa fuite. Il est recueilli par un habitant du marais, Théofel. Théofel va faire l'éducation de Paul, à sa façon et l'initier à la vie d'homme.

Gérard Guegan, romancier, auteur de « Père et fils », « L'Avenir est en retard », « Beau soleil », écrit ici son premier scénario.

Jean-Daniel Verhaeghe, réalisateur des « Musiciens du Soir », de concerts, de documentaires, d'un long métrage pour le cinéma « L'Araignée d'eau » écrit et réalise ici son premier téléfilm.

Tous deux expliquent les raisons pour lesquelles ils ont signé le « Feu dans l'eau » :

« L'histoire est partie d'une envie de tourner et d'écrire pour un décor : le Marais Poitevin, région découverte lors d'un tournage des « Musiciens du soir ». Ensuite l'idée est venue de vouloir faire un film sur l'éducation, sur la transmission d'un savoir ... Nous avons choisi de travailler par scènes courtes pour donner des impressions et imposer un certain rythme au film. La maison de Théofel a été entièrement construite, car il n'existe pas réellement d'habitations au cœur du marais, celui-ci étant entièrement recouvert d'eau en hiver — les gens vivent au bord du marais, le long de la Sèvre Niortaise. Pour accéder aux lieux nous avons installé des ports-bateaux pour faciliter l'accès d'un endroit à un autre et l'installation du matériel; pour le reste toute la circulation se faisait en barques, les moteurs étant interdits dans les marais. Pendant le tournage, une seule personne est tombée accidentellement à l'eau ! »

● **TF 1, 22 h. 20**

Roussillon père et fils dans la vie, des amis pour le film. (Photo TF 1)

Doucement les Basses !

Un film de Jacques Deray interprété par : Alain Delon, Paul Meurisse, Nathalie Delon, Julien Guiomar

Se croyant veuf, un jeune homme entre dans les ordres. Mais sa femme réapparaît, bien vivante, et veut reprendre la vie commune. Tel est le prétexte de cette farce, interprétée pour les principaux rôles par un Alain Delon qui semble vouloir revenir au comique de ses débuts — « Sois belle et tais-toi » — et un Paul Meurisse dans la peau d'un... archevêque. Une historiette sans grandes prétentions, que Jacques Deray a réalisée en 1970 et dont le seul but est de faire rire le public avec les frasques d'un prêtre en proie au démon de la chair.

● **TV romande, 21 h. 10**

Les programmes de la télévision

Suisse romande

14.20 Point de mire
14.30 Télévision éducative : les artisans de Noël

15.00 TV-Contacts

15.00 Le Léman, une agonie surveillée
16.10 P'tit train
16.25 La Croisière des Sables
17.30 Téléjournal
17.35 La Récré du Mardi
— Basile, Virgule et Pécora
— L'Atelier de chansons de G. Marchand
— Napoléon
18.10 Courrier romand
18.35 Si, si, si... on sortait du poste
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Le menteur

20.20 Tell Quel

— Ce soleil qu'on boude
— DMF : la fin des gaffes ?
— Les faiseurs de Suisses

21.10 Doucement les Basses

Un film de Jacques Deray
Avec Alain et Nathalie Delon
22.30 Téléjournal
22.40 Hockey sur glace

Suisse alémanique

9.10-11.25 TV scolaire. 15.00 Da capo. 17.00-17.30 Pour les enfants. 17.50 Die Sterne blicken herab. 18.45 Fin de journée. 18.50 Téléjournal. 19.05 Au royaume des animaux sauvages. 19.35 Point de vue. 20.00 Téléjournal. 20.20 CH Magazine. 21.05 Magazine de l'automobile 21.10 Derrick. 22.15 Téléjournal. 22.30 Hockey sur glace

TF 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 Actualités
13.45 Les après-midi de TF1
13.50 Etre à la une
14.05 Mardi-guide
14.30 Léonard de Vinci (5)
15.45 Variétés
15.50 Le regard des femmes sur la société
16.50 Chant et contre-chant
17.10 Livres service
17.35 Variétés
17.40 Cuisine
17.53 Variétés
18.00 TF quatre
18.34 L'île aux enfants
18.57 Un jour, un enfant
19.12 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.44 Les inconnus de 19 h 45
20.00 TF1 Actualités

20.30 Tournoi des jeunes musiciens

Finale en direct
Une émission de Serge Kaufmann
22.18 Caméra Une Première

Le Feu dans l'Eau

Une réalisation de Jean-Daniel Verhaeghe
23.20 env. TF1 Actualités

Allemagne

ALLEMAGNE 1

17.00 Das verbotene Spiel. 21.00 Monitor. 21.45 Les spécialistes 23.00 Berlin il y a cinquante ans.

ALLEMAGNE 2

18.20 L'Etrange Nuit. 19.30 Fahrn ma Euer Gnaden. 22.00 Tadellöser & Wolff (2).

ALLEMAGNE 3

19.15 Rendez-vous médical. 20.05 Point d'interrogation. 21.20 Der Glöckner von Notre-Dame, film.

Antenne 2

12.05 Passez donc me voir
12.29 Les Amours de la Belle Epoque Crapotte (2)
12.45 A2 1ère édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui Madame : Chansons populaires
15.02 CNDP
16.30 Les jours de notre vie
Les dangers de la maison : 2. Les poisons
17.20 Fenêtre sur... Les livres et l'Histoire
17.50 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
20.00 Journal de l'A2 3e édition
20.40 Les dossiers de l'écran

La Nativité

Un téléfilm de B. Kowalski
23.30 Journal de l'A2 4e édition

Fr 3

18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Bucky et Pepito
20.00 Les papiers de Noël
20.30 Les Shadoks

20.35 Le plus grand cirque du monde

Un film de Henry Hathaway
Avec Claudia Cardinale
22.40 Soir 3

Suisse italienne

9.00-9.50 et 10.00-10.50 TV scolaire. 18.00 Ces Quatre. 18.05 Le Citadin et les Géants - La Pierre blanche. 18.50 Téléjournal. 19.05 Le ski, comment. 19.35 Archéologie chinoise. 20.05 Magazine régional. 20.30 Téléjournal. 20.45 Gabriella e l'Extraterrestre. 21.55 Troisième page. 22.40 Téléjournal. 22.50 Mardi-sports.

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Top-matin. 6.30 Top-régions. 6.45 Le calendrier de l'Avent. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 8.35 Le cœur sur la main. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas ! 12.00 Le bal masqué. 12.30 Le journal de midi. 13.25 Hue Dada ! 13.30 La pluie et le beau temps. 15.30 Le saviez-vous ? 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-Magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.30 Petit théâtre de nuit : Le Remplaçant de Saint-Armand ; Mon Ami Julius, d'Emile Gardaz. 23.00 Blues in the night. 23.55 Informations.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre, Cours d'italien. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur l'Université. 10.30 L'OCDE. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 (S) Hot line, Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Aux avant-scènes radiophoniques : 80 à l'Ombre, de Clémence Dane. 22.00 (S) Musique au présent. 23.00 Informations + Le calendrier de l'Avent.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Maria di Rohan, ouv., Donizetti ; 2 Airs pour ténor extr. de Un Bal masqué. Verdi ; Thème et variations pour piano, Glasounov ; Gabrielen-Walzer, J. Strauss Sr. ; Frederica-Polka, id. 15.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 16.05 En personne. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.20 Musique populaire. 21.30 Vitrine 79. 22.05 Musique légère non-stop. 22.30 Championnat de hockey sur glace. 23.05-24.00 Strictly jazz.

● **L'oreille fine**

Indice pour le mardi 18 : 1951.

(RSR 1, 9 h 40)

● **En questions**

Claude Jaquillard, professeur de philosophie, écrivain, auteur de plusieurs essais et d'un roman qu'il vient de publier. (RSR 1, 17 h)

● **A l'enseigne de SPECTACLES-PREMIERE :**

Tania Maria, chanteuse brésilienne. « Fantaisie rétro-colonialiste », spectacle joué actuellement au Théâtre de Poche à Genève, en compagnie du metteur en scène Gilbert Divorne. Chronique d'André Charlet : « Noël dans le Monde » No 1.

D'un œil critique

Bonnes actions

A une semaine de Noël, chaque organisme de télévision, dans une même ferveur mystique, tient à offrir son antenne à d'autres croyances, à d'autres manières de servir Dieu. Peut-être pour se donner une bonne conscience, deux émissions de durée semblable, mais laissant deux impressions différentes, nous ont été proposées.

Sur les écrans romands, dimanche à 18 h 30, on pouvait apprécier cette volonté. Une « présence juive » de vingt-cinq minutes par an qui, comme par hasard, est diffusée en fin d'année, c'est peu. Même pour se racheter.

La fête juive de la lumière, H'Anoucca, était le centre de cet effort. Le film présentait superficiellement la cérémonie religieuse et la fête familiale. On commémore une victoire (lumineuse) de l'esprit juif sur la tentative d'assimilation par des armées hostiles. Combien d'événements guerriers sont-ils ainsi réhabilités en actes d'inspiration divine, par la grâce de l'Histoire, mais aussi par un certain nationalisme ? Il aurait été plus intéressant de connaître ce que représente effectivement, pour les jeunes Israéliens, un rite organisé loin de la terre des prophètes.

Tout autre reportage, que celui offert à 21 h 30 sur A2, ce même dimanche : l'ordre des clarisses, ordre séraphique créé par sainte Claire. Ce film, très bien conçu, a enregistré avec discrétion les confidences, et a critiqué avec sérénité l'utilité de ces femmes voilées. Cette émission aura réussi à rectifier ces idées préconçues qui nous étaient venues d'un Moyen Age pas si lointain. L'évolution depuis le dernier Concile a été rapide : les barricades sont tombées. Et les quêtes furent supprimées. Mais si ces moniales se sont sécularisées, dévotions et vie commune sont maintenues. Avec lucidité, ces femmes qui, un jour, ont osé affirmer leur vocation, ont parlé honnêtement de leur renoncement à la maternité, comme de la difficulté d'accepter la diversité des êtres et des cultures de leurs coreligionnaires.

« Je ne sais si je L'aime, mais je sais que Dieu m'aime », disait l'une d'elles. Cette foi inébranlable, et admirable, aura peut-être troublé certains.

PhT

Suisse romande: comment vivent les ménages salariés ?

Dix ans après une première enquête réalisée en 1967 sur la situation des ménages salariés de Suisse romande, le Mouvement populaire des familles (MPF) a publié hier à Lausanne les résultats d'un nouveau sondage fait en 1977, avec la collaboration du « groupe de recherche et d'intervention sociologique » (Genève), au moyen d'un échantillon représentatif composé de 1033 ménages dans 182 communes. 288 pages, 11 chapitres, 130 titres et 800 tableaux forment cette enquête intitulée « comment vivent-ils ? ». En bref, on constate que 40 % des ménages salariés romands ont un revenu total inférieur à 2800 francs par mois, que le salaire net moyen a un peu augmenté en dix ans (compte tenu de la hausse du coût de la vie), que la consommation (par exemple des voitures) s'est fortement accrue, que huit familles sur dix sont locataires en 1977 comme en 1967, que les femmes restent victimes de discriminations professionnelles et salariales, qu'un salarié sur trois a subi des pressions dans son entreprise à cause de la crise économique qui a éclaté en 1974 et qu'un sur huit a connu le chômage.

Le salaire principal (du manœuvre au directeur) atteint en moyenne 2781 francs. 60 % des ménages sont au-dessous de cette moyenne et 18 % n'arrivent pas à 2000 francs. Si l'on tient compte du salaire d'appoint apporté par la femme (dans 37 % des ménages), le salaire net moyen du ménage passe à 3213 francs, mais 46 % des ménages demeurent au-dessous de 2800 francs et 11 % au-dessous de 2000 francs. Enfin, si l'on ajoute les revenus suplémentaires ou accessoires, la proportion des ménages n'atteignant pas 2800 francs ou 2000 francs tombe à 40 % ou à 7 %.

En ce qui concerne le logement, un tiers des familles vivent à raison de plus d'une personne par pièce. 45 % des locataires estiment leur appartement trop petit, 40 % désirent en changer, 40 % disent que leur logement est mal entretenu par le propriétaire, 85 % se plaignent du bruit, de la pollution et de la route. 91 % des ménages salariés romands ont la télévision, 48 % la regardent au moins cinq soirs par semaine, et dans quatre cas sur cinq, ils passent deux heures par soir devant le petit écran.

Les projets pour le proche avenir sont centrés sur la consommation et généralement égoïstes, et terre à terre (achats, vacances, sécurité, biens matériels réussite professionnelle, etc). Une personne sur dix seulement met son espoir dans une vie plus harmonieuse, dans la justice, la paix et la légalité dans le monde.

UNE MASSE SANS OPINION

Dans toutes les questions d'opinion apparaît un groupe relativement important qui adopte une position neutre, qui n'a pas d'opinion ou qui ne répond pas. Ce groupe est principalement composé d'ouvriers non qualifiés et de femmes. Par exemple, les réponses à la question « opinion politique » représentent 37 % pour le centre et la droite, 39 % pour la gauche et 24 % sans avis. La division fréquente du corps civique en trois tiers (un tiers de oui, un tiers de non, un tiers sans opinion) conduit les organisateurs de l'enquête à se demander si ce dernier tiers — « masse tiède et inerte » — n'est pas à la base de la stabilité de notre vie politique et sociale et du « consensus » permanent que vit notre société.

(ATS)

Longo Mai réclame le départ du président du Parti socialiste

Dans un communiqué publié hier, la Coopérative européenne Longo Mai, accuse le président du Parti socialiste suisse, M. Helmut Hubacher, de mener « une campagne de dénigrement contre Longo Mai » et d'avoir recours à « des méthodes de diffamation politique qui n'ont pas leur place dans notre pays ». Pour ces raisons, Longo Mai réclame le départ de M. Hubacher de la présidence du PSS.

Le communiqué de Longo Mai répond à un communiqué de presse du PSS publié hier matin, dans lequel la communauté est accusée « d'avoir des tendances fascistoïdes ». Longo Mai ressent ces assertions comme « une offense monstrueuse non seulement pour les coopérateurs de Longo Mai (...) mais aussi pour tous les Suisses qui soutiennent Longo Mai, parmi eux, plusieurs milliers d'électeurs socialistes ». Donc : « M. Hubacher, démission ».

Le conseiller national H. Hubacher a communiqué à l'ATS qu'il niait toute responsabilité dans la campagne contre Longo Mai menée depuis la semaine dernière par l'« Arbeiter Zeitung » et le « Schweizerische Beobachter », de même que dans l'article du service de presse du PSS. Il ajoute qu'il n'a rien à voir ni dans l'élaboration ni dans la publication de ces articles. M. Hubacher est toutefois décidé à porter plainte en diffamation contre Longo Mai. Selon lui, la communauté a dépassé les limites dans son communiqué en insinuant que « tout au long d'une carrière politique aux reflets très changeants, M. Hubacher n'a eu qu'une seule constante : celle de son absence totale de goût et de décence ».

(ATS)

Présentation d'un programme de développement économique

Jura

Le président du Gouvernement jurassien, M. François Lachat, et M. Jean-Pierre Beuret, chef du Département de l'économie publique, ont présenté hier le programme de développement économique de la République et canton du Jura qui devra être ratifié par le Parlement en janvier prochain. Le texte contient une analyse de la situation et une série d'objectifs à atteindre qui se résument en neuf séries de mesures.

Le Jura est défavorisé, comparativement aux autres régions, par plusieurs handicaps qu'il est impérieux de combler par une politique volontariste. Le canton du Jura n'a de chances d'assurer une croissance, soutenue que si les mesures prises vont au-delà de celles qui ont été appliquées ailleurs en Suisse. Il s'agit donc d'une volonté, d'une option politique fondamentale. Tel est l'état d'esprit dans lequel le Gouvernement a élaboré ce document.

Le développement économique constitue d'ailleurs l'élément essentiel de la politiqme gouvernementale car l'Exécutif jurassien est d'avis qu'il serait illusoire de songer à maintenir, voire développer l'acquis social, sans une économie saine et des secteurs industriels compétitifs. L'augmentation de la qualité de la vie, dont le niveau de vie est une des composantes, constitue donc le but à atteindre.

Jusqu'à présent, le Jura est évité par les grands courants économiques et il est victime de cloisonnement et de marginalité. Il consacre pourtant des sommes importantes (4 millions pour le lycée) à la formation d'une jeunesse qui s'expatrie ensuite, faute de débouchés. Dans le Jura, le revenu cantonal est inférieur d'un tiers à la moyenne suisse et les salaires aussi. Il faut donc accroître l'attractivité aussi bien pour les travailleurs que pour les entreprises. Cinq cents places de travail devraient être créées jusqu'en 1985 pour maintenir le volume actuel de la population.

C'est un ensemble de neuf propositions que le Gouvernement soumet au Parlement pour promouvoir l'économie jurassienne. Il entend élaborer une politique visant à développer la prospection en matière d'implantation d'entreprises et diffuser une image de marque du Jura en accord avec les exigences du développement économique (à ce titre, il semble que les entreprises soient beaucoup moins attentives à la question jurassienne qu'au climat social). L'encouragement du développement et de la diversification de la production industrielle et artisanale est important, tout comme la valorisation des produits du secteur primaire (le Jura est fortement industrialisé mais trop axé sur l'horlogerie et son secteur agricole est plus important que la moyenne suisse). La fiscalité doit être modifiée pour augmenter le volule des emplois et améliorer l'attractivité du canton. Des zones industrielles doivent être créées, l'apprentissage, le recyclage et la formation continue doivent être encouragés. Enfin, le Gouvernement entend promouvoir le tourisme, toutefois sur les bases existantes et non pas par l'intermédiaire de grands projets qui rencontrent l'opposition de la population. (ATS)

SELECTION, ORIENTATION SCOLAIRES
Un syndicat d'enseignants lance une campagne d'information

Vaud

Dans la perspective de la très importante décision que devra prendre, en 1980 ou 1981, le Grand Conseil vaudois à propos des structures scolaires (cycle d'orientation 4-5 ou 5-6, avec les conséquences des diverses formules sur la précocité plus ou moins grande de la sélection des élèves), le groupe enseignants de la section Vaud-Etat de la VPOD se mobilise. Il a organisé, le 5 décembre, une journée de travail sur le thème « la sélection : une orientation par l'échec ? », au terme de laquelle il a adopté une résolution, et il lance une campagne d'information auprès des parents.

La VPOD part de ce constat que le système scolaire vaudois est celui qui pratique, en Suisse romande, la sélection la plus dure et la plus précoce : ainsi, à peine plus de 30 % des élèves vaudois ont accès au collège secondaire, dont 20 % dans les sections prégymnasiales contre près de 60 % dans certains établissements genevois ; en outre, le taux de certificat de maturité vaudois est l'un des plus bas de Suisse romande : 19 % à Genève, 15,7 % à Neuchâtel et 8,5 % dans le canton de Vaud.

Rappelons encore que la sélection s'effectue aujourd'hui à la fin de la quatrième année scolaire, mais que, conscient de l'excessive précocité de cette sélection, le canton a mis en route une réforme scolaire dont la clef résidera dans l'instauration d'un cycle d'orientation. Le débat actuel tourne autour des années comprises dans le cycle : le Conseil d'Etat avait « taté » le Grand Conseil avec un projet 5-6, mais la droite du Grand Conseil avait demandé d'étudier également un projet 4-5, ainsi que sur la structure du cycle : certains penchent pour une homogénéité complète, d'autres pour une certaine hétérogénéité, donc pour une certaine sélection.

La VPOD est d'avis que le système actuel constitue une profonde injustice et provoque un véritable gaspillage des possibilités des élèves vaudois. Afin de lutter contre la sélection précoce de l'école vaudoise et de faire bénéficier tous les écoliers de la formation la plus large possible au cours de la scolarité obligatoire, elle a dressé un catalogue de revendications, dont la plus importante demande la suppression de l'examen-concours d'entrée au collège et l'instauration dans les meilleurs délais d'un cycle d'orientation 5-6, généralisé à tous les élèves, sans cours à niveaux et sans options sélectives. Elle remarque, par ailleurs, qu'un tel système homogène sera plus facile à mettre en place qu'un système plus ou moins hétérogène.

La VPOD demande, en outre : une formation et un recyclage adéquats, afin que les nouveaux programmes romands, en particulier de mathématique et de français, qui ont été conçus dans une optique antisélective, puissent être enseignés dans les meilleures conditions ; la généralisation des heures de concertation entre maîtres, sorte de recyclage par le bas et de soutien mutuel ; la mise à disposition des moyens matériels nécessaires ; l'allégement des programmes et la suppression de la hiérarchie existant entre les branches principales et les branches secondaires.

Parce qu'elle est bien consciente de ne pouvoir faire adopter seule un tel programme, la VPOD a lancé une campagne d'information auprès des parents : elle souhaite créer des groupes enseignants-parents, tels qu'il en existe déjà à Renens, à Lausanne et à Vevey, à l'instigation du Mouvement populaire des familles et de la VPOD, et tel qu'on en forme le projet à Yverdon.

Cl. B.

Emission de TV «Kassensturz» Rejet d'une plainte des médecins

La commission de plaintes, instituée en juillet dernier par le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, a rejeté un recours de la Fédération des médecins et de l'Association suisse des écoles officielles d'aides médicales. La plainte était dirigée contre une émission de la télévision alémanique appartenant à la série « Kassensturz ». La commission, qui examinait son premier cas, a estimé que l'émission, dans son ensemble, était un réel moyen d'information. Malgré les lacunes qu'elle présente et les inexactitudes qu'elle contient, elle atteint son but qui est de démontrer qu'une réglementation sur le plan fédéral serait préférable à la situation actuelle. Elle fournit en outre un important élément d'appréciation, car elle montre clairement que cette lacune est le fruit du rejet de l'article constitutionnel sur l'enseignement. Cette argumentation étant plausible et non contestée par l'opinion publique, la commission est d'avis qu'il n'y a pas eu violation de la concession.

La commission, que préside M. Oskar Reck, traitait le recours en deuxième instance. Celui-ci avait en effet déjà été rejeté par la SSR. Les recourants s'étaient alors adressés au Département qui a transmis la plainte à la commission. Pour eux, l'émission vise à diffamer les médecins et les organisations de salariés. Elle contiendrait en outre des indications fallacieuses. Aussi, les médecins et les écoles officielles d'aides médicales demandent-ils qu'un blâmé soit adressé à la SSR pour une violation de la concession et que cette société donne la possibilité à la partie adverse d'exprimer un avis. Mais ils ont donc été déboutés. Il reste le Tribunal fédéral s'ils veulent aller en dernière instance.

L'émission, lit-on dans le rapport de la commission, était conçue au départ comme une émission critique. Elle devait, aux yeux de la télévision, être uniquement une analyse critique de la situation dans laquelle se trouve la jeune femme qui souhaite embrasser la profession d'aide médicale.

Le conseiller fédéral Ritschard, dit enfin la commission, s'est prononcé, en sa qualité de chef du Département, dans l'optique de la commission. (ATS)

Centre de documentation pédagogique : mise au point après des protestations

Lors de son assemblée annuelle du 25 octobre dernier à Schwyz, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) avait décidé de réunir deux de ses institutions, le Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation et le secrétariat de la CDIP à Genève et le Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation à Aarau, en un siège unique à Berne. Cette décision ayant soulevé des protestations de la part des cantons concernés et ayant été à l'origine d'une campagne de presse, la CDIP a tenu à faire une mise au point, publiée hier à Zurich.

La décision de la conférence a été prise après des études minutieuses. On a tenu compte de tous les aspects politiques, administratifs et financiers du problème. La centralisation envisagée doit permettre aux organes chargés de la coordination scolaire d'être plus efficaces.

Les cantons de Genève et d'Argovie ayant demandé un réexamen de la décision, l'assemblée plénière de la conférence décidera le 8 janvier prochain si elle reconsidère ou non sa position. (ATS)

Centrale de Kaiseraugst
SOLEURE EST PREOCCUPE

Il manque au Gouvernement soleurois « la possibilité et la compétence matérielle » de se prononcer sur les éventuels besoins que la centrale nucléaire de Kaiseraugst, actuellement au stade du projet, pourrait être amenée à satisfaire. C'est, en substance la réponse fournie par le Conseil d'Etat soleurois à la Confédération à propos de la demande d'autorisation générale faite par la société. Mais d'ajouter que si une centrale atomique a été récemment mise en service sur le territoire soleurois (Ndlr : Gœsgen), on ne saurait cependant conclure que le Gouvernement tolérera une exploitation illimitée de l'énergie nucléaire.

Seules 17 communes soleuroises sur 130 ont répondu au Conseil d'Etat qui leur demandait une appréciation de la clause dite du besoin. Les autres se sont déclarées incompétentes sur une telle question, c'est la raison pour laquelle le Gouvernement a décidé de renoncer à fournir un avis détaillé à Berne. Il fait cependant remarquer qu'une grande part de la population s'estime préoccupée par une nouvelle extension de l'énergie nucléaire. (ATS)

Votations de mars
MOTS D'ORDRE DU PSS

Samedi dernier, à Berne, le comité central du PSS a décidé de proposer la liberté de vote au sujet de l'initiative pour la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise. En ce qui concerne le 2e objet de la votation du 2 mars 1980, soit la nouvelle réglementation de l'approvisionnement du pays, il a adopté sans discussion et à l'unanimité le mot d'ordre du oui. Il a abordé, en outre, des problèmes de politique de sécurité. Il a désigné Genève comme lieu du congrès des 29-30 novembre 1980. La séance du comité central était présidée par M. Helmut Hubacher, conseiller national, Bâle.

Le comité central a décidé par ailleurs d'avoir un débat de fond sur les concepts actuels de politique de sécurité. A cette occasion, on invitera le général autrichien Spanochi qui a élaboré un concept pour l'armée d'un petit Etat neutre. Le comité central a aussi confirmé la décision du congrès 1979 en faveur du droit de référendum sur les dépenses militaires. Le PSS soutiendra toute proposition visant à soumettre les crédits-cadre du DMF au référendum. Les commissions de politique de sécurité et de politique extérieure ont été chargées par le comité central de prendre position dans les questions de l'armement de l'OTAN en Europe et de l'acquisition de chars d'assaut. Enfin, le comité central a appuyé la décision du groupe parlementaire du PS aux Chambres fédérales visant à tout entreprendre afin que le système d'information criminelle (KIS) ne soit pas réalisé. (ATS)

Conseil BPS 28

Une banque universelle constitue une base solide pour votre 2ème pilier.

COLUMNA

La Banque Populaire Suisse a créé **Columna,** une gamme de services pour la prévoyance professionnelle. Prenez le temps d'un entretien avec l'un de nos spécialistes en la matière.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
un choix qui s'impose

Nous sommes une société spécialisée dans l'étude, la conception, la commercialisation de projets industriels.
Nous recherchons une collaboration, éventuellement association ou reprise, d'un
ATELIER mécanique
spécialisé dans le montage ou l'assemblage de carrosseries pour objets industriels divers.
Faire offres sous chiffre P 200-7971
Annonces Suisses SA, rue du Vieux-Billard 3, 1211 Genève 4.

Nous sommes une société spécialisée dans l'étude, la conception, la commercialisation de projets industriels.
Nous recherchons une collaboration, éventuellement association ou reprise, d'un
BUREAU d'études techniques
spécialisé dans la réalisation de dessins industriels de :
— carrosseries
— petits outillages
— accessoires divers.
Faire offres sous chiffre 200-7972,
Annonces Suisses SA, rue du Vieux-Billard 3, 1211 Genève 4.

DENNER

économie garantie!

valable de 18.12.79

Pour le dessert de fête – préparé rapidement avec nos conserves de fruits!

Abricots de Grèce 500 g* ~~1.95~~ **1.65** (100g-.33)

moitié de pêches de la Californie 520 g* ~~1.75~~ **1.45** (100g-.28)

Cocktail de fruits de la Californie 548 g* ~~2.10~~ **1.75** (100g-.32)

Ananas Hawaii 10 tranches 358 g* ~~1.30~~ **1.-** (100g-.28)

*Poids égoutté

Floralp crème à fouetter UP

le contenu fermé reste irréprochable pendant plusieurs semaines sans réfrigération

TETRA PAK

¼ litre ~~2.45~~ **1.95**

de nos caves

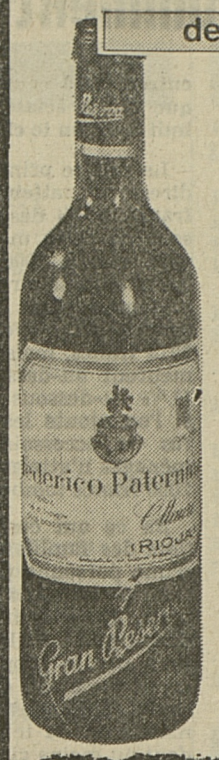

Federico Paternina Rioja Gran Reserva 1968

Mise en bouteille dans la région de production

plein et bien charpenté

73 cl ~~6.95~~ **5.45**

Coques de meringues

100 g ~~1.65~~ **1.20**

Purée de marrons

225 g ~~2.50~~ **1.95** (100g –.87)

Kambly **Cocktail**

mélange surfin de pâtisserie apéritif 200 g ~~3.90~~ **3.20**

ecoma **Serviettes Dinner**

en pure ouate de cellulose
3 couches
5 couleurs différentes

41 x 41 cm 50 pièces ~~2.50~~ **1.95**

Bière Egger Senator

nouveau chez DENNER

une bière de qualité d'Autriche 6 x 3,3 dl ~~3.90~~ **2.90** (1 dl –.20)

DI-51/181279

Eldorado GLACE

Parfait Grand Marnier	Tourte au nougat	Tourte Forêt-Noire
5 dl **4.95**	1,5 dl **8.90**	1,5 dl **8.90**

Rouler c'est aussi Orca.

Acheter une voiture ou en changer au bon moment, s'équiper d'une caravane ou d'une moto.
Le Plan Crédit Orca vous en donne les moyens. Prêts personnels à tarifs avantageux. De 1000 à 30000 francs.

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.
Nom: Prénom:
Né le: Rue/nº:
NP/lieu: Depuis quand:
Profession: Revenus mensuels:
Date: Signature:

ORCA

Plan Crédit Orca – le bon calcul.
Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 229531. Également bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS. 5

La Bourse Automobiles Fribourg

Rue St-Paul 13
R. Ducret, resp.
✆ 037-22 46 33

Dès Fr. 89.– par mois

Nous vous livrons voitures occasions toutes marques, expertisées et garantie 1 année sans limitation de kilomètres.

Spécialiste du 4 x 4 Aro et Jeep

Subside fédéral

Fr. 5000.–

22-16815

Machines à coudre

neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction (garantie 10 ans).
Un coup de tél. suffit
Occasions avec garantie 1 an :

ELNA	Fr. 200.–
TURISSA	290.–
BERNINA	550.–
HUSQVARNA	390.–

Réparations toutes marques, facilités.

Agence Vigorelli Fribourg
✆ (037 56 14 22
✆ (021) 37 70 46
22-1173

2x prix-choc!

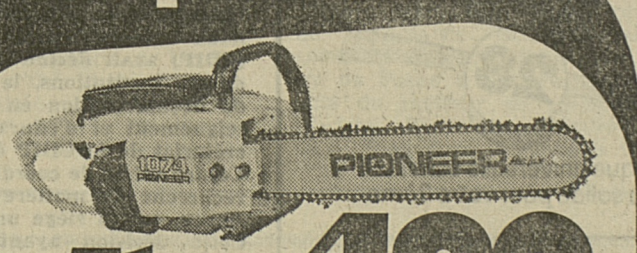

Pioneer modèle 1074 **51 cm³ Fr. 490.–**
Un outil – pas un jouet! Pour ébrancher vigoureusement et pour des troncs respectables. Pour tout travail à la forêt et la ferme. Barre RT 35 cm.

nouveau FARMER

● Antivibration ● Electronic

65 cm³ Fr. 850.–

Modèle Pioneer FARMER: La grande Pioneer pour la ferme et la forêt plus étendue. Avec barre RT et chaîne de sécurité 45 cm.

Les scies à chaîne canadiennes professionnelles offrent une gamme idéale à des prix exceptionnels. 10 modèles: 51, 65, 82, 98 cm³.

Comparez: Force cm³, prix, qualité, service) **Pioneer est meilleur!**

Représentation générale
ALMACOA
8021 Zurich
Militärstr. 84, Tél. 01 242 67 50

Envoyez-moi
☐ des prospectus détaillés
☐ l'adresse de la représentation Pioneer la plus proche
Nom
Rue
Lieu FL

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES

(BOURSE DE ZURICH)

	12.12.79	13.12.79
Aare et Tessin SA	1330.—	1320.—
Affichage Sté Générale	440.—	440.—
Alumin. suisse port.	1155.—	1155.—
Alumin. suisse nom.	466.—	462.—
Au Grand Passage	415.—	412.—
Bâloise Holding	535.—	540.—
Banque Cant. Vaud.	1475.—	1460.—
Banque Leu port.	4625.—	4650.—
Banque Leu nom.	3620.—	3600.—
Banque Nat. Suisse	670.—	665.—
Banque Pop. Suisse	1850.—	1855.—
Brown Boveri port.	1735.—	1715.—
Brown Boveri nom.	325.—	323.-d
Buehrle porteur	2455.—	2445.—
Ciba Geigy port.	1255.—	1245.—
Ciba-Geigy nom.	680.—	680.—
Ciba-Geigy SA bdp	980.—	970.—
Cie Ass. Winterth. p.	2350.—	2380.—
Cie Ass. Winterth. n.	1590.—	1590.—
Cie Ass. Zurich port.	13125.—	13250.—
Cie Ass. Zurich nom.	9975.—	9975.-d
Cie suisse Réas port.	5925.—	6000.—
Cie suisse Réas nom.	3170.—	3180.—
Crédit Foncier Vaud.	1175.—	1180.—
Crédit Suisse porteur	2265.—	2275.—
Crédit Suisse nom.	428.—	425.—
Electro Watt	2125.—	2120.—
Energie élec. Simp.	880.—	880.-of
Financière de presse	243.—	240.—
Finac Italo-Suisse	238.—	239.—
Forbo A	1460.—	1450.—
Forbo B	5350.—	5400.—
Georges Fischer port.	740.—	735.—
Georges Fischer nom.	135.—	135.—
Globus port.	2325.—	2250.—
Globus bon de part.	403.—	402.-d
Hero Conserves	2800.—	2800.-d
Hoffmann-Roche bdp 1/10	6700.—	6750.—
Holderbank fin. nom.	565.—	518.—
Holderbank fin. port.	515.—	568.—
Interfood SA sie B port.	5000.—	5050.—
Interfood SA sie A nom.	980.—	1010.—
Innovation SA	406.—	406.—
Jelmoli SA	1410.—	1380.—
Landis & Gyr SA nom.	1400.—	1410.—
Landis & Gyr bon part.	141.—	141.50
Merkur Holding SA	1330.—	1330.-d
Motor Columbus	665.—	655.—
National Suisse Assur.	6825.—	7000.—
Nestlé Alimentana p.	3500.—	3480.—
Nestlé Alimentana n.	2230.—	2230.—
Publicitas SA	1975.—	1975.—
Rinsoz & Ormond nom.	435.—	450.—
Sandoz SA porteur	4200.—	4150.—
Sandoz SA nom.	1930.—	1930.—
Sandoz SA bon de part.	527.—	527.—
Saurer	1105.—	1100.—
SBS porteur	392.—	394.—
SBS nom.	308.—	308.—
SBS bon de part.	340.—	340.—
Sulzer Frères SA nom.	2795.—	2780.—
Sulzer Frères SA bdp	378.—	378.—
Swissair port.	784.—	783.—
Swissair nom.	788.—	783.—
UBS porteur	3435.—	3460.—
UBS nom.	641.—	645.—
UBS bon de part.	128.50	129.—
Usego Trimerco SA	220.—	220.—
Von Roll nom.	385.—	385.—

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	12.12.79	13.12.79
Akzo	20.50	20.75
Amgold	101.50	105.—
Cia	6.75	6.75
Pechiney	40.—	39.—
Philips	17.25	17.—
Royal Dutch	125.—	125.50
Sodec	9.50d	9.50d
Unilever	94.50	94.25
AEG	35.—	34.—
Basf	129.50	130.—
Bayer	116.50	116.—
Hœchst	113.50	113.—
Mannesmann	120.50	119.—
Siemens	239.—	237.50
Thyssen	74.75	73.—
VW	166.50	167.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	12.12.79	13.12.79
Alcan	65.50	65.25
ATT	85.75	84.50
Beatrice Foods	33.75	33.25
Burroughs	126.50	126.50
Can Pacific	48.75	50.50
Caterpillar	87.25	85.50
Chrysler	9.25	9.50
Control Data	88.—	87.50
Corning Class	90.50	91.—
Dow Chemical	50.—	50.75
Du Pont de Nemours	62.50	62.50
Eastman Kodak	76.50	77.50
Gen Electric	74.50	75.75
Gen Foods	55.75	55.50
Gen Motors	81.50	82.—
Gen Tel Electr.	44.50	45.50
Goodyear	20.75	21.25
Honeywell	129.50	129.—
IBM	104.50	104.50
Int. Nickel	33.—	34.25
Int. Paper	62.50	62.75
Int. Te Tel.	41.50	41.50
Kennecott	42.50	44.—
Litton	63.25	64.25
MMM	79.50	80.25
Mobil Oil	84.—	86.—
Monsanto	91.50	91.50
NCR	107.50	108.—
Philip Morris	56.—	55.50
Phillips Petroleum	76.50	76.50
Smith Kline	96.—	96.25
Sperry Rand	79.—	80.—
Stand. Oil Indiana	129.50	130.—
Texaco	46.50	46.25
Union Carbide	67.—	67.—
Unitroval	6.25	6.50
US Steel	27.75	28.50
Warner Lambert	31.50	32.—
Woolworth	41.75	41.50
Xeros	98.—	99.50

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	13.12.79	
$ Once	20.50	20.90
Lingot 1 kg	1055.—	1095.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	12.12.79	13.12.79
Caisse hypoth.	845.—	845.—
Sibra Holding SA port.	245.—	258.—
Sibra Holding SA nom.	209.—	214.—
Villars Holding SA nom.	710.—	700.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

	12.12.79	13.12.79
Amrobank	65.—	65.—
Heinekens Bier	70.—	68.20
Hoogovens	20.50	21.10
Robeco	163.50	163.50

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	3.80	4.50
BMW	166.40	166.—
Colmerczbank	182.50	181.20
Daimler	245.50	244.13
Deutsche Bank	254.50	254.—
Horten AG	123.70	120.70
Karstadt	253.50	247.50
Preussag	159.—	157.50
Schering	209.—	207.—

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	41000.—	40750.—
Fiat	1950.—	1895.—
Montedison	154.25	156.—
La Rinacente ord.	98.—	96.50

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	485.—	485.—
Carrefour	1636.—	1639.—
Cred. Com. de France	170.—	171.—
Françaises des Pétr.	258.—	257.—
Michelin	920.—	914.—
Moulinex	81.70	81.10
L'Oréal	654.—	636.—
Perrier	264.—	269.—
Rhône Poulenc	135.—	135.—
Roussel Uclaf	226.10	226.50
Usinor	13.—	13.15

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	12.12.79	13.12.79
Indice Dow-Jones	6501.24	6493.63
Ashikaga Bank	2320.—	2320.—
Daiwa Sec.	274.—	278.—
Ebara	356.—	360.—
Fulita	172.—	171.—
Hitachi	265.—	262.—
Honda	647.—	638.—
Komatsu	342.—	341.—
Kumagai Gumi	372.—	370.—
Makita Electric	1040.—	1040.—
Matsuhita E I. (Nataul.)	696.—	701.—
Mitsukoshi	440.—	437.—
Pioneer	2000.—	2050.—
Sony	1720.—	1700.—
Sumitomo (Mar and Fire)	273.—	275.—
Takeda	537.—	535.—
Tasei Construction	204.—	201.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	demande	offre
	13.12.79	
Amca	21.25	21.25
Bond-Invest	56.50	56.50
Canada Immobil.	530.—	540.—
Cré. s. Fonds Bonds	56.—	57.—
Créd. s. Fonds-Inter	57.25	59.50
Eurac	236.50	238.50
Fonsa	97.—	96.50
Globinvest	50.75	50.75
Ifca	1540.—	1570.—
Intermobilfonds	62.—	63.—
Japan Portfolio	304.—	314.—
Pharmafonds	106.—	107.—
Poly Bond Internat	60.10	61.10
Siat 63	1160.—	1170.—
Sima	209.—	208.—
Swissimmobil 1961	1140.—	1150.—
Universel Bond Sel	58.—	59.50
Universel Fund	68.—	69.—
Valca	64.50	66.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	Achat	Vente
	13.12.79	
Lingot 1 kg	23500.—	23700.—
Vreneli	179.—	189.—
Souverain	177.—	187.—
Napoléon	183.—	193.—
$ Once	457.—	459.—
Double Eagle	850.—	900.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	12.12.79	
France	38.25	40.25
Angleterre	3.35	3.65
Etats-Unis	1.56	1.66
Allemagne	90.75	93.25
Autriche	12.65	12.95
Italie	—.1875	—.2075
Belgique	5.40	5.70
Hollande	81.75	84.25
Suède	37.—	39.50
Danemark	28.50	31.—
Norvège	31.—	33.50
Espagne	2.25	2.55
Portugal	2.60	3.60
Finlande	41.75	44.25
Canada	1.33	1.43
Grèce	3.20	4.20
Yougoslavie	6.50	8.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

Position à plat en cas de lésion du bassin et de la colonne vertébrale.

LE COMMANDANT DE LA POLICE REÇOIT LA PRESSE

Grand souci de transparence

Le commandant de la police cantonale, M. Ernest Schmid, recevait hier la presse valaisanne, démontrant par là son souci de transparence dans l'information.

Surprise pour les journalistes qui abordèrent rapidement le problème de la signalisation routière : elle n'est pas de la compétence de la police mais d'une commission dépendant, dans sa majorité, du Département des travaux publics. Etrange anomalie qui empêche la police cantonale d'améliorer la signalisation là où de nombreux accidents se produisent, le feu vert devant venir des travaux publics...

Le nombre d'accidents occasionnant des blessures est en légère diminution par rapport à l'année dernière (865 à la mi-décembre, pour 909 en 1978). Par contre, le nombre de morts a sensiblement augmenté : 71 en 1978 et 93 cette année. Pour M. Schmid, il est illusoire de croire qu'une intensification des contrôles diminuera le nombre d'accidents mortels. Il s'agit avant tout d'une question d'éducation dans ce canton où beaucoup de gens aiment la « conduite agressive ». Cette éducation doit se faire en priorité par les maîtres de classe au moment où les élèves sont le plus réceptifs ; le policier peut intervenir pour aider les enseignants, mais il ne constitue qu'un moyen à disposition sur intervention des responsables scolaires.

Le Valaisan a également tendance à mettre en doute l'opportunité de certains signaux ou limitations, de par son esprit frondeur. Et M. Schmid de suggérer que les personnes subissant un retrait de permis puissent suivre des cours de conduite et « racheter » une partie de leur peine.

M. Schmid a rappelé que les lignes directrices pour la législature en cours mettaient l'accent sur la lutte contre la criminalité, tout en se montrant prêt à corriger le tir en faveur de la route, notamment dans le sens de l'information des conducteurs.

L'effectif de la police cantonale est de 314 personnes. Les nouvelles recrues peuvent opter pour deux types de formation. Soit l'école d'aspirants (jeunes de 20 à 28 ans), soit l'apprentissage. Les jeunes achevant le cycle d'orientation manifestent un intérêt certain pour cette profession et le choix se fait sur la base d'un examen d'entrée. La police cantonale compte 26 postes dans le canton, ce qui permet de former une quarantaine d'apprentis répartis sur trois classes d'âge.

Interrogé sur le principal souci d'un commandant de police à la fin de cette année, M. Schmid a répondu qu'il s'agissait des promotions. A ce sujet, le Valais innove : le chef de la police a mis sur pied un examen de promotion pour les grades inférieurs (jusqu'à sergent), sur une durée de trois jours. Cette formule donne entière satisfaction et encourage les jeunes agents à se perfectionner en vue des examens.

M. Egas

Valais

Montagne russe géante à Monthey

Si vous vous promenez aux abords de l'entreprise Giovanola à Monthey, n'allez pas croire qu'un artiste original est passé par là... La gigantesque installation qui frappera votre regard sert à tester la fiabilité d'un engin destiné à devenir la principale attraction d'un parc d'amusement de Buenos Aires. Cet engin, d'aucuns l'appellent « montagnes ruisses », d'autres « grand huit » ou encore « roller coaster ».

De la forge créée en 1888 à l'entreprise qui emploie aujourd'hui 440 personnes dans le Chablais valaisan, c'est l'histoire d'une famille montheysanne. Une histoire marquée par différentes collaborations comme celle qui débuta, voilà huit ans, avec la société zurichoise Intamin, spécialisée dans la vente d'installations de parcs d'amusement dans le monde entier. Depuis, Giovanola a construit plusieurs tours spirales (une cabine — qui tourne sur elle-même — emmène des passagers le long d'un axe d'une hauteur de 100 m) et des « tours parachutes » (tours munies de bras supportant chacun un parachute avec des nacelles à deux places suspendues sous les parachutes, montant à une vitesse de 4 m/seconde et redescendant à 8 m/s).

Les ateliers Giovanola terminent actuellement une installation de beaucoup plus grande envergure : un « grand huit » à double voie qui occupera une surface d'environ 280 m x 150 m dans la capitale argentine.

Pour les profanes, un « grand huit » consiste en une voie sur laquelle se déplacent par gravité des véhicules montés sur roues. L'attrait principal : les fortes pentes, les creux et les bosses, occasionnant de grandes variations de vitesse. Les passagers sont tantôt plaqués sur leurs sièges (ils sont bloqués dans leurs sièges par des barres de sécurité verrouillées) dans les courbes concaves, tantôt en état de quasi-apesanteur dans les courbes convexes.

Dans un « grand huit » à double voie, deux véhicules circulent toujours en parallèle, se dépassant et se rattrapant successivement.

Les deux voies de l'installation construite à Monthey mesurent 1,1 km chacune et culminent à plus de 26 mètres au-dessus du sol, avec une pente maximale de 120 %. Sur chaque voie circuleront trois trains de sept véhicules, avec quatre passagers par véhicule. Le temps du parcours : 2'40", avec une vitesse maximale de 80 km/h.

Les véhicules possèdent chacun 20 roues montées sur châssis en acier et ils sont conçus pour résister à des accélérations centripètes égales à six fois la pesanteur.

Parmi les problèmes de fabrication : le degré de précision nécessaire pour garantir la juxtaposition des éléments et une géométrie correcte permettant de provoquer des sensations fortes en toute sécurité. Le calcul de la géométrie et des gabarits pour la coupe des pièces et leur assemblage ont été réalisés par ordinateur.

Les premiers matériaux à destination de l'Argentine sont partis à la mi-octobre. Sitôt les essais terminés à Monthey, le circuit sera démonté, peint et expédié à Buenos Aires où le montage final s'effectuera au printemps prochain.

M. E.

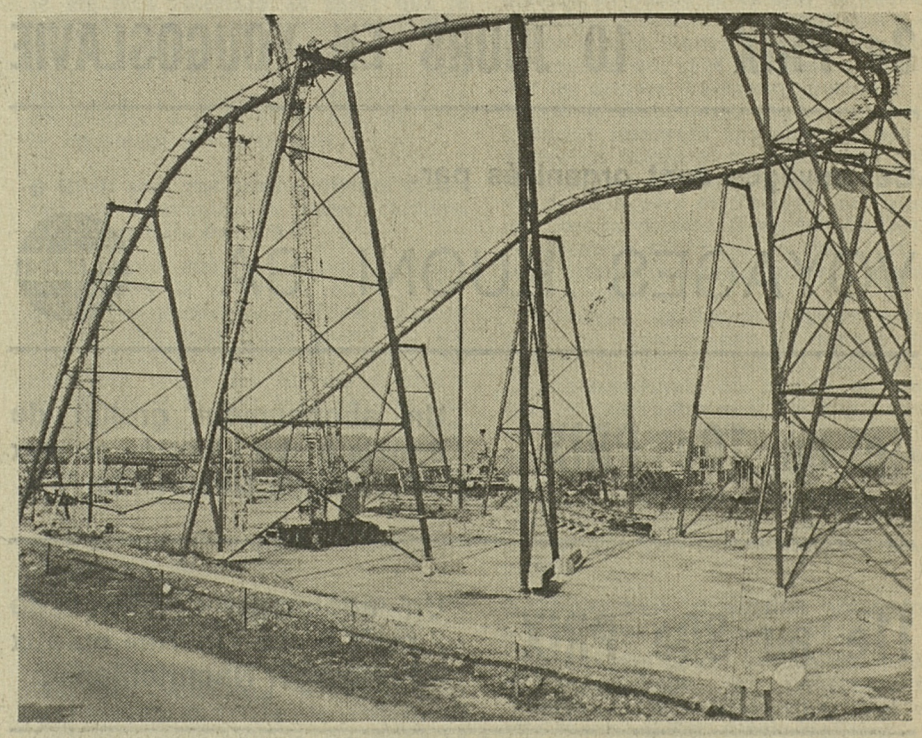

L'installation d'essai montée en Valais. Elle ne constitue que le quart de l'installation totale et le tracé se limite à une simple boucle, alors que la géométrie définitive aura l'allure d'un 8 replié sur lui-même. (Photo Pot)

Pour vos cadeaux de fin d'année

La Maison du Tricot vous offre :

Veste manches longues, 2 poches, très souple, finitions soignées,
60% laine 40% acryl 25.—
en pure laine vierge 29.80

Gilet sans manches 60% laine 40% acryl 19.80

Jupe jersey avec ceinture forme mode 39.80

Articles fabriqués en Suisse jusqu'à la taille 48, grand choix de coloris, offre vraiment exceptionnelle

la maison du tricot

Fribourg
12, rue de Romont
22 11 80

Lausanne Genève Neuchâtel
Fribourg La Chaux-de-Fonds

EXCEDENTS DE FRUITS ET DE LEGUMES

Une intéressante initiative

Le refrain est désormais connu : chaque année, la production agricole valaisanne est excédentaire. Jusqu'à ce jour, les solutions utilisées étaient boiteuses. Le président de l'Union des expéditeurs de fruits du Valais (UNEX), M. Jacques Bérard, souligne trois carences : ces solutions ne s'intègrent pas dans une ligne de continuité ; elles sont largement tributaires des équipements d'utilisations techniques d'autres régions du pays, souvent concurrentes du Valais, d'où de graves inconvénients lorsque les excédents sont généralisés ; enfin, la valorisation possible de certains excédents sur le marché des produits semi-fabriqués n'est pas réalisable en l'absence de structures industrielles et commerciales appropriées.

« Soucieuse de la crise dont souffre notre économie fruitière et convaincue de l'efficacité de l'économie privée, l'UNEX a pris l'initiative de promouvoir la fondation d'une société pour l'utilisation technique et l'exportation d'excédents ». Telle est l'importante décision prise ce week-end par l'UNEX.

Le capital social a déjà été trouvé et la nouvelle société devrait être opérationnelle au début des récoltes de l'année prochaine. Pour le pressurage des pommes (les fruits qui occasionnent le plus de soucis), les installations devraient permettre de traiter de 6 à 8 mio de kg pendant les mois de cueillette. La société s'occupera également de la commercialisation de ses produits sur le marché suisse et à l'étranger. Elle effectuera aussi de la congélation de fruits et légumes pouvant se conserver sous cette forme, grâce à une collaboration avec une maison de la banlieue sédunoise.

Pour les agriculteurs valaisans, cette nouvelle constitue un réel espoir au terme d'une année pénible pour les gens vivant de la terre.

M.E.

Participez à l'élection du

« MERITE SPORTIF »

1er PRIX 9 JOURS A

LA GUADELOUPE

pour 2 personnes

2e PRIX 3 JOURS A MADRID

3e PRIX 10 JOURS EN YOUGOSLAVIE

Ces voyages sont organisés par

VOYAGES KUONI SA

4e au 10e PRIX — Un abonnement gratuit de 6 mois à «La Liberté» ou aux « Freiburger Nachrichten ».

11e au 30e PRIX — Un abonnement gratuit de 3 mois à «La Liberté» ou aux « Freiburger Nachrichten ».

En outre, tous les gagnants sont invités à la cérémonie de remise du MERITE SPORTIF FRIBOURGEOIS.

Règlement du Mérite sportif fribourgeois

ARTICLE 1

Il est créé sur le plan fribourgeois un Mérite sportif doté d'un prix annuel en nature offert par « La Liberté » et les « Freiburger Nachrichten ».

ARTICLE 2

Ce prix est destiné à récompenser un sportif fribourgeois ou habitant le canton de Fribourg qui par ses résultats, son comportement, son esprit sportif durant les compétitions aura le mieux servi les intérêts du sport au cours de l'année.

ARTICLE 3

Tout sportif qui aura bénéficié d'un prix ne pourra entrer en considération pour une nouvelle distinction qu'après un délai de trois ans.

ARTICLE 4

L'attribution du prix s'effectuera en collaboration avec l'Association suisse des journalistes sportifs, section de Fribourg, selon la procédure suivante :

a) Les membres de la section devront présenter la liste des sportifs au sens de l'article 2 et selon une procédure interne bien précise.

b) Cette liste dont les noms ne devront pas être communiqués au public sera transmise jusqu'en décembre de chaque année à l'administration de l'Imprimerie Saint-Paul.

c) « La Liberté » et les « Freiburger Nachrichten » publieront la liste des candidats et inviteront leurs lecteurs à voter pour les trois meilleurs en les classant sur un bulletin de vote selon l'ordre de mérite. Il sera attribué 3 points au premier, 2 points au deuxième et 1 point au troisième.

d) Le dépouillement des bulletins de vote s'effectuera au siège de l'Imprimerie Saint-Paul. En cas d'égalité de points le sportif porté le plus grand nombre de fois en tête de liste sera déclaré le plus méritant. Si néanmoins l'égalité subsiste, entrera alors en considération le deuxième rang, respectivement le troisième jusqu'à ce que les concurrents soient départagés.

ARTICLE 5

Le prix sera décerné au cours d'une cérémonie, au plus tard jusqu'au 31 mars de l'année suivante. La commission du Mérite sportif établira la liste des invités.

Elle décernera également une autre distinction au dirigeant, à l'équipe, au club, à l'association ou à l'autorité communale qui aura le mieux contribué au développement du sport dans le canton de Fribourg.

ARTICLE 6

Toutes les questions non réglées par le présent règlement seront tranchées sans appel par la commission du Mérite sportif formée de deux représentants de l'Imprimerie Saint-Paul et de chacun des journaux ainsi que de six délégués de l'Association des journalistes sportifs, section de Fribourg.

Le règlement de vote

1. Tous nos lecteurs peuvent participer au classement du Mérite sportif fribourgeois 1979.

2. Chaque lecteur ne peut nous envoyer qu'UN SEUL bulletin de vote officiel inséré dans « La Liberté » ou les « Freiburger Nachrichten ».

3. Chaque bulletin de vote écrit correctement et lisiblement sera envoyé sous pli fermé et affranchi à :

Mérite sportif fribourgeois
Boulevard de Pérolles 40
1700 Fribourg

4. Chaque votant classera trois sportifs dans l'ordre de mérite, c'est-à-dire par rang de 1 à 3. Il sera attribué 3 points au premier, 2 points au deuxième et 1 point au troisième.

5. Tout bulletin non rempli correctement sera considéré comme nul.

6. Dernier délai pour l'envoi des bulletins de vote :

JEUDI 31 JANVIER, minuit.

7. Parmi les votants qui auront désigné les trois sportifs dans l'ordre du classement final (à l'exception du personnel de l'Imprimerie Saint-Paul, des Freiburger Nachrichten, de Publicitas et des journalistes sportifs fribourgeois), il sera procédé à un tirage au sort pour désigner les deux gagnants de nos magnifiques prix et qui tous participeront à la cérémonie de remise du Mérite sportif.

8. Le dépouillement des bulletins de vote s'effectuera sur ordinateur au siège de l'Imprimerie Saint-Paul. En cas d'égalité de points, le sportif porté le plus grand nombre de fois en tête de liste sera déclaré le plus méritant. Si néanmoins l'égalité subsiste, entrera alors en considération le deuxième rang, respectivement le troisième rang, jusqu'à ce que les concurrents soient départagés.

9. Notre journal n'entretiendra aucune correspondance sur le Mérite sportif.

10. Chaque votant accepte sans réserve le présent règlement. Les décisions de la commission du Mérite sportif, formée de 2 représentants de l'Imprimerie Saint-Paul et de chacun des journaux ainsi que de 6 délégués de l'Association des journalistes sportifs, section de Fribourg, seront sans appel.

11. Proclamation des résultats :

FEVRIER 1980

La nouvelle équipe professionnelle Cilo-Aufina a été présentée hier

CLASSIQUES ET TOURS AU PROGRAMME

Depuis quelque temps déjà, on savait qu'une nouvelle équipe cycliste professionnelle allait être mise sur pied en Suisse romande. C'est maintenant chose faite, puisqu'au cours d'une conférence de presse tenue hier à Romanel-sur-Lausanne, les responsables de Cilo et d'Aufina ont présenté cette équipe aux journalistes. En présence des huit coureurs formant ce groupe, le directeur sportif, M. René Franceschi, a tenu à présenter le programme de la saison qui prévoit quelques importantes classiques et les Tours.

Administrateur délégué de la maison Cilo, M. Louis Jan se plut tout d'abord à relever que l'équipe professionnelle Cilo s'était couverte de gloire entre 1942 et 1958 grâce notamment à Hans Knecht, champion du monde professionnel en 1946, Hugo Koblet qui compte un brillant palmarès, sans oublier que le premier professionnel de cette équipe fut Ferdi Kubler avec notamment une victoire à Lucerne-Engelberg et à A Travers Lausanne en 1942. Les frères Weilenmann, Jean Brun, Wagner, Croci-Torti, Guyot et autres Fornara, Geminiani ou Robic ont également porté les couleurs de ce groupe sportif suisse durant cette prestigieuse époque. Puis, ce fut au tour de M. Erwin Schmidt, membre de la direction d'Aufina, d'exprimer sa satisfaction de pouvoir collaborer avec le monde sportif.

Huit coureurs avec Schmutz comme leader

Ayant un budget sensiblement limité, cette formation comprendra huit coureurs seulement : Godi Schmutz, âgé de 25 ans, sera le leader de la formation. Ayant commencé le cyclisme en 1971, Schmutz est professionnel depuis 1975 et il s'est particulièrement mis en évidence la saison dernière avec un 9e rang au Giro, un 7e au Tour d'Allemagne, un 25e à Milan-San Remo. 16e au Tour de Suisse et 17e au Tour de Romandie, Godi Schmutz a le gabarit d'un capitaine. Il sera épaulé par Guido Amrhein (26 ans), 3e du championnat suisse en 1979, d'Erwin Lienhart (22 ans) spécialiste de cyclocross mais qui est tout de même capable de briller sur route (21e du Giro en 79), de Josef Wehrli (25 ans) du champion suisse 1979 Hans-Joerg Aemissegger (27 ans) et de Marcel Summermatter (23 ans) vainqueurs de nombreux critériums chez les amateurs. A leur côtés, on trouvera encore deux coureurs romands ; Thierry Bolle, qui a obtenu une 2e place au prologue du Tour de Corse, une 12e à Milan-Vignola et au GP de Dortmund.

Enfin, Georges Luthi (25 ans) de Lausanne fera ses débuts comme professionnel, après avoir réussi une intéressante saison chez les amateurs en 1979. Pour compléter l'équipe, on citera MM. Widmer, manager, Salzmann, masseur et Eberle, mécanicien. En ce qui concerne Demierre, des contacts existent, mais aucun engagement n'a encore été pris. Il s'entraînera avec l'équipe et touchera le matériel. Il pourra participer à Paris-Nice et au Tour d'Italie où il est nécessaire de posséder dix coureurs. Ce n'est qu'après le Giro qu'on pourra parler d'un engagement définitif de Serge Demierre, car pour l'instant on ne sait pas où il en est.

Un programme chargé

M. Franceschi est très optimiste à la veille de cette première saison et ses ambitions sont de placer un coureur dans les cinq premiers du Giro et de lutter pour la victoire au Tour de Suisse. L'entraînement physique a déjà commencé (deux à trois fois par semaine à Winterthour) et en janvier, ce sera le début de l'entraînement sur route, puisque les coureurs posséderont une combinaison protectrice de refroidissements, fabriquée par Hans Hess. En février, ce sera les premières épreuves sur la côte d'Azur, puis les classiques et les tours. Voici le programme prévu :

Février : Etoile de Bessèges, Prix de St-Raphaël, Prix d'Aix-en-Provence, Tour méditerranéen et Trophée Laiguelia.

Mars : Paris - Nice et Milan - San Remo.

Avril : Tour des Flandres, Flèche Wallonne, Amstel Gold Race, Milan - Vignola.

Mai : GP de Francfort, championnat de Zurich, Tour de Romandie et d'Italie.

Juin : Tour de Suisse et Semaine professionnelle.

Juillet : différentes courses en Suisse.

Août : GP d'Argovie, Tour d'Allemagne et de Hollande, Championnat du monde.

D'autres courses seront encore inscrites au programme des mois de septembre et d'octobre. L'équipe Cilo luttera sur deux plans la saison prochaine, car la formation des amateurs n'a pas été abandonnée et le directeur sportif reste M. Cuisani. Enfin, M. Louis Jan termina en donnant la signification du mot Cilo. Il provient de son père Charles Jan, qui avait un commerce à Lausanne et était né à Oron. Les initiales des quatres mots forment Cilo, le j étant transformé en i pour la phonétique.

M. Berset

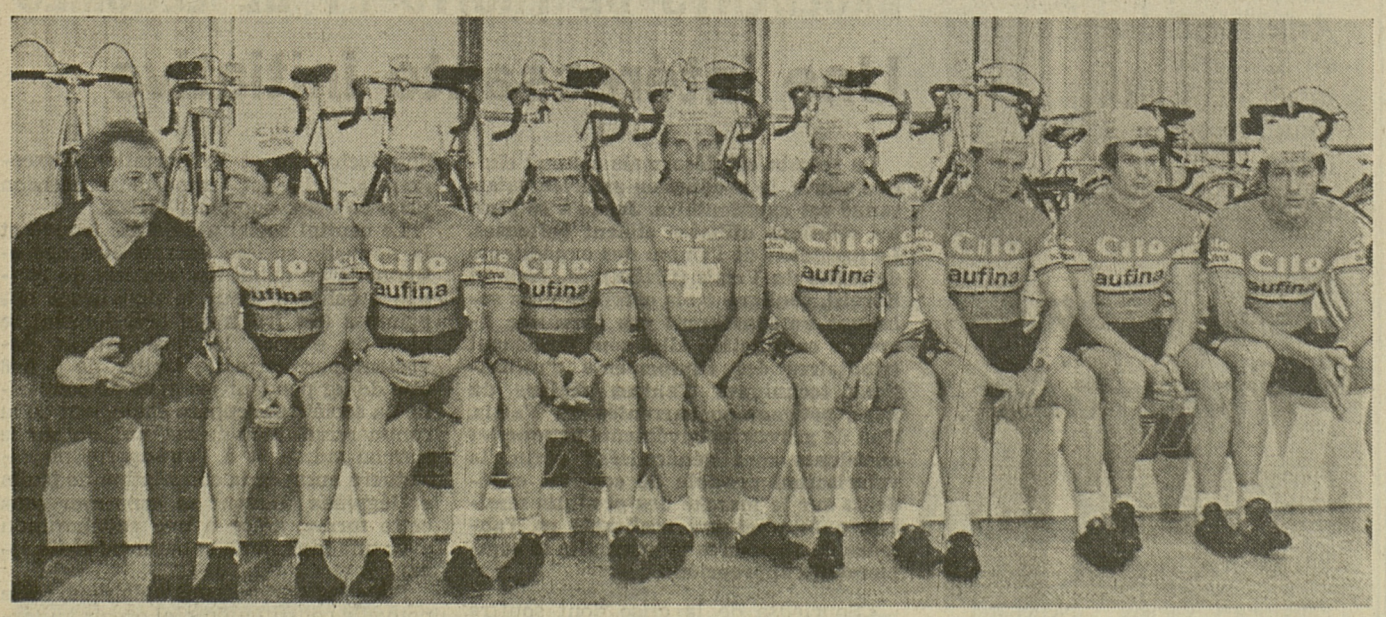

La nouvelle équipe de coureurs professionnels suisses présentée hier à Romanel. De gauche à droite : René Franceschi, directeur sportif, Georges Luthi, Godi Schmutz, capitaine de l'équipe, Guido Amrhein, Hansjoerg Aemisegger, Erwin Lienhard, Josef Wehrli, Marcel Summermatter et Thierry Bolle. (Keystone)

Vymazal grièvement blessé

Le Tchécoslovaque Miroslav Vymazal, ancien champion du monde de tandem, se trouve dans un état grave à l'hôpital de Brno à la suite d'un accident de la route. Il y a quelques jours, à la suite d'une collision avec un poids lourd, Wymazal avait dû être transporté d'urgence dans un centre de réanimation. Le champion tchécoslovaque souffre de fractures des côtes et des vertèbres, ainsi que d'une commotion cérébrale, et l'on doute qu'il puisse reprendre son activité sportive.

CANDIDATS AU MERITE SPORTIF FRIBOURGEOIS 1979

Dès aujourd'hui et jusqu'à vendredi, les pages sportives de « La Liberté » seront placées sous le signe du « Mérite sportif fribourgeois 1979 », onzième du nom. La formule adoptée depuis deux ans est reconduite. Elle innovait en ne limitant plus le nombre de candidats, mais en présentant au vote des lecteurs tous les candidats proposés par les journalistes sportifs du canton. Pour cette onzième édition, 10 sportifs ont été retenus. Aujourd'hui mardi, nous présentons deux candidats, mercredi et jeudi trois, vendredi deux. Pour ces présentations l'ordre alphabétique sera respecté. Chaque jour nous publierons également le bulletin de vote et aussi souvent que possible la liste des magnifiques prix réservés aux votants qui auront donné le classement final des trois premiers dans l'ordre exact. Nous publierons également les divers règlements du Mérite.

Une semaine « Mérite sportif »

Nous souhaitons que les lecteurs soient nombreux à voter et que le Mérite sportif remplira une fois de plus son rôle qui est de faire connaître des sportifs fribourgeois méritants.

Aujourd'hui nous présentons Pierre Décaillet (marche) et Léonard Devaud (hippisme).

Mercredi nous présenterons Michel Dubey (judo), Roger Galetti (haltérophilie) et Claude Jeanneret (automobilisme).

Jeudi ce sera au tour de Jacques Luthy (ski), Rudolf Marro (lutte) et François Mollard (football) d'être présentés.

Vendredi nous terminerons nos présentations avec Claudia Rossier (gymnastique) et Jean-Marie Waeber (hockey sur glace).

Pierre Décaillet (marche)

Prénom et nom : Pierre Décaillet

Date de naissance : 26 mars 1947

Domicile : Fribourg

Profession : employé de commerce

Hobby : assister en tant que spectateur à des manifestations sportives (rencontres de football et de hockey sur glace en particulier)

Quand et comment avez-vous débuté dans le sport ?

Ma première approche avec le sport de compétition s'est faite en 1960, année où j'ai adhéré au club des marcheurs de Fribourg.

Quels sont les trois meilleurs souvenirs ou résultats de votre carrière, exception faite de 1979 ?

Ma première participation aux championnats suisses d'athlétisme sur 10 000 mètres marche en 1976 fut un grand moment pour moi. En effet, à part le domaine purement sportif il fallait atteindre un minima, en l'occurrence 52 minutes, pour y participer —, j'ai eu l'occasion de côtoyer tous les grands noms que regroupait l'athlétisme helvétique et de partager les vestiaires avec Ryffel et Egger. La compagnie de ces gens ne peut que vous revigorer et agir positivement sur votre personne.

L'année 1978 me laisse également d'excellents souvenirs puisque c'est à cette époque que j'ai été appelé pour faire partie des cadres de l'équipe nationale où étaient réunis les meilleurs marcheurs du pays. Il va sans dire qu'un tel honneur ne vous laisse pas insensible, notamment lorsque c'est pour la première fois. C'est du reste durant cette même saison 1978 que j'ai remporté ma première importante victoire à l'extérieur de Fribourg, soit le grand prix de Penthalaz.

Quels sont vos meilleurs souvenirs ou résultats en 1979 ?

Mon meilleur résultat est sans conteste la 4e place que j'ai conquise au championnat suisse de marche sur 20 kilomètres où j'ai établi mon record personnel en 1 h 40'10". Cette performance m'a ouvert une place en équipe nationale. Il fallait en effet terminer parmi les quatre premiers du championnat suisse pour y accéder. De ce fait, j'ai été qualifié pour le « Lugano-Trophy » à Reus (Espagne), une épreuve qui représente une véritable Coupe du monde de la marche. Ce fut pour moi une enrichissante expérience que de vivre ces instants avec des marcheurs de la réputation des Hongrois, des Espagnols, des Français et des Norvégiens. J'ai ainsi pu sympathiser avec plusieurs marcheurs dont le tricolore Lelièvre qu'il n'est plus besoin de présenter dans le monde de la marche.

D'autres satisfactions ont également égayé mon périple en 1979. Ainsi, terminant 5e du championnat suisse des 10 000 m marche à Zoug, j'ai eu le plaisir d'améliorer ma meilleure performance personnelle sur cette distance de près de 50 secondes. D'autre part, composant avec quatre autres marcheurs l'équipe « Suisse romande » lors de la 17e épreuve internationale de relais Airolo-Chiasso (115 km) — personnellement, j'ai effectué le tronçon Monte Ceneri - Lugano —, nous avons fini 5e derrière deux équipes anglaises et deux équipes italiennes et obtenu le deuxième meilleur temps réalisé par une formation suisse dans cette épreuve depuis qu'elle a vu le jour. A côté de tout cela, j'ai participé à de très nombreuses compétitions, régionales et internationales, où j'ai terminé régulièrement aux places d'honneur.

Quels sont vos projets pour l'avenir proche ou lointain ?

Depuis cinq ans que je suis en pleine compétition, j'ai chaque année amélioré mes performances. J'espère donc poursuivre dans cette voie ce d'autant plus que je sens que je peux encore progresser aussi bien sur 10 que sur 20 km. C'est sur cette dernière distance que je possède toutefois le plus de réserve. Je m'efforce ainsi d'arriver à couvrir les seconds 10 km dans le même temps que les premiers. En outre, j'aimerais bien remporter une médaille à un championnat suisse de marche et participer à des matches internationaux. Pour combler ce dernier vœu, il faut donc que je finisse parmi les quatre premiers des épreuves de sélection. Ainsi, à très court terme, j'espère terminer dans les quatre premiers, à la mi-mars, dans la première épreuve de sélection afin d'être qualifié pour la rencontre Autriche-Suisse qui aura lieu à Pâques.

Quelles sont les qualités nécessaires à la pratique de votre sport ?

Pour figurer parmi les tout premiers sur le plan suisse, on ne peut plus se

réserver des mois de repos. Il faut donc faire beaucoup de sacrifices et se montrer très persévérant dans les entraînements. Un marcheur doit donc posséder une condition physique complète, une très grande force de caractère et ne pas avoir peur de souffrir. Ainsi, jusqu'à présent, je n'ai jamais abandonné car si je me déplace pour une épreuve, c'est pour aller jusqu'au bout.

Jan

Léonard Devaud (hippisme)

Prénom et nom : Léonard Devaud

Date de naissance : 8 juin 1945

Domicile : Meyrin, anciennement Romont

Profession : acheteur de bétail

Hobby : le cheval reste mon principal hobby, car dès que j'ai un moment de libre, je suis pris par les chevaux. Mes lectures se rapportent également au cheval.

● Quand et comment avez-vous débuté dans le sport ?

J'ai toujours été dans le milieu des chevaux et dès l'âge de 6-7 ans, je me suis intéressé au sport que je pratique encore maintenant, car mon père était alors à la fois driver et éleveur. Cela a certainement facilité mon goût pour ce sport. J'ai commencé la compétition à l'âge de 16 ans, dès que le règlement m'y autorisait.

● Quels sont vos trois meilleurs résultats ou souvenirs de votre carrière, exception faite de 1979 ?

Un de mes meilleurs souvenirs restera toujours la première course à laquelle j'ai participé. Je l'avais gagnée et cela fait tout drôle quand on n'a pas l'habitude. Mes trois titres de champion suisse des drivers amateurs en 1973-74 et 75 sont également de très bons souvenirs, tout comme les 82 victoires que j'avais remportées jusqu'à cette année. Chaque victoire est d'ailleurs un plaisir renouvelé.

● Quels sont vos meilleurs souvenirs ou résultats de 1979 ?

Mon meilleur souvenir de la saison 1979 est certainement d'avoir amené mon cheval « Fabrizio » au titre de champion suisse des trotteurs à Aarau dans une course très convoitée. C'est la première fois que je remportais cette importante épreuve. Ma deuxième place derrière Chellaix mais à égalité avec Schneider au championnat suisse des drivers constitue également une grande satisfaction, car elle est significative pour les résultats de l'ensemble de la saison : j'ai remporté 13 victoires et terminé sept fois à la deuxième place. J'ai également gagné à deux reprises le trio et me suis trouvé une fois à la deuxième place. Enfin, j'ai remporté le « Traber-Trophy », une compétition qui comprend douze courses. Avec un total de 57 points, j'ai très largement distancé mes adversaires. D'autre part le fait d'avoir gagné deux courses avec le cheval né et élevé chez mon père, « Hanover de la Battiaz », constitue également un des grands moments de ma saison. Il est en effet très important de mener de tels chevaux à la victoire au moment où l'élevage prend forme en Suisse.

● Quels sont vos projets pour l'avenir proche ou lointain ?

J'espère pouvoir demeurer tout d'abord en bonne santé afin de pouvoir participer à toutes les compétitions en Suisse et me mettre en évidence dans les courses qui sont les plus convoitées par les drivers. La saison prochaine en Suisse se disputeront des courses uniquement réservées aux chevaux nés et élevés en Suisse et mon principal projet sera alors d'y participer avec le cheval de mon père et d'essayer de l'amener vers la victoire. Il me fait d'ailleurs entièrement confiance ce cheval et je suis certain qu'on peut fonder de grands espoirs sur lui.

J'aimerais également pouvoir participer au championnat du monde des drivers à Vienne l'année prochaine. Ces championnats du monde ont lieu tous les quatre ans et il n'y a que deux sélectionnés par nation. Une sélection pour une telle compétition me ferait énormément plaisir car c'est la première fois que je pourrais participer à un championnat du monde. La lutte sera très sévère pour l'obtention des deux places.

● Quelles sont les qualités nécessaires à la pratique de votre sport ?

La maîtrise de soi est une des qualités primordiales, car pendant une épreuve où la concentration joue un rôle énorme il faut savoir maîtriser ses nerfs. Il faut également posséder un bon réflexe pour bien sentir la course et pouvoir réagir aux attaques des adversaires. Enfin, pour pratiquer ce sport, il faut aimer le cheval et faire le plus possible corps avec lui. Il est très important de pouvoir le comprendre, de connaître son caractère. La tactique et la technique de conduite du cheval sont devenues tellement importantes dans les épreuves qu'il est nécessaire de bien connaître le cheval qu'on guide, sinon la course est perdue d'avance. En quelque sorte, il faut avoir le « virus ».

M. Bt

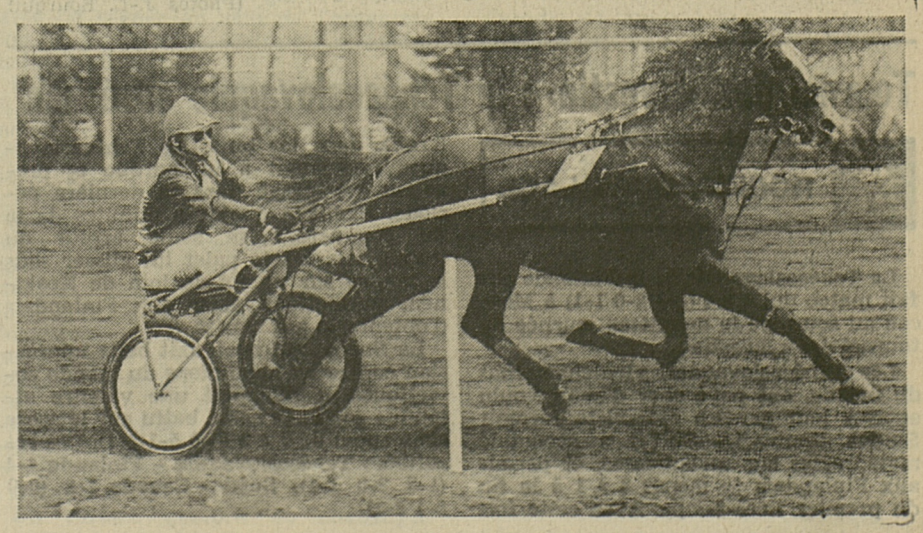

Bulletin de vote

Veuillez désigner les 3 meilleurs sportifs parmi ces 10 candidats

1. Décaillet P. (marche) 2. Dévaud L. (hippisme) 3. Dubey M. (judo) 4. Galetti R. (haltérophilie)

5. Jeanneret Cl. (automobil.) 6. Luthy J. (ski) 7. Marro R. (lutte) 8. Mollard F. (football)

9. Rossier Cl. (gymnastique) 10. Waeber J.-M. (hockey)

(Le numéro sert à l'enregistrement par ordinateur)

JE VOTE POUR

Nom	
1.	.....
2.	.....
3.	.....

(Indiquer le nom et le numéro du sportif)

Tout bulletin non rempli correctement, c'est-à-dire comportant plus de 3 noms ou comportant un sportif ne figurant pas parmi les candidats sera considéré comme NUL.

ADRESSE : .....

PRENOM : .....

NOM : .....

No postal : ..... LIEU : .....

Ce bulletin de vote écrit **correctement et lisiblement** sera envoyé sous pli fermé à :

Mérite sportif fribourgeois
Administration LA LIBERTE
Bd Pérolles 40 - 1700 FRIBOURG

DERNIER DELAI: jeudi 31 janvier 1980, à minuit

UN NOUVEAU CENTRE DE SKI DE FOND AUX MONTS-DE-RIAZ

L'EXPERIENCE MISE AU SERVICE DE TOUS

L'ambiance était à la fête samedi dernier sur les Monts de Riaz, même si les bourrasques de pluie ternissaient quelque peu le coup d'œil sur un paysage d'ordinaire des plus attachants. Quatre sportifs courageux et aussi audacieux réunissaient leurs invités pour l'inauguration du nouveau centre de ski de fond.

Le Chalet Neuf, point de ralliement du Centre de ski de fond des Monts-de-Riaz.

Les Monts de Riaz sont une région déjà bien connue des skieurs de fond et de randonnée. Les épreuves qui s'y déroulent chaque année ont attiré l'attention et ils sont nombreux à avoir découvert ce terrain qui se prête admirablement à la pratique du ski de fond. Ses parcours de type nordique avec un relief qu'on peut composer à volonté, ses traversées de plaines et de forêts sont un régal. Mais voilà jusqu'à ce jour, l'exploitation de ce merveilleux filon hivernal était resté à l'état embryonnaire. Heureusement que quatre sportifs de la région se sont lancés dans l'aventure en créant ce nouveau centre nordique et le dotant de solides bases de départ.

Trois skieurs renommés

Qui sont ces sportifs ? Laurent Haymoz est le premier responsable. Ancien membre de l'équipe suisse juniors et appartenant à une fameuse famille de champions, il s'est forgé un palmarès aux références nationales et même internationales au travers des grandes courses comme la Vasa ou la Marcialonga. Franco Piller a lui aussi joué un rôle en vue sur le plan suisse en même temps qu'il est un spécialiste renommé des épreuves européennes de longue distance. Jacques Murith n'est pas à présenter non plus et après avoir écumé les courses régionales, il a disputé avec succès de nombreux championnats suisses terminant encore 11e des 50 km en 1974. Le quatrième « mousquetaire » est un skieur touriste, Gilbert Volery qui a apporté sa science d'architecte.

Quatre pistes de 2 à 16,5 km

Situés à une altitude variant entre 950 et 100 m et étant réputés comme un coin à neige, les Monts de Riaz offriront une bonne variété de pistes. Quatre pistes de base ont été préparées : une très facile de 2 km, une facile de 5 km, une de moyenne difficulté de 8,5 km ; toutes ces trois pistes sont accessibles aux débutants, la 4e longue de 16,5 km est en revanche plus difficile. Elle intéressera spécialement les coureurs car elle emprunte le parcours des championnats romands de l'hiver dernier. Les pistes sont toutes balisées et tracées mécaniquement avec une chenillette et ouvertes tous les jours.

Reconnue par la Fédération suisse de ski au printemps prochain, une école de ski de fond fonctionnera déjà cet hiver et elle s'adresse aussi bien aux individuels qu'aux groupes et aux skieurs de tous les degrés : débutants, moyens, avancés, enfants ou personnes du 3e âge. Un système de location de skis est également prévu.

Le Chalet Neuf transformé

Soucieux de certaines commodités tout en tenant à conserver un caractère de simplicité, les promoteurs ont transformé le « Chalet Neuf », un grand chalet d'alpage, point de départ des pistes, en une buvette campagnarde, un local de fartage où les débutants pourront recevoir des conseils dans ce domaine et un poste sanitaire et de premiers secours.

Coureurs talentueux et ayant de nombreuses années de haute compétition derrière eux, les promoteurs ont annoncé leurs intentions : développer le ski de fond dans une région qui le méritait et ensuite et surtout faire bénéficier de leur riche expérience les skieurs de fond de tous niveaux. Ils l'ont clairement affirmé lors de la réunion de samedi dernier dont quelques phases méritent une attention.

C'est M. Placide Meyer qui a placé sous le signe de la simplicité et de l'amitié l'inauguration de ce nouveau centre nordique. Il a présenté les promoteurs après avoir salué les invités et en particulier les autorités préfectorales et celles de la commune de Riaz. Laurent Haymoz se fit l'interprète de ses collègues et il détailla la réalisation de ce centre de ski de fond, sans doute différent des autres, parce que créé par des coureurs conscients de tous les aspects de ce sport accessible à tous et à tout âge. Il insista sur l'aide décisive de la commune de Riaz, propriétaire du Chalet Neuf et des terrains. M. Volery se chargea d'expliquer l'aménagement du chalet et fit visiter les lieux.

Du côté des officiels, M. Georges Bertschy, syndic de Riaz, félicita les initiateurs et parla des exigences tant dans le domaine financier que du respect des lieux. M. Robert Menoud, préfet, formula des vœux pour que les efforts consentis soient récompensés et il loua l'utilisation judicieuse du chalet avec l'été l'armailli et son bétail et l'hiver les skieurs et leurs familles. M. André Gremaud, chef du fond à l'Association romande, apporta le salut de son groupement. Il nota également que si le ski de fond de tourisme est en grande vogue, la relève reste difficile chez les compétiteurs. Il souhaita que, grâce à ce centre, des jeunes découvrent ce sport et viennent grossir les rangs des coureurs.

Un dernier mot : laissez-vous tenter, venez jeter un coup d'œil sur les Monts de Riaz. Un accueil sympathique vous est assuré et des conditions optimales pour découvrir ou pratiquer le ski de fond.

G. B.

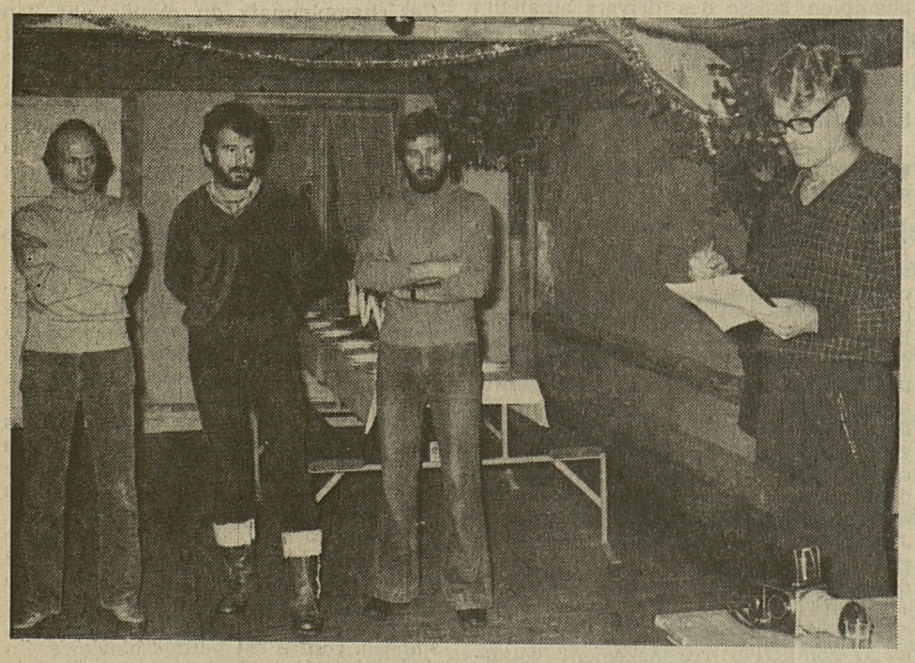

M. Placide Meyer (à droite) présente les promoteurs, MM. Laurent Haymoz, Gilbert Volery et Jacques Murith (depuis la gauche). Il manque Franco Piller retenu par un cours de perfectionnement de moniteur Jeunesse et Sport.

(Photos J.-L. Bourqui)

JEUX OLYMPIQUES ET PUBLICITE

Thomas Wassberg compromis ?

Une affaire de publicité risque de mettre en cause la participation aux Jeux olympiques de Thomas Wassberg, l'un des piliers de l'équipe suédoise, indique le quotidien « Aftonbaldet ».

La firme d'articles de sports « Roeckl », spécialisée dans la fabrication de gants de ski, utilise en effet une photographie représentant Wassberg pour la promotion de ses produits, rapporte le journal, preuves à l'appui.

Le skieur suédois affirme qu'il n'a jamais eu de contacts avec cette firme et qu'à plus forte raison, il ne lui a donné aucune autorisation pour l'utilisation de son nom à des fins publicitaires.

Wassberg qui a découvert par hasard la photo incriminée craint que cette affaire ne risque de menacer son statut d'amateur à la veille des Jeux olympiques de Lake Placid.

Le champion de ski alpin, Ingemar Stenmark, avait également été la victime de la publicité l'an dernier, lorsqu'un fabricant de chocolat suisse avait utilisé, sans son autorisation, une photo du Suédois pour vanter ses produits.

SKI. LA COUPE D'EUROPE A KLOSTERS

Jacques Luthy battu par Nachbauer et les conditions atmosphériques

Reporté de dimanche à lundi, le slalom géant masculin de Klosters, comptant pour la Coupe d'Europe, a été marqué par une surprise. L'Autrichien Hubert Nachbauer s'est imposé devant le spécialiste helvétique Jacques Luthy.

Les conditions atmosphériques fort changeantes avantagèrent dans la première manche les coureurs partis avec un haut numéro de dossard. Numéro 87, l'Autrichien prenait deux secondes à Luthy. Le Fribourgeois établissait nettement le meilleur temps dans la seconde manche mais sans parvenir à refaire entièrement son handicap initial.

Après une première manche décevante, Jean-Luc Fournier ne prenait même pas le départ de la seconde, tracée dans la région de la Furka-Parsenn.

Slalom géant masculin de Klosters comptant pour la Coupe d'Europe (1150 m-280 m de dénivellation, 43 et 46 portes) : 1. Hubert Nachbauer (Aut) 2'28"23 (1'15"88-1'12"35). 2. Jacques Luthy (S) 2'29"50 (1'17"93 - 1'11"57). 3. Florian Kindl (Aut) 2'29"53 (1'16"16 - 1'13" 37). 4. Harad Gefle (Nor) 2'29"75. 5. Efren Merelli (It) 2'29"84. 6. Pascal Beney (S) 2'29"97. 7. Urs Naepflin (S) 2' 30"21. 8. Hans Wallinger (Aut) 2'30"36. 9. Alex Giorgi (It) 2'30"41. 10. Paul Frommelt (Lie) 2'30"43. Puis : 13. Hans Grueter (S) 2'30"60. 14. Joël Gaspoz (S) 2'30"61. 15. Bruno Kernen (S) 2'30" 94. 18. Kurt Gubser (S) 2'31"09.

Entraînement à Zell am See : encore Nadig, mais...

Le mauvais temps a eu une influence néfaste sur les premiers entraînements de la descente féminine de Coupe du monde de Zell am See. Plusieurs concurrentes ont renoncé à effectuer la totalité de la piste avec en tête l'Autrichienne Anne-Marie Moser et les Suissesses Gaby Infanger et Bernadette Zurbriggen. Ainsi le meilleur temps réalisé par Marie-Thérèse Nadig ne prend-il qu'une valeur relative. Les résultats des premiers essais : 1. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'34"41. 2. Irene Epple (RFA) 1'36"26. 3. Cindy Nelson (EU) 1'36"27. 4. Doris de Agostini (S) 1'36"90. 5. Karin Schneeweiss (Be) 1'37"01. 6. Jan Soltysova (Tch) 1'37"30. 7. Marie-Luce Waldmeier (Fr) 1'37"35. 8. Ingrid Eberle (Aut) 1'37"64. 9. Evi Mittermaier (RFA) 1'37"67. 10 Hanni Wenzel (Lie) 1'37"72. Puis : 15. Zoe Haas (S) 1'39"93. 22. Christiner Klossner (S) 1'41"71. 24. Petra Wenzel (Lie) 1'41"76. 26. Annemarie Bischofberger (S) 1'42"10. 28. Evelyn Dirren (S) 1'45"26.

L'Allemand Snoek meilleur cavalier du CSI de Paris

Le cavalier allemand Henrik Snœk a été couronné meilleur concurrent du CSI de Paris à l'issue de la dernière soirée du concours de la porte de Versailles qui a pourtant vu deux victoires françaises.

Le jeune « espoir » Jean-Marc Nicolas a remporté, avec « Seaman », la 9e épreuve à l'issue d'un barrage qui l'opposait à quatre cavaliers, parmi lesquels le champion olympique de Rome et double champion du monde l'Italien Raimondo d'Inzeo.

L'autre victoire française est celle de Michel Robert dans l'ultime épreuve du CSI de Paris, le Prix des vainqueurs — championnat de Paris — qui s'est disputé sous la forme d'une finale tournante : quatre cavaliers (Michel Robert, l'Allemand Henrik Snœk, le Suisse Thomas Fuchs et l'Irlandais Paul Darragh) ont effectué quatre parcours successifs sur chacun des quatre chevaux présentés.

C'est Michel Robert qui tirait le meilleur parti de ses diverses montures. En prenant la deuxième place de cette finale tournante, l'Allemand Henrik Snœk consolidait sa position de meilleur cavalier du concours dans laquelle il s'était installé, l'avant-dernier soir, en remportant « la puissance » succédant ainsi à l'Irlandais Paul Darragh.

BOXE

Une défaite d'Ungaro

A Pesaro, l'Italo-Lausannois Vincenzo Ungaro a été battu par k.-o. au 6e round dans un combat comptant pour le championnat d'Italie des surwelters.

Au cours des premières reprises, le tenant du titre Luigi Minchillo, qui boxait devant son public, fut souvent en difficulté. Victime de sa trop grande générosité dans l'effort, Ungaro prit des risques inutiles. Au 6e round, il était cueilli une première fois à la face avant d'être cloué au sol par un uppercut à l'estomac.

Cardona conserve son titre

Le Colombien Ricardo Cardona, champion du monde — version WBA — des super-coq, a conservé son titre en battant aux points l'Argentin Victor Sergio Palma, dans la ville colombienne de Barranquilla.

CHAMPIONNATS UNIVERSITAIRES SUISSES DE COURSE D'ORIENTATION

Médaille d'argent pour une Fribourgeoise

Les championnats universitaires suisses de course d'orientation se sont déroulés dernièrement à Wegenstetten (AG). Sur un parcours de 5,9 km, malgré la neige et des pentes glissantes, Suzanne Luescher, de Fribourg, a obtenu brillamment la médaille d'argent, avec un temps de 39'55", à 40 secondes de R. Humbel de l'Université de Zurich.

Les Fribourgeois ont bien couru, mais la concurrence des Universités de Berne et Zurich, qui comptaient dans leurs rangs plusieurs membres de l'équipe nationale de course d'orientation, s'est avérée trop forte. G. Poltera termine 19e, T. Schartum 20e et P. Wyler 35e.

(pc)

CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE SUISSE DE HANDBALL

Fribourg se défend, mais...

A la halle de la Poya se sont déroulés les matches du tour préliminaire du championnat universitaire suisse de handball. Les équipes de Fribourg, Berne, Lausanne et Neuchâtel étaient en présence. Berne a dominé toute cette rencontre grâce à la présence dans son équipe de joueurs du championnat bernois. Face à Berne et à Lausanne, l'équipe de Fribourg, malgré son bon niveau, manque encore de métier et concède deux défaites. Le très bon comportement du gardien de Fribourg, Beat Imholz, empêche l'écart de se creuser. Une victoire tout de même face à Neuchâtel, 15 à 7.

CHAMPIONNATS FRIBOURGEOIS INDIVIDUELS DE SQUASH

UN NOUVEAU TITRE POUR IAN WALDEL...

Les Championnats fribourgeois de Squash se sont déroulés dernièrement au Squash Club de Fribourg, à Marly.

On a relevé un niveau de jeux nettement supérieur à celui des années précédentes. Cette hausse de qualité est principalement due aux nombreux entraînements organisés au sein du club et au nombre croissant de nouveaux membres dont certains s'avèrent déjà d'excellents joueurs.

Pour la première fois, un championnat junior mixte a été organisé pour les jeunes de moins de 16 ans. Jenny Newman, qui l'emporte face à Jacques Müheim, a cumulé les gloires en remportant également la 1re place dans la catégorie dames devant Françoise Aebischer, la tenante du titre, et Sue Châtelain, troisième.

Jenny ajoute à cette excellente performance la Coupe de Consolation «Dames » du Championnat Suisse-Romand qu'elle avait remporté la semaine précédente.

Chez les Messieurs, Ian Waddell s'est imposé, pour la deuxième année consécutive, en battant Geoff Hearn dans un match de haut niveau technique et physique ; quant à Murray Sobels, il termine troisième.

Les Coupes de Consolation reviennent à Madeleine Lenz chez les Dames et Daniel Châtelain chez les Messieurs.

L'ensemble du championnat s'est déroulé en 118 matches sur 3 jours dans une ambiance détendue, malgré certains matches très acharnés.

Le squash est le sport qui connaît actuellement la plus grande expansion dans le monde entier et tous les mercredis soir, le public est cordialement invité par le Squash Club de Fribourg à venir à Marly faire plus ample connaissance avec ce sport. Fa

Koch et Drogan sportifs de l'année en RDA

L'athlète est-allemande Marita Koch, détentrice des records du monde du 200 (21"71) et du 400 m (48"60) et le coureur cycliste Bernd Drogan, médaillé d'or mondial par équipe et médaillé de bronze individuel aux championnats du monde, ont été élus meilleurs sportifs de l'année en RDA. Ils ont été plébiscités par un sondage entrepris par « Junge Welt », organe des jeunesses communistes.

Par équipes, la sélection cycliste ayant remporté le titre mondial des amateurs sur 100 km à Valkenbourg, aux Pays-Bas, (Bernd Drogan, Hans-Joachin Hartnick, Andreas Petermann, Falk Boden) est arrivée en tête devant l'équipe féminine d'athlétisme engagée dans les Coupes du Monde et d'Europe et le onze national de football.

C'est la deuxième fois de suite que Marita Koch, 22 ans, étudiante en médecine à Rostock, 1 m 71 pour 60 kg, est désignée. Elle est arrivée nettement en tête avec 231 761 voix devant Rosemarie Ackermann, ex-détentrice du record du monde du saut en hauteur (2 m) et Ruth Fuchs, recordwoman mondiale du lancement du javelot avec 69 m 52.

Tournoi des «Izvestia» : la Tchécoslovaquie en échec

HOCKEY SUR GLACE

La Tchécoslovaquie et la Finlande ont fait match nul 4 à 4 (1-3 2-0 1-1) à Moscou au cours de la deuxième journée du tournoi des « Izvestia ».

Les Tchécoslovaques, vice-champions du monde, ont payé cher d'avoir voulu essayer leur gardien réserviste Jaromir Sindel. Contracté, Sindel a accumulé maladresses sur maladresses, et permis aux Finlandais de mener 3 à 1 à la fin du premier tiers-temps. Avec cette fois Kralik dans les buts, les Tchécoslovaques revenaient à la marque et prenaient l'avantage dans la dernière période. Kralik à quelques minutes de la fin commettait sa seule erreur du match, laissant le palet lui glisser sous le ventre sur un tir de loin de Koskinen, permettant ainsi aux Finlandais d'obtenir un nul mérité.

La Suède, qui avait fait belle impression contre les champions du monde soviétiques, a remporté une victoire attendue sur le Canada, battu sur le score sans appel de 7 à 2 (0-0 5-1 2-1). Les résultats : Tchécoslovaquie - Finlande 4-4 (1-3 2-0 1-1). Suède - Canada 7-2 (0-0 5-1 2-1).

BASKETBALL. CHAMPIONNAT DE LIGUE B : MARLY - CITY FRIBOURG 67-108 (32-43)

CITY N'A FAIT AUCUN CADEAU

City Fribourg n'a fait aucun cadeau à son rival Marly vendredi soir. Dès la première minute de jeu, l'équipe de l'entraîneur Dumoulin a mis en place un dispositif efficace, au point que le leader de ligue nationale B ne laissa planer aucun doute.

Pourtant, ce fut Marly qui trouva le premier le chemin du panier adverse. Cette escarmouche passée, la domination du chef de file fut éclatante. Dans cette tourmente, un seul homme recula l'échéance, il portait le nom d'Andy Pecota. L'Américain de Marly domina le duel entre ressortissants des USA puisqu'il éclipsa son compatriote Mike Hopwood, qui soit dit en passant, tenait une petite forme à la salle du Grand-Pré. Malgré une performance honnête, sans plus, du Noir américain, City a démontré que sa place de leader n'est pas usurpée. Avec une équipe qui forme véritablement un tout, qui sait faire circuler le ballon avec rapidité, qui prend des risques payants, City Fribourg a le calibre pour réussir l'ascension.

Une première mi-temps vite expédiée

Un seul temps mort, celui demandé par l'entraîneur Dumoulin et quelques coups de sifflet des plus discrets d'une paire d'arbitres excellents. Cette deuxième confrontation entre Fribourgeois ne coupa pourtant pas le souffle des spectateurs en première mi-temps. Certes, le temps d'observation ne fut qu'une simple formalité, car, visiblement, les deux entraîneurs n'avaient fait aucun calcul. S'appuyant sur l'expérience de Jean-Bernard Dénervaud, qui reste un organisateur merveilleux, cette partie trouva rapidement sa vitesse de croisière. Un marquage individuel dès le milieu de terrain par une défense visiteuse très agressive priva Marly de son imagination habituelle. Toujours en mouvement, toujours placés dans l'espace libre, les joueurs de City posait un problème insoluble pour les joueurs de Gaby Dénervaud. Il fallut que Pecota prenne des responsabilités, celles de tenter le tir à distance. A cet exercice, l'Américain fut handicapé durant de longues minutes, et comme un certain Hopwood régnait en maître sous son panier, les contres furent menés d'une manière parfaite, apportant à City une avance intéressante à la marque. Le pensionnaire des bords de la Gérine ne se laissa pourtant pas abattre à ces premières offensives. Profitant des espaces dans une défense qui n'offrait pas toutes les garanties, puisqu'elle ne faisait pas preuve d'un marquage intransigeant et qu'elle était tout aussi approximative que celle de son adversaire, Marly fut capable de refaire une bonne partie de son retard. Cette courte période d'hésitations fut mise à profit par l'entraîneur Dumoulin qui injecta du sang nouveau dans son équipe. City passa alors la seconde vitesse étouffant du même coup l'adversaire. Cette version offensive du débat fut payante puisque City pouvait prendre une option sur son succès final, et ceci dans un temps record.

Une concentration extrême

Malgré une marge de 11 points, City ne se contenta pas de vivre sur cette substantielle avance. Profitant de la fatigue d'un cinq de Marly qui n'avait pratiquement pas quitté le terrain, Dumoulin demanda à son équipe de pratiquer un pressing sur tout le terrain. Cette manœuvre fut payante, car, dans le camp de Marly, on passa du stade de la précipitation à celui de l'affolement général. A plusieurs reprises, les engagements tombèrent directement dans les mains d'un homme placé en embuscade. Avec une rage de vaincre extraordinaire, City donnait libre cours à son tempérament. Pour l'entraîneur Dumoulin, pas de savants calculs. Simplement un engagement physique et des passes précises, en règle générale, un basket dénué de tout casse-tête, mais qui permet des actions spectaculaires et qui fait finalement monter le tableau de marque. Comme Mike Hopwood se trouvait dans un jour sans, le relais fut pris par Peter Marbach qui affola la défense par des tirs à distance précis et par des pénétrations qui reléguaient son cerbère au rôle de figurant. La fête était complète dans le camp de City, des joueurs faisaient preuve d'une concentration extrême même s'ils avaient cette partie bien en main. Certes, Marly connut quelques saines réactions. Pecota et Dénervaud tentèrent de remettre de l'ordre dans une équipe qui avait perdu Pavel Kacera sur blessure. Faute de moyens, le challenger laissait au chef de file le soin de conclure avec une ardoise finale qui dit bien qu'entre un premier de ligue B et un dernier, la différence est de taille.

MARLY

Renz Beat (2), Brulhart (4), Dénervaud (10), Pecota (36), Kacera (13), Pesse (2), Chobaz (-).

CITY

Sandro Cattaneo (10), Hopwood (20), Singy (6), Zahno (12), Marbach (28), Sudan (8), Marco Cattaneo (2), Dénervaud (6), Dafflon (4), Eicher (12).

Notes : sale du Grand-Pré à Marly. 200 spectateurs. Arbitrage excellent de Pasteris et B. Galley, junior. Ils ont sifflé cette rencontre dans l'esprit d'un derby. Aucune équipe, dans les deux mi-temps, ne fut sanctionnée des dix fautes.

belo

Le derby fribourgeois entre Marly et City a très vite tourné à l'avantage du second nommé. — Sur notre photo : Jean-Bernard Dénervaud tente un tir au panier sous les yeux de Sandro Cattaneo, Gaby Dénervaud (No 6), Brulhart, Singy (No 7) et Pesse. (Photo Jean-Louis Bourqui)

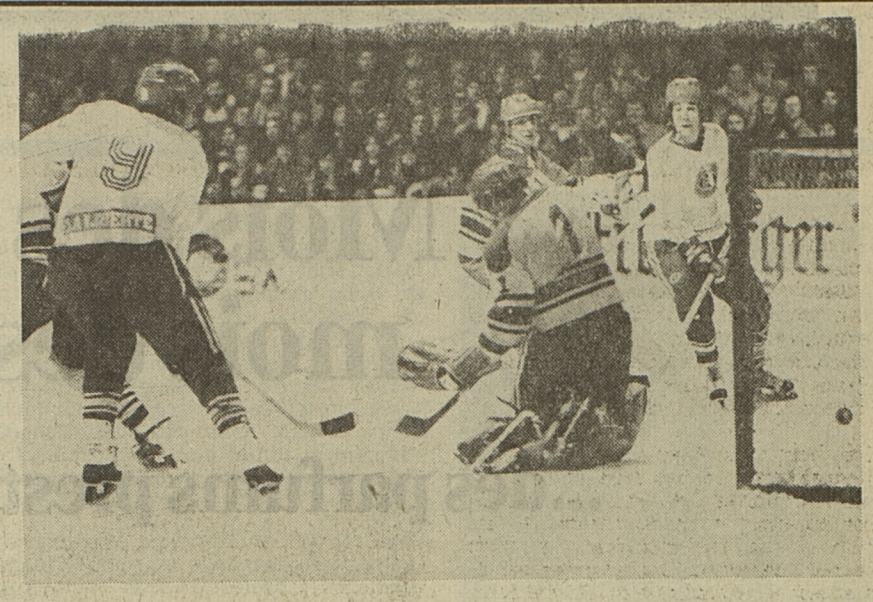

Bourreau de Sierre, Rotzetter (à gauche) échoue sur le gardien de Villars. Il faudra ce soir que l'attaque fribourgeoise retrouve toute sa verve. (Photo J.-L. Bourqui)

LIGUE B : CE SOIR, FRIBOURG REÇOIT LYSS

Toutes concessions sont interdites

Ce match devrait être pour le HC Fribourg l'occasion de redorer son blason terni par la déconvenue de samedi contre Villars. Mais si, il y a trois semaines encore, il n'était pas risqué de prévoir un succès fribourgeois, un tel pronostic paraît fort audacieux aujourd'hui. En effet, Lyss a été complètement transformé par l'arrivée du Canadien Boileau. L'ancien joueur des « Voyageurs », club réservoir des « Canadiens » de Montréal, a redonné confiance à un ensemble qui se trouvait à la dérive. Sous son impulsion Lyss a notamment créé une monumentale surprise en disposant de Sierre qui occupait alors la première place. Puis les hommes d'Oppliger ont écrasé Genève-Servette avant d'aller obtenir un méritoire partage des points dans le fief de Langenthal, là où Fribourg s'est cassé les dents. Il ne fait pas de doute que ces bons résultats sont à mettre sur le compte de l'euphorie causée par l'arrivée de Boileau. Mais cette euphorie ne pouvait durer et samedi Viège a disposé de Lyss qui avait pourtant l'avantage d'évoluer devant son public. Néanmoins, les Bernois se sont inclinés très honorablement ce qui indique clairement qu'ils sont maintenant capables de poser des problèmes à n'importe quel adversaire. Battu samedi, le HC Fribourg ne prendra certainement pas ce match à la légère. Il voudra se racheter et ne pas en rester sur une défaite à la veille des fêtes. Les gars des Augustins n'ont finalement perdu qu'une bataille samedi mais pas la guerre. Ils conservent toutes leurs chances d'obtenir une place parmi les deux premiers. Mais il est évident que leur position ne leur permet plus de faux pas et surtout pas face à la lanterne rouge. Il s'agit de ne pas perdre le contact avec Villars et Sierre et aussi de maintenir à distance une équipe de Viège qui a effectué ces dernières semaines un retour plutôt sensationnel puisqu'elle n'a plus que quatre points de retard sur les Fribourgeois. Dans ces conditions toute concession nouvelle coûterait très cher et les protégés de Pelletier le savent si bien qu'on peut raisonnablement attendre de leur part qu'ils ne fassent pas de détail.

Coup d'envoi : 20 h. 15

win

FOOTBALL

25e titre national pour Penarol

Plusieurs championnats nationaux sud-américains se sont soit achevés soit sont entrés dans une phase décisive au terme du troisième week-end de décembre. C'est ainsi qu'au Brésil, Vasco de Gama Rio de Janeiro et Internacional Porto Alegre se sont qualifiés pour la finale, qui sera jouée en matches aller et retour les 20 et 23 décembre. En Argentine, le champion sera connu le 19 décembre au terme de la finale qui mettra aux prises Union Santa Fe et River Plate Buenos Aires. En demi-finales, River Plate a éliminé Rosario (3-1) tandis que Union Sante Fe disposait d'Atletico Tucuman (2-0).

Au Chili, à deux journées de la fin, Colo Colo Santiago est assuré du titre puisqu'il compte neuf points d'avance sur son suivant immédiat. En Uruguay enfin, Penarol Montevideo a fêté son 25e titre national en écrasant lors de son dernier match de championnat « Liverpool » par 6-0.

Espagne : San Sebastian gagne à Gijon

Championnat de 1re division (13e journée) : Valencia-Rayo Vallecano 2-1. Atletico Bilbao - Barcelona 2-1. Union Las Palmas-Almeria 3-2. Atletico Madrid-Real Saragossa 3-0. Sevilla-Betis Sevilla 2-1. Malaga-Real Madrid 1-4. Burgos-Union Salamanca 2-0. Sporting Gijon-Real Sociedad San Sebastian 0-1. Espanol Barcelona-Hercules Alicante 0-0.- Classement : 1. Real Madrid 21 (29-16) -2. Real Sociedad San Sebastian 21 (19-8) -3. Sporting Gijon 18 -4. Valencia 15.

● Yaoundé (Cameroun).- Finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions, match retour : Union Douala (Cam.) - Hearts of Oak Accra (Ghana) 1-0. Douala vainqueur aux pénalties par 5-3.

NEUCHATEL - BEAUREGARD 120 à 65 (55-37)

Les Neuchâtelois trop forts

Disputant sa dernière rencontre du premier tour en terre neuchâteloise, Beauregard y a subi une cinglante défaite, illustrée par l'ampleur du score. Privée de Rossier (malade) et de Egger, l'équipe fribourgeoise a pourtant fourni une bonne prestation en première période. La pause d'hiver vient à point nommé pour les joueurs d'André Schaub, qui ont disputé un premier tour fort honorable.

Face à l'ancien joueur du Fribourg Olympic, Bucher, de retour dans sa première attache, Beauregard a fait illusion durant quelques minutes. A la 10e en effet, un écart de 10 longueurs assurait définitivement l'équipe locale du succès. Mais la centaine de spectateurs présents dans cette halle exiguë assistaient à de jolies phases de jeu. Bien sûr l'écart était déjà de 18 points à la pause, mais les Fribourgeois avaient pu dialoguer valablement avec leurs hôtes. Neuchâtel présentait des atouts supérieurs avec Bucher et Rupil, un très bon joueur de 2 m (auteur de 34 points). De plus, la taille et le gabarit supérieurs des Neuchâtelois leur ont vite facilité la tâche. A noter la bonne prestation de Schibler dans l'équipe fribourgeoise, comptabilisant plus de la moitié des points pour ses couleurs dans la première période.

Beauregard s'est affaissé aussitôt après la pause. Pendant que son rival inscrivait 20 points en l'espace de 5 minutes, les gens du président Pasquier n'inscrivaient que 2 paniers. Les Neuchâtelois avaient resserré leur défense, si bien que Schaub et Schibler furent surveillés de très près. Dans une salle aussi restreinte, la zone 3-2 associée à la puissance physique supérieure finirent d'assurer les joueurs locaux d'un score fleuve. On a peut-être regretté de ne pas avoir vu plus souvent Monney sur le terrain, lui qui est pourtant très remuant dans ces situations. Parlons aussi, au terme de la première ronde, du coach Chappuis, qui devrait parfois (malheureusement) faire abstraction de l'ambiance de copains qui règne au sein du club pour prendre des décisions lorsque certains joueurs ne sont pas en forme.

La lourde défaite concédée ternit la performance d'ensemble de Beauregard, qui a su prouver dans cette phase initiale, qu'il pouvait représenter avec succès le basket fribourgeois au niveau de la première ligue.

Beauregard : Clément (2), Ducrest (-), Schaub T. (22), Gillon (2), Monney (2), Nuoffer (4), Schibler (25), Schaub A. (8).

Jean-Marc Groppo

Tir au petit calibre de Bulle et environs

Un titre au concours fédéral de sections

Après une saison de tir bien remplie, les membres de la société de Bulle se sont retrouvés à Echarlens où un repas « chasseur » leur fut servi.

En saluant les convives et les invités, M. Yves Seydoux, président en charge, se réjouit de la participation des nombreuses dames. Il nota la présence de MM. René Romanens, président cantonal des Tireurs fribourgeois au petit calibre et président d'honneur de la société. Franz Firman, 1er président d'honneur, Georges Jaquet, président des Carabiniers de Bulle, Placide Meyer, officier des sports de la div. mont. 10, Georges Gremaud, président d'honneur des Carabiniers de Bulle, Pascal Tercier, président de la Société de tir de Vuadens.

En ouvrant la partie officielle, il présenta un bref rapport sur l'activité de tir en 1979 où, pour la première fois, la section sortit première au Concours fédéral de sections à Marly avec une moyenne de 86 708 points. Il mentionna aussi l'organisation du 3e Tir cantonal fribourgeois au petit calibre 1979 Bulle-Broc, où pendant deux ans des membres des sections de Bulle et de Broc furent sur la brèche pour que ce Tir cantonal soit un succès. En mettant un point final à ce rapport, le président se félicita de la parfaite entente qui n'a jamais cessé de régner au sein de l'organisation du Tir cantonal entre les membres de Bulle et Broc.

Il est de coutume dans la Société Petit Calibre de Bulle et environs de remettre les diplômes de membre d'honneur aux sociétaires qui ont reçu ce titre à l'assemblée générale du printemps à l'occasion de la soirée de clôture de l'automne. Cette année, deux membres de la société recevaient cette distinction : Yves Seydoux, président, pour vingt ans d'activité au sein de la section dont dix comme président, et Ernest Dousse, pour aussi vingt années comme membre actif et caissier dévoué. Un diplôme de membre honoraire aurait dû être remis à un membre externe, M. Louis Brodard de La Roche qui est malheureusement décédé durant l'année. Ce diplôme sera remis à titre posthume à sa famille.

Un certain nombre de challenges ayant été gagnés durant la saison de tir, les titulaires en prirent possession.

Un moment toujours attendu avec une certaine appréhension est la proclamation des résultats du tir de clôture. Cette proclamation fut commentée avec humour par M. Franz Firmann, qui est devenu un spécialiste en la matière. L'impatience était d'autant plus grande qu'aucun tireur ne connaissait son résultat avant cette soirée.

La nouvelle formule du tir à prix qui consiste pour le tireur à déterminer le nombre de points qu'il totalisera avant d'exécuter son tir a quelque peu surpris les bons tireurs.

Palmarès

TIR DE CLOTURE

Hommes : 1. Gachet Gilbert, 97 pts. 2. Geinoz Frédéric, 96 pts. 3. Dupont Marcel, 95 pts. 4. Cherpillod Jean, 94 pts. 5. Cherpillod Willy, 94 pts. 6. Sapin Adolphe, 94 pts.

Dames : 1. Dupont Jeanine, 98 pts. 2. Ducry Pierrette, 93 pts. 3. Sapin Judith, 92 pts. 3. Jaquet Anne-Claude, 91 pts. 5. Prélaz Maguy, 91 pts.

Juniors : 1. Maurer Christophe, 91 pts. 2. Prélaz Claude, 87 pts. 3. Gobet Jacques, 85 pts. 4. Tercier Lucienne, 82 pts.

Couples : 1. Dupont Marcel et Jeanine, 193 pts. 2. Gachet Gilbert et Régina, 186 pts. 3. Sapin Adolphe et Judith, 186 pts. 4. Prélaz Marcel et Maguy, 184 pts.

TIR A PRIX

Cible à 100 p. classement à la différence : 1. Dupont Marcel. 2. Beaud Charles. 3. Romanens René. 4. Prélaz Marcel. 5. Buchs Walter. 6. Sapin Adolphe. 7. Quartenoud Eloi. 8. Ropraz Jacques. 9. Dupont Jeanine. 10. Doutaz Léon.

SERIE 1979

1. Seydoux Yves, 526,7 p. 2. Geinoz Frédéric, 525,4 p. 3. Seydoux Didier, 524,6 p. 4. Sapin Adolphe, 522,9 p. 5. Sudan André vét., 518,5 p. 6. Prélaz Marcel 518,5 p. 7. Dupont Marcel, 518,4 p. 8. Gachet Gilbert, 517,5 p. 9. Giller Roger, 516,3 p. 10. Jaquet Simon vét., 514,4 p.

Ro

Mois des cadeaux – mois des parfums

...des parfums prestigieux, bien entendu!

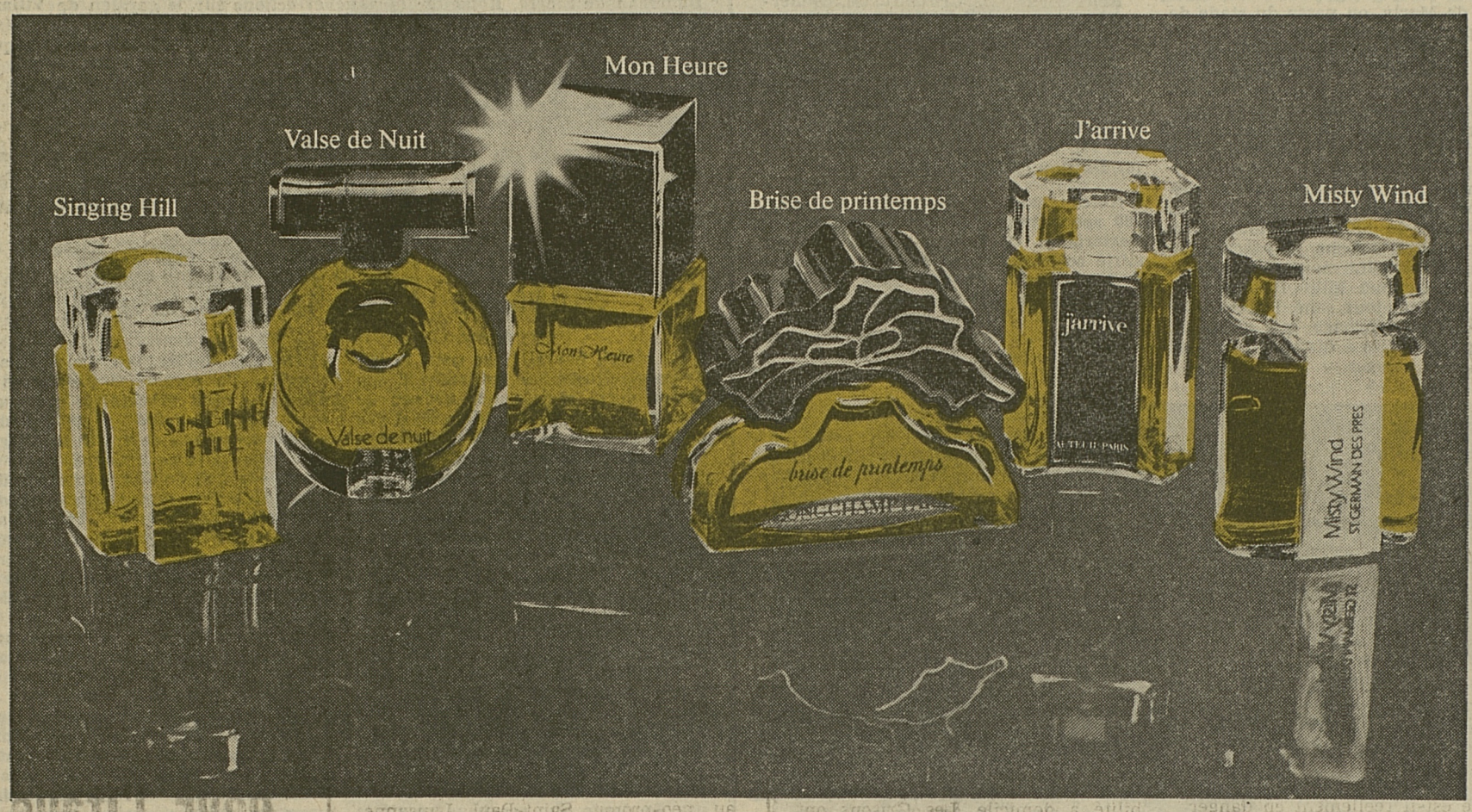

Nés d'essences précieuses subtilement composées, nos six parfums, extraits et eaux de toilette, ont su d'emblée séduire et conquérir.

Tout ça pour vous, Mesdames! Afin que vous puissiez vous entourer de senteurs légères, épicées ou encore capiteuses. Afin que, parmi ces six notes toutes aussi envoûtantes les unes que les autres, vous puissiez découvrir le parfum qui souligne votre personnalité. Afin que vous puissiez vous l'offrir et vous le faire offrir.

		Extrait de parfum 7,5 ml	Eau de toilette en flacon 120 ml	(100 ml)	en vaporisateur 100 ml
Singing Hill	sportif et jeune	19.–	16.–	(13.34)	15.–
Valse de Nuit	romantique et fleuri	17.–	15.50	(12.92)	17.–
Mon Heure	racé et séduisant	20.–	17.50	(14.59)	18.–
Misty Wind	fascinante féminité	17.–	15.–	(12.50)	15.–
J'arrive	grande élégance	18.–	17.–	(14.17)	16.50
Brise de printemps	romantique et frais	23.–	18.–	(15.–)	18.–

En exclusivité

MIGROS

Par amour pour ELLE.

Acheteurs de meubles Attention!

Vous pouvez comparer avec qui vous vondrez, cette offre du **Marché du Meuble est absolument sans concurrence!**

Lit rembourré

210.395. Tissu beige/noir. Avec radio-réveil et lampes sphériques. Sommiers à lattes avec dessous, coffre à literie. Matelas en mousse synthétique 2 x 90/200 cm. Y compris les appui-nuques.

Prix Marché du Meuble à l'emporter seul **1185.–**

Armoire à glace

210.051. Laquée blanc avec portes-miroirs en verre cristal bronze rosé. 153 cm (se fait aussi à 4 portes, en 203 cm). ● **Qualité suisse.**

Prix Marché du Meuble à l'emporter seul **445.–**

Livraison à domicile possible avec supplément. Paiement comptant ou à crédit. ESSENCE GRATUITE dès Fr. 500.— d'achat. ● Il vaut la peine d'en profiter! Ne se trouve qu'au

Marché du Meuble
Pfister Meubles
S 4/28—79

AVRY-CENTRE
à 7 km de Fribourg,
sortie de l'autoroute Matran. 1400 P
Tél. 037 - 30 91 31
Ouvert: lundi 13.30–20 h,
mardi à vendredi 9–20 h,
samedi 8–17 h

ideal job
Nous recherchons
SERRURIERS
SERRURIERS-CONSTRUCTEURS
Entrée tout de suite ou à convenir.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg

ideal job
Pour des postes fixes, nous recherchons des
MONTEURS-ELECTRICIENS
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg
037-22 50 13

ideal job
Pour des postes fixes, nous recherchons des
MAÇONS MANŒUVRES
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg
037-22 50 13

ideal job
Pour des postes fixes, nous recherchons des
mécaniciens-tourneurs-fraiseurs
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg
037-22 50 13

Pour notre entreprise (Fribourg-ville) nous cherchons une
EMPLOYÉE DE BUREAU
Nous demandons une bonne formation professionnelle, sténodactylo, bonnes connaissances de l'allemand. Travail varié, semaine de 5 jours.
Faire offres sous chiffre 17-31363 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Banque de la place
cherche pour son service de comptabilité
UNE EMPLOYÉE
A MI-TEMPS, LE MATIN
Entrée : tout de suite ou date à convenir.
Veuillez adresser vos offres à la **Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg, place de l'Hôtel-de-Ville, 1700 Fribourg, ✆ 037-22 28 62**
17-833

Offres et demandes d'emploi

Commerce en ville de Fribourg
cherche
EMPLOYEE DE BUREAU
Bonne sténodactylo, bonnes connaissances de l'allemand.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offre sous chiffre 17-31 364 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Imprimerie Saint-Paul
l'entreprise qui concrétise vos idées de publicité

Hôtel de la Rose Pizzeria ALFREDO
cherche
UN SOMMELIER
qualifié et dynamique aimant le contact avec la clientèle.
Bonne rémunération.
Faire offre à la direction au
✆ **037-22 06 67**
17-653

Olympic et Vevey n'ont pas su prendre leur revanche

La treizième journée du championnat de ligue nationale A n'a guère été favorable à Fribourg Olympic, Vevey et SF Lausanne, qui ont tous trois perdu de très peu sur leur terrain. Fribourgeois et Veveysans n'ont pas pu prendre leur revanche de leur défaite du premier tour, tandis que les Lausannois ont laissé échapper la victoire face à Nyon qui semble avoir été trop bien payé. Pour le reste, Viganello, Federale Lugano èt Pregassona ont confirmé leurs succès du match aller.

Quatre victoires tessinoises

Il est assez rare cette année que les quatre équipes tessinoises s'imposent lors de la même journée. C'est pourtant ce qui est arrivé ce week-end et il s'agit véritablement d'un exploit puisque deux d'entre elles jouaient à l'extérieur : Viganello et Momo Mendrisio. La palme revient d'ailleurs à cette dernière formation qui est allée s'imposer sur le terrain de Vevey et c'est dès le début de la seconde mi-temps que les Tessinois prirent l'avantage. Cependant, la partie resta indécise jusqu'à la dernière seconde. Momo doit d'ailleurs une fière chandelle à son duo américain, De Vries - Lauriski, qui assura la bagatelle de 63 des 75 points marqués par l'équipe. Les autres joueurs, et même Prati le meilleur marqueur suisse de la saison, durent se contenter d'un rôle de porteurs d'eau. La défaite est amère pour Vevey qui s'était assuré une avance de neuf points durant les quinze premières minutes et qui vit tout s'écrouler en peu de temps. Ne comptant que dix points, Vevey se trouve maintenant dans une situation préoccupante.

Pour Fribourg Olympic aussi, la défaite doit être amère, car les Fribourgeois eurent l'initiative des opérations durant une trentaine de minutes, avant de concéder une défaite absolument évitable. Il faut dire qu'ils n'ont pas été aidés par leurs Américains, qui ont disputé une partie en dessous de la moyenne, alors que du côté pulliéran le trio suisse Zali - Zbinden - G. Reichen retrouva suffisamment tôt son efficacité pour faire la différence. Ainsi, les Fribourgeois ont manqué l'occasion de se porter seuls à la deuxième place et se voient même rejoints par les Tessinois de Momo et de Federale.

Même si l'écart n'est que de six points, Federale Lugano n'a pas eu trop de problèmes pour prendre le meilleur sur la lanterne rouge Vernier. Mais le fait d'encaisser plus de 100 points face aux faibles Genevois doit tout de même inquiéter Raga et ses coéquipiers. L'essentiel finalement fut l'obtention des deux points. Il en allait de même pour la manière face à Lemania Morges. Dans une rencontre capitale dans la lutte contre la relégation, les Tessinois ont eu une saine réaction et ont d'emblée tenu à faire la différence. L'équipe vaudoise n'a pas connu son rendement habituel et l'Américain Suther se trouva bien isolé, si bien que la tâche de Pregassona fut facilitée.

Le derby vaudois entre SF Lausanne et Nyon fut tout aussi disputé que celui du premier tour et le résultat final est pratiquement le même avec cette fois-ci un avantage de deux points pour les Nyonnais. Ces derniers ont donc pu prendre leur revanche, mais ils ont connu passablement de chance. Leurs Américains se montrant dans un jour « sans» ce sont les joueurs suisses qui ont finalement fait la différence. Mais la sortie de Lockart pour cinq fautes à quelques minutes du coup de sifflet final fut fatale aux Lausannois.

Ces mêmes trois minutes furent également fatales aux Genevois du Lignon, qui avaient inquiété le leader Viganello jusque-là. Même si Wickman subissait un marquage intransigeant de la part de Yelverton, une nouvelle fois fabuleux, les Genevois ne s'étaient fait aucun complexe face aux Tessinois et ne comptaient que deux points de retard à trois minutes de la fin. Mais durant ce laps de temps, ils ne marquèrent plus le moindre point, car ils étaient à bout de souffle... C'est là que se situe la différence.

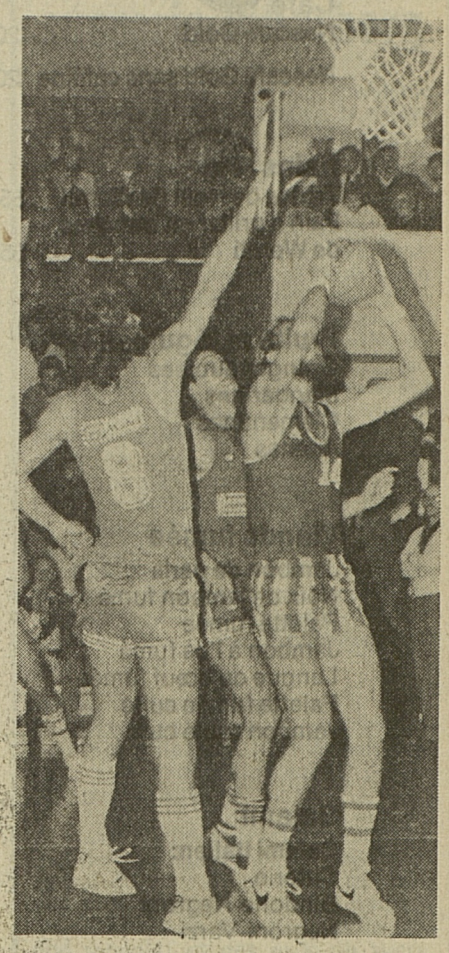

Le pivot de Pully, Service, n'a pas de peine à récupérer la balle sous le nez de Peter Kiener (no 8) et Croft.
(Photo Bourqui)

Classement

1. Viganello	13	12	1	1354-1206	24
2. Pully	13	9	4	1240-1126	18
3. Momo	13	8	5	1222-1122	16
4. Olympic	13	8	5	1193-1129	16
5. Federale	13	8	5	1211-1193	16
6. Nyon	13	7	6	1264-1255	14
7. Le Lignon	13	6	7	1145-1233	12
8. Vevey	13	5	8	1155-1126	10
9. Pregassona	13	5	8	1148-1138	10
10. SF Lausanne	13	4	9	1147-1231	8
11. Lemania	13	4	9	1165-1346	8
12. Vernier	13	2	11	1155-1294	4

Ligue B : City s'envole et des incidents

La première journée du deuxième tour du championnat de ligue nationale B a été favorable au leader City Fribourg qui a remporté le derby fribourgeois qui le mettait aux prises à Marly. City n'a eu aucune peine à remporter la victoire car il ne rencontra aucune résistance de la part d'un Marly qui a vu sa situation se détériorer à la suite de la victoire attendue de Reussbühl face au néo-promu Saint-Paul Lausanne. Contre l'autre néo-promu, Birsfelden, l'équipe de Neuchâtel n'a par contre pas su saisir sa chance et elle concède une surprenante défaite sur son terrain, alors que les Bâlois se mettent à l'abri d'une mauvaise surprise.

La journée fut particulièrement favorable à City, même si Bellinzone n'a pas été battu par Stade Français (95-93) comme généralement annoncé. La menace pour les Tessinois, pourrait venir de Martigny qui a conservé sa troisième place en remportant le derby valaisan contre Monthey. Les Valaisans, qui comptent un match en moins, peuvent théoriquement rejoindre Bellinzone. Quant à Muraltese, il concédait une très lourde défaite à Champel (près de quarante points d'écart) lorsqu'un de ses joueurs Udovicic frappa l'arbitre. Comme lors de lincident Kund à Fribourg, l'arbitre arrêta la partie et nous sommes curieux de voir quelles sanctions vont être prises à l'égard du club et du joueur, qui serait, paraît-il, un récidiviste. De toute façon, les Genevois gagneront la partie par forfait, car une autre décision serait absurde.

Classement

1. City	12	11	1	1235- 960	22
2. Bellinzone	12	10	2	1217-1001	20
3. Martigny	11	8	3	1048- 963	16
4. Stade Fr.	12	8	4	1107-1076	14
5. Muraltese	11	7	4	1016- 885	14
6. Monthey	12	7	5	1112-1159	14
7. Champel	11	6	5	1028- 997	12
8. Birsfelden	12	4	8	1090-1189	8
9. St-Paul	11	3	8	919-1083	6
10. Neuchâtel	12	3	9	1034-1177	6
11. Reussbuehl	12	2	10	1092-1244	4
12. Marly	12	2	10	1046-1212	4

M. Berset

Un nouveau leader pour les fêtes en ligue A ?

AROSA EN POSITION DE FORCE

Les hockeyeurs de ligue nationale disputent ce soir leur dernier match avant la pause d'hiver. Davos, en tête depuis la fin novembre, devra-t-il céder sa place de leader à son voisin Arosa ? Ce n'est pas impossible. Le néo-promu effectue en effet le périlleux déplacement de Kloten pendant que Berne en découdra avec Lausanne à Montchoisi ; Arosa, lui, est le seul du trio de tête à évoluer chez lui, où il n'a pas encore cédé le moindre point à qui que ce soit, contre un Langnau très vulnérable à l'extérieur. Le dernier match de cette soirée ne manque pas d'intérêt non plus puisqu'il oppose Bienne à La Chaux-de-Fonds dans le Seeland. Or l'équipe neuchâteloise ne désespère pas de se tirer de son inconfortable position et un dernier résultat positif avant la trêve serait le meilleur des stimulants.

Un dernier effort

Pour l'instant, Davos a battu deux fois Kloten et il est bien décidé, par une troisième victoire, à conserver seul la tête du classement. Les Zurichois viennent de subir trois défaites consécutives par le plus petit écart et celle de samedi, à Berne, est particulièrement amère — pénalité discutable dans les dernières minutes. C'est pourquoi les gars de Ochsner vont tenter de faire payer à Davos leurs dernières déconvenues. Le néo-promu a des problèmes de blessures et, samedi contre la lanterne rouge, il n'a eu son rendement habituel que dans le dernier tiers. Cadieux demandera donc un dernier effort à ses hommes qui présentent le meilleur bilan de ligue A à l'extérieur. Kloten, lui, n'est plus parvenu à s'imposer devant son public depuis six rencontres. Ce n'est donc pas de gaieté de cœur qu'il céderait les deux points à son hôte.

Un contrat avec la chance

Berne est-il réellement en danger à Lausanne ? On peut fortement en douter, pour deux raisons : la première est que les Bernois n'ont pas encore abandonné le moindre point aux Vaudois depuis que ces derniers ont réintégré la ligue A ; la deuxième, c'est la prestation quasi inexistante des Romands, samedi à Arosa. Toutefois, les gars de Vincent ont coutume de faire oublier rapidement de trop lourds échecs en réussissant immédiatement après une performance de valeur. La débandade d'Arosa pourrait donc très bien se retourner contre Berne. Il est vrai, cependant, que les champions suisses ont signé un contrat avec la chance et que cette dernière est régulièrement au rendez-vous quand ils ont besoin d'elle (voir les matches contre Arosa et Kloten). Les Bernois possèdent en outre en Martel et Mononen deux hommes de grande classe et l'on ne peut guère prétendre que ces mercenaires, grassement payés, volent leur argent : sur les soixante-trois buts marqués jusqu'ici par le CP Berne, ils en ont signé trente et un à eux deux, soit le cinquante pour cent.

En beauté

Arosa a donc les faveurs du calendrier compte tenu de son invulnérabilité à domicile. Les Grisons ont gagné tous leurs matches devant leur public et ils savent très bien qu'un dixième succès en dix matches pourrait leur valoir de passer les fêtes avec le titre de leader. Battu de manière indiscutable samedi par Bienne, Langnau a perdu ses quatre derniers matches à l'extérieur et il faudrait un formidable sursaut aux gars de l'Emmental pour faire trébucher les Grisons. Ces derniers ont donné un véritable récital samedi contre Lausanne et leur public attend qu'ils finissent l'année en beauté.

Nervosité et crispation

A Bienne enfin, La Chaux-de-Fonds va tenter d'obtenir un point, voire un succès, qui serait celui de l'espoir. La chose est plus simple à dire qu'à faire. Les Biennois ont retrouvé la bonne cadence et ils ont comptabilisé dix points au cours de leurs six derniers matches, dont huit, il est vrai, à l'extérieur. Les Biennois paraissent donc moins redoutables sur leur glace où la volonté de bien faire engendre nervosité et crispation. En ouvrant rapidement la marque, les coéquipiers de Gosselin pourraient accroître cette appréhension et battre enfin un adversaire qui, jusque-là, a eu toutes les peines du monde à lui imposer sa loi mais ne lui a pourtant rien laissé.

En ligue nationale B, le programme est le suivant : Lugano - Coire, Olten - Zurich, Rapperswil-Jona - Ambri Piotta, Zoug - Duebendorf (groupe est) ; Fleurier - Langenthal, Fribourg - Lyss, Villars - Genève Servette, et Viège - Sierre (groupe ouest). Deux matches se disputeront jeudi : Rapperswil - Lugano et Langenthal - Sierre.

mg

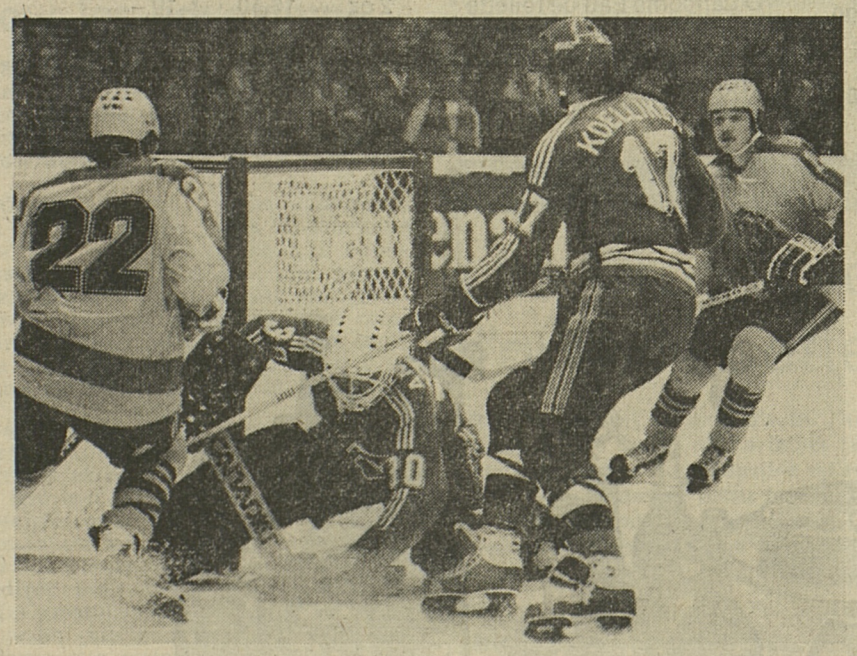

Alors que Anken, le gardien biennois, tentera d'opposer son veto aux Chaux-de-Fonniers, l'attaquant de Langnau Hutmacher (no 22) s'efforcera de mener la vie dure à Arosa. (Keystone)

Deux étrangers dès la saison prochaine

Réunie en assemblée extraordinaire à Berne, la ligue nationale (organe autonome) de la Ligue suisse de hockey sur glace a décidé de permettre, dès le début de la saison 1980-81, l'introduction en championnat de deux étrangers par club. Jusqu'ici, le deuxième étranger devait avoir un « statut suisse » — cinq ans dans le pays — ou bien être un réfugié politique.

Rapperswil-Jona - Ambri à Wetzikon

Afin de ne pas risquer un nouveau renvoi à cause de la pluie, le match en retard du championnat suisse de LNB, groupe est, entre Rapperswil-Jona et Ambri Piotta sera joué mardi prochain à la patinoire couverte de Wetzikon.

Tournoi préolympique : Etats - Unis - Suède 4 - 2

Les Etats-Unis ont défait la Suède 4 à 2 lors du match d'ouverture du tournoi préolympique de Lake Placid.

Les buts de Neal Broton, Eric Stoebel, John Harrington et Mike Eruzione, ont donné aux Américains une victoire plutôt inattendue sur une équipe suédoise visiblement rodée, mais moins enthousiaste.

Les Scandinaves avaient pourtant ouvert la marque après 3'16" de jeu, en première période, grâce à Ivan Hanssen. Mais les occasions de buts ne manquaient pas aux Américains qui interceptaient plusieurs passes suédoises imprécises, mais se heurtaient régulièrement au gardien Reino Sundberg. Toutefois au début de la seconde période, l'Américain Broton prenait Sundberg à contre-pied, sur un tir de loin.

Leis Karlsson redonnait l'avantage aux Suédois mais après trois minutes de jeu en dernière période, Eric Stroebel replaçait une nouvelle fois les équipes dos à dos. Le but de Harrington consécutif à une interception soulevait l'enthousiasme du public américain, pourtant il restait une dizaine de minutes à jouer, et l'ultime but du capitaine Mike Eruzione à 7'03" de la fin, ne faisait que traduire une pression américaine de plus en plus forte. Rappelons toutefois qu'une autre formation suédoise dispute dans le même temps le célèbre tournoi des « Izvestia ».

Toto-X

Liste des gagnants du concours No 50 des 15-16 décembre 1979 :
51 gagnants avec 5 numéros = 784,50 fr.
2572 gagnants avec 4 numéros = 12,10 fr.
34 682 gagnants avec 3 numéros = 1,55 fr.
Le maximum de 6 numéros ainsi que 5 numéros avec le numéro complémentaire n'ont pas été réussi.
Le jackpot totalise 99 469,20 fr.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours No 50 des 15-16 décembre 1979 :
8 gagnants avec 13 points = 5086,70 fr.
218 gagnants avec 12 points = 186,65 fr.
1975 gagnants avec 11 points = 20,60 fr.
10 770 gagnants avec 10 points = 3,75 fr

TENNIS

COUPE DAVIS

Pas un set pour l'Italie

Les Etats-Unis ont finalement remporté la Coupe Davis 1979, disputée depuis vendredi à San Francisco, en ne laissant ni un match ni même un set aux Italiens, finalement battus par 5-0. C'est la première fois dans l'histoire de la Coupe Davis qu'une équipe remporte ainsi le « saladier » sans perdre un seul set.

Les deux derniers simples ne furent qu'une formalité pour John McEnroe et Vitas Gerulaitis. Le premier s'imposa aisément face à Antonio Zugarelli (6-4 6-3 6-1). Le second ne fut pas plus inquiété par Adriano Panatta, qu'il battit par 6-1 6-3 6-3. Mais le vainqueur de l'open des Etats-Unis, trop décontracté, se laissa aller à quelques pantomimes qui ne furent guère du goût du public. Par exemple, il se coucha sur le court, bras en croix, parce que des spectateurs à qui il avait demandé de se taire, ne faisaient pas silence au moment où il s'apprêtait à servir. McEnroe voulut se justifier ensuite en déclarant : « Pourquoi ne pas laisser la foule participer alors que la compétition est terminée » ?

Pour sa part, Adriano Panatta, nettement dominé par Vitas Gerulaitis, manifesta sa mauvaise humeur et son mécontentement en protestant systématiquement auprès de l'arbitre.

Malgré quelques beaux échanges, le tennis pratiqué au cours de la dernière journée fut loin d'atteindre le niveau et l'intensité des deux premiers jours. Il est vrai que les Etats-Unis avaient d'ores et déjà fait la décision la veille.

San Francisco. — Etats-Unis - Italie 5-0. John McEnroe (EU) bat Antonio Zugarelli (It) 6-4 6-3 6-1. Vitas Gerulaitis (EU) bat Adriano Panatta (It) 6-1 6-3 6-3.

Barclay coach de l'équipe masculine suisse

Quelques jours après avoir engagé l'Espagnol Andres Gimeno pour s'occuper de l'équipe nationale féminine, la Fédération suisse s'est également assuré les services d'un coach pour son équipe masculine : son choix s'est porté sur le Français Jean-Claude Barclay, lequel dirigera la formation helvétique en Coupe du Roi et en Coupe Davis.

Petra Delhees qualifiée à Sydney

La Suissesse Petra Delhees s'est qualifiée pour le deuxième tour du simple dames de l'open de la Nouvelle-Galles du Sud, à Sydney. Elle a en effet battu en trois sets l'Australienne Diane Desfor. Christiane Jolissaint par contre n'est pas parvenue à passer ce premier cap.

Offrez-vous une extravagance culinaire

Café ACTION

Nescafé Gold	200 g	au lieu de 12.10	**10.60** (100 g 5.30)
Nescafé Gold sans caféine	200 g	au lieu de 13.80	**11.80** (100 g 5.90)

Pains ACTION

Tresse de Noël de Wernli	550 g	**4.40**
Pain à griller en tranches de Wernli	350 g	**1.90**

Fruits et légumes ACTION

Oranges sucrées
Mandarines
Clémentines
Ananas

Viande fumée

Jambon de paris	500 g	**7.25**
Noix de jambon fumé	500 g	**7.70**
Palette fumée	500 g	**6.90**
Jambon à l'os fumé	500 g	**5.40**
Langue de bœuf fumée	500 g	**6.–**
Palette fumée cuite	500 g	**9.25**
Jambon roulé cuit	500 g	**9.25**

Salami

Salami italien:

Citterio	1 kg	**30.40**
Bindone-Negroni	1 kg	**30.40**
Negroni-Varzi	1 kg	**21.80**

Salami suisse:

Salami de fête Montenaro	1 kg	**16.80**
Tipo Milano extra fino	400 g	**6.40**

Spécialités

Viande des grisons (500–700 g)	500 g		**19.90**
Jambon cru (*00–700 g) des grisons	500 g		**13.25**
* Saumon fumé Mövenpick dès party	des		**25.–** (1 kg 62.15)
Truites arc-en-ciel Frionor	340 g	au lieu de 5.80	**4.80**
Filets de flets Frionor	400 g	au lieu de 5.40	**4.60**
Crevettes Frionor	75 g	au lieu de 2.50	**2.10**
Asperges espagnoles en bocaux	320 g		**3.60**
Champignons «Hôtel»	230 g	au lieu de 1.60	**1.30**

* Terrines

Terrine au poivre vert	100 g	**1.40**
Terrine au champignon	100 g	**1.60**
Jambon bourguignon	100 g	**1.80**

* Uniquement dans nos boucheries.

Fromages

Suprême des Ducs	200 g	**3.20**
Caprice des Dieux	125 g	**2.35**
Boursault	200 g	**3.80**
Baer, Camembert à la crème	125 g	**1.95**
Demi-Camembert, le Moine	125 g	**2.10**

Desserts ACTION

Moitiés de pêches	510 g	au lieu de 1.80	**1.40**
Ananas d'Hawaii, 10 tranches	340 g	au lieu de 1.30	**1.–**
Cocktail de fruits	525 g	au lieu de 2.20	**1.80**
Dessert Dany	125 g	au lieu de 1.–	**75.–**
Leisi Christstollen	600 g		**5.90**

Tourtes glacées ACTION

Tourte Mireille	1 l	au lieu de 9.50	**7.50**
Tourte au Kirsch	1 l	au lieu de 10.50	**8.50**
4 Parfaits glacés au mocca avec 2 bouteilles de Cognac	6 dl	au lieu de 8.50	**6.50**

Sucreries ACTION

Bâtons Kirsch	500 g	au lieu de 18.40	**15.90**
Suchard Trianon Cristal	500 g	au lieu de 16.30	**13.90**
Cailler Fémina	500 g	au lieu de 15.90	**13.50**
Lindt pour les connaisseurs	500 g	au lieu de 17.30	**14.90**
Biscuits Butter Cookies	454 g	au lieu de 7.60	**5.30**

Boissons ACTION

Grapillon select, jus de raisins	7 dl		**2.50**
Schweppes Bitter Lemon	6x18 cl	au lieu de 4.20	**3.60**
Schweppes Bitter Orange	6x18 cl	au lieu de 4.20	**3.60**
Feldschlösschen bière blonde normale	6x33 cl		**3.45**

Vins ACTION

Châteauneuf-du-Pape ac. 1978 Grande Cuvée Mise en bouteille dans la région de production	75 cl	**10.90**
Côtes du Rhône ac. 1977 Château de Saint Jean Mise d'origine	75 cl	**4.20**
Epesses 1978 Grand vin vaudois	7 dl	**7.50**

Champagne ACTION

Pommery brut	70 cl	**17.50**
Veuve Clicquot Ponsardin brut	75 cl	**17.50**
Taittinger brut	75 cl	**16.90**
Heidsieck Monopole Red Top Reims	75 cl	**17.50**
Moët&Chandon Première Cuvée	75 cl	**17.90**
Veuve Clicquot Ponsardin brut	37,5 cl	**9.85**

Mousseux ACTION

L'Aiglon mi-sec Magnum	1,8 l	**14.90**
L'Aiglon mi-sec	70 cl	**5.95**
Latour Lautrec brut, Blanc de Blancs de France	70 cl	**8.90**
Moscato d'Asti doc	70 cl	**4.50**
Vino Spumante Orzini	70 cl	**2.30**
Fürst von Metternich extra sec	75 cl	**15.50**
Henkell Trocken	75 cl	**10.90**

Spiritueux ACTION

Poire William du Valais 40°	7 dl		**16.90**
Eau-de-vie de pommes 40°	1 litrer	au lieu de 17.50	**14.50**
Cognac Favraud 40°	7 dl		**29.90**
Napoléon V.S.O.P. Cognac Remy Martin 40° V.S.O.P.	7 dl		**49.80**
Whisky Gold Label 40° 100% Scotch	7 dl		**15.90**
Chivas Regal 43°, 12 years Scotch Whisky	7 dl		**62.90**

Apéritifs ACTION

Vermouth Martini weiss/rot	1 litre	au lieu de 10.75	**8.90**
Cynar Bitter Apéritif	1 litre	au lieu de 13.50	**12.95**

Bougies ACTION

4 Bougies Renaissance	4 p.	**1.70**
6 Bougies de table	6 p.	**2.–**
1 Bougie décorative avec bougeoir de verre	1 p.	**4.90**
1 Bougie décorative (sujets divers)	1 p.	**4.60**
20 Bougies de Noël	20 p.	**1.–**

Et bien d'autres bougies à des prix promotionnels.

Tabacs ACTION

			prix indicatif
Dannemann-Fresh Sumatra	20 cig.	**19.80**	28.–
Dannemann-Fresh Brasil	20 cig.	**19.80**	28.–
Churchill-Morning	20 cig.	**18.80**	26.50
Weekend «Golden King»	24 cig.	**26.90**	38.–
Partagas Toppers	10 cig.	**20.50**	29.–

Et bien d'autres cigares à des prix étonnants.

Discount-Parfumerie ACTION

			prix indicatif
Cabochard Eau de toilette Spray	30 ml	**9.90**	15.50
Christian Dior Miss Dior Parfum	7.5 ml	**29.–**	40.–
Nina Ricci Air du temps Eau de toilette	50 ml	**13.–**	20.–
Estée Lauder Alliage Sport Spray	65 g	**39.–**	49.–
Paco Rabanne Calandre Eau de Toilette	60 ml	**14.50**	19.–
Rochas Madame Parfum	7,5 ml	**28.–**	42.–
Opium Parfum Naturalspray Lancôme	7,5 g	**65.–**	85.–
O Lancôme Eau de toilette	2 oz	**13.50**	19.–

Et bien d'autres articles de parfumerie à des prix promotionnels

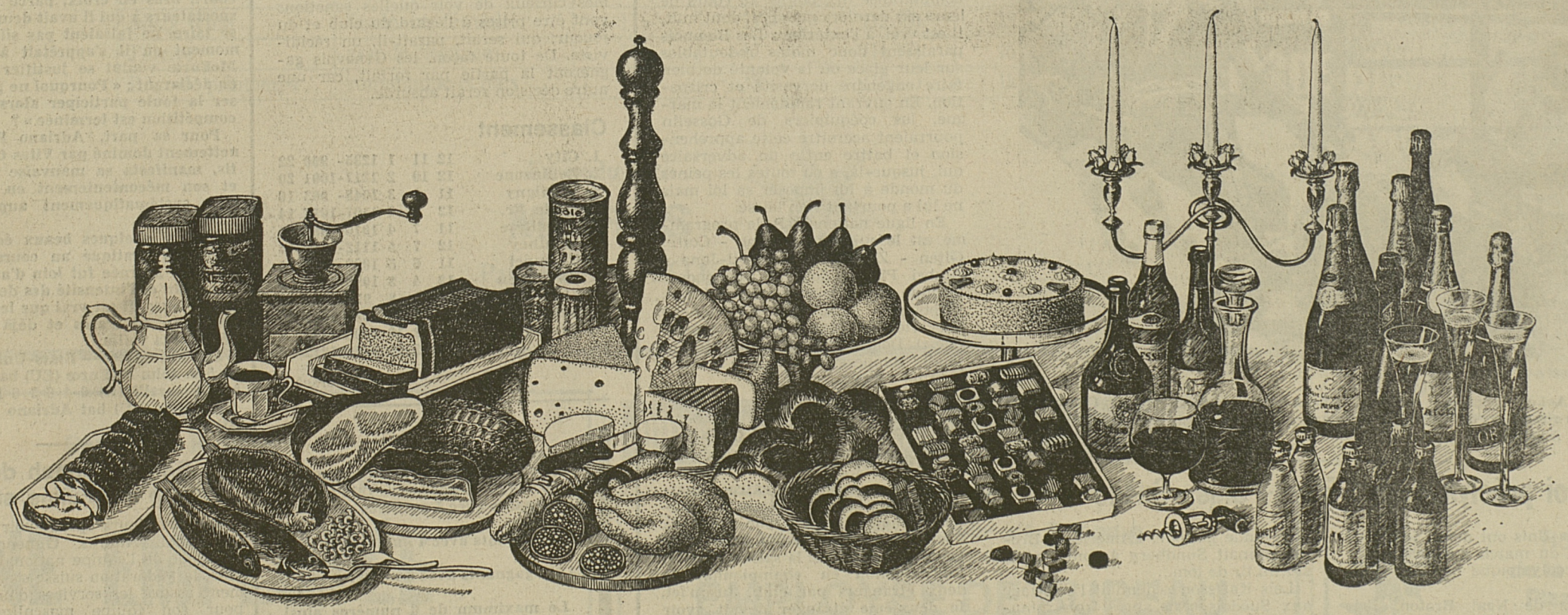

cd SUPERDISCOUNT l'attrayant supermarché de **MERCURE SA**

Fribourg Route Heitera 4, boucherie, **P** **Payerne** Grand Rue 70, boucherie, **P**

Ville de Fribourg

PATINOIRE

Les pétionnaires stupéfaits par la décision socialiste

Dans un communiqué, le Groupement pour le maintien de la patinoire en Vieille-Ville exprime sa stupéfaction devant la décision du Parti socialiste de soutenir l'implantation de la patinoire à St-Léonard. En effet le Conseil communal, représenté par MM. Nussbaumer, syndic, Schorderet et Clerc, avait proposé en date du 11 décembre d'attendre un rapport de notre groupement et de toutes les parties intéressées avant de prendre une décision. Or, poursuit le groupement, M. Clerc, conseiller communal, plaide la solution de St-Léonard avant même d'être en possession de tous les éléments de la décision et le Parti socialiste lui a emboîté le pas. Il déplore aussi que le Parti socialiste n'ait pas accepté la proposition faite à tous les partis de s'entendre avant de prendre une décision.

Il souhaite qu'en dépit de la décision du Parti socialiste, le Conseil communal et le Conseil général analysent avec objectivité tous les aspects du problème de la patinoire, en tenant compte de l'avis exprimé par un grand nombre de citoyens avant de prendre une décision. La pétition pour le maintien de la patinoire dans la Vieille-Ville sera remise à M. Nussbaumer, syndic, demain mercredi. (Com.-Lib.)

Les accidents

AVRY-SUR-MATRAN

Dégâts matériels

Hier à 15 h 15, une automobiliste de Grenilles quittait le parking d'Avry-Centre pour se diriger vers le carrefour du Bois-des-Morts. En débouchant sur la route prioritaire, elle n'accorda pas la priorité à une voiture vaudoise qui circulait depuis le bois précité en direction de la route Fribourg-Payerne. Dans sa tentative d'évitement, le conducteur vaudois termina sa course contre un poteau lumineux situé au centre de la chaussée. Cet accident n'a pas fait de blessé. Les dégâts matériels sont par contre importants ; ils s'élèvent à 17 300 fr. **(Lib)**

Sortie d'un nouveau bulletin d'information pour les éducateurs

La Direction de l'instruction publique et des cultes vient de sortir le premier numéro d'un nouveau bulletin d'information destiné aux personnes concernées par l'école et ses problèmes.

Ce fascicule qui comporte une partie en français et une partie en allemand s'adresse donc avant tout aux enseignants des divers degrés, aux parents d'élèves, aux représentants des différentes autorités préfectorales et communales, ainsi qu'aux offices ou services qui s'occupent, à un titre ou à un autre, de l'enfance et de la jeunesse.

A côté de certains textes officiels (arrêtés du Gouvernement, questions de députés et réponses du Conseil d'Etat) le nouveau bulletin ménage une place spéciale aux informations générales présentant un quelcon.ue intérêt pour les éducateurs. Dans la préface qu'il a rédigée pour ce dernier numéro de « Information », le directeur de l'instruction publique, M. Marius Cottier, précise que cette nouvelle formule de publication remplacera désormais à la fois le « Deutschfreiburger Schulinformationen » et le Bulletin d'information du service de l'enseignement primaire de langue française qui ont respectivement cessé de paraître en janvier et en avril de cette année. **(Lib)**

INFOMANIE
037 - 24 33 43

SURPLUS DE BETTERAVES PAYE A BAS PRIX AUX PRODUCTEURS

Le Conseil fédéral sera-t-il finalement conséquent avec sa politique agricole ?

Un vent de colère souffle depuis quelques jours dans les rangs des agriculteurs de plaine à propos de la prise en charge à un prix inférieur à celui décidé par le Conseil fédéral du surplus de la production betteravière 79. Des voix se sont déjà élevées pour dénoncer cette injustice. Faisant suite à une intervention de l'Association fribourgeoise datée du 30 novembre, M. Louis Barras, conseiller national et président de l'UPF, déposait la semaine dernière une question écrite demandant au Gouvernement « les dispositions nécessaires en vue de la prise en charge intégrale de la production betteravière de la récolte 79 au plein prix. »

Le texte complet de cette question a paru dans ces mêmes colonnes samedi. Au Département cantonal de l'agriculture, M. Jean-Pierre Robatel, chef de service, nous a dit sa profonde déception face aux mesures envisagées. « Il s'agit là d'une maladresse que Berne devait éviter » a souligné M. Robatel en rappelant que le canton était déjà intervenu, à l'époque, contre le double contingentement imposé aux producteurs par le biais d'un quota tenant à la fois compte des hectares et des quantités.

Les zones betteravières du canton se situent dans la Broye, dans le Lac (Vully et Seeland), dans la Glâne (région de Rue-Promasens) et dans quelques régions sarinoises. La plus importante part de la production prend le chemin de la sucrerie d'Aarberg. Actuellement, les betteraves chargées dans les gares s'en vont cependant à Frauenfeld. On dénombre en 1979 649 producteurs de betteraves au bénéfice d'un contrat. Au 1er mai dernier, le contingent à disposition fixait un plafond de 55 230 tonnes correspondant à une surface de 1120 hectares. L'an dernier, les betteraviers fribourgeois ont livré à Aarberg 50 431 tonnes de marchandise pour un rendement à l'ha de 47,8 tonnes, soit une recette brute de 8 700 852 fr. La teneur en sucre s'élevait au taux de 18,08 % et le prix moyen payé au planteur à 17,24 fr le quintal. Les perspectives 79 laissent entrevoir une recette brute supérieure à dix millions.

Associations de producteurs

Deux associations de producteurs de betteraves existent en Suisse, l'une pour les planteurs rattachés à la raffinerie d'Aarberg, l'autre pour ceux livrant leur marchandise à celle de Frauenfeld. Le comité de l'association de Suisse occidentale comprend des délégués des régions concernées, soit pour le canton de Fribourg MM. Hans Herrli, de Chiètres, président des planteurs fribourgeois, Jean Baechler, de Vallon et Claude Carrard, de Châtillon. Indépendamment de cette association — partenaire unique et autorisé de la sucrerie et de la Division fédérale de l'agriculture œuvre une Association fribourgeoise des producteurs dont le rôle se limite exclusivement à l'information et à la promotion. C'est à la suite de la construction de la seconde raffinerie suisse en 1961, celle de Frauenfeld, que fut créé ce groupement. A l'époque, la culture betteravière ne dépassait pas 435 ha pour le canton.

La production helvétique qui couvre le 30 % des besoins du pays en sucre est régie par le statut du sucre, sa base légale, ainsi que par l'ordonnance fédérale annuelle de mise en application du statut. Le planteur entretient des relations personnelles avec la sucrerie par un contrat établi chaque année et fixant la quantité qui lui est attribuée. On peut donc dire que la culture de la betterave dépend principalement de l'Etat, avec la mainmise de la Confédération sur les raffineries comme sur les producteurs.

La concurrence en Suisse

Pour M. Charles Pilloud, secrétaire de l'Association cantonale des planteurs, il y a une concurrence établie entre la Suisse orientale et la Suisse occidentale afin de tirer au maximum profit du contingent annuel libéré par le Conseil fédéral. Par rapport à Frauenfeld, Aarberg a vu ces deux dernières années disparaître quelque 15 000 tonnes de son périmètre. Soucieux de ne pas laisser perdre cette substance de production importante eu égard au contingentement laitier, les planteurs et la sucrerie d'Aarberg ont fourni un effort de promotion en 1979. Ainsi, si la surface betteravière augmenta de 150 ha en faveur de Frauenfeld, elle s'éleva par contre à 530 ha pour Aarberg. A l'échelon national, le contingent global fut arrêté à 660 000 tonnes. La sucrerie d'Aarberg le dépassa en contractant pour elle 23 000 tonnes supplémentaires ce qui porta la quantité totale à 683 000 tonnes. Et puis, pour M. Pilloud, plusieurs planteurs ont pris des risques personnels en dépassant de plus de 10 % leur contingent individuel. Il faut toutefois rappeler que l'année 1979 fut particulièrement bonne et que les résultats tant en sucre qu'en tonnage se révélèrent absolument remarquables.

Et aujourd'hui ?

Dans le cadre de leurs relations de partenaires, le comité des planteurs d'Aarberg et les dirigeants de la sucrerie se sont rencontrés le 9 novembre dernier. A cette occasion, il fut expressément déclaré par la direction de la sucrerie qu'il n'existerait aucun problème de prise en charge et que toute la récolte serait payée au plein prix. Lors de l'estimation des soldes de betteraves à charger durant la deuxième quinzaine de novembre, la sucrerie constata toutefois un excédent de 24 000 tonnes dans son périmètre sur la base du contingent officiellement libéré pour l'année en cours. Au courant de cette situation, et de la menace qui planait sur eux, les betteraviers fribourgeois saisirent le conseiller national Barras d'une demande pressante d'intervention auprès du Conseil fédéral. Le 3 décembre, la Division de l'agriculture, les délégations de la direction de la sucrerie et du comité des planteurs d'Aarberg appréciaient la quantité de betteraves excédentaires et arrêtaient une décision de prise en charge à un prix inférieur au tarif officiel. Le 8 décembre, le comité d'Aarberg convoquait ses membres, les informait et entendait les réactions des régions. Il décidait la convocation d'une assemblée générale extraordinaire le 20 décembre à Aarberg.

Sortir de l'impasse

Comme on peut le constater, il s'agit là d'un problème de politique générale agricole posé à l'économie sucrière d'une part, à la profession d'autre part. La direction d'Aarberg a pris sur elle le risque de dépasser son contingent accordé par l'ordonnance fédérale. Est donc en jeu, pour les planteurs, le chiffre de base de 683 000 tonnes. Or, en raison de l'année extraordinaire et de la marge de 10 % accordée au contingent de base, la production sucrière indigène pouvant être prise en charge atteint, de l'avis de M. Pilloud, les 683 000 tonnes précitées plus le 10 % de cette quantité, soit un total de 751 000 tonnes. Les producteurs entendent être payés « Nous irons jusqu'au bout s'il le faut, en utilisant les moyens du droit », affirma-t-on au comité des planteurs.

Aux yeux du secrétaire de l'association cantonale, « les sucreries ne doivent pas naviguer à vue mais, au contraire, faire preuve de management dans la conduite de leurs affaires. On attend que le Conseil fédéral, suite à la question Barras, soit conséquent avec sa politique agricole et prenne totalement en charge la production betteravière 79 qui, en définitive, n'est pas excédentaire face aux besoins en sucre du pays ».

Gérard Périsset

Le point de vue de la sucrerie d'Aarberg

Interrogée au sujet du problème actuellement en discussion, la direction de la sucrerie d'Aarberg nous a déclaré que la campagne 1979 se terminera, compte tenu des prévisions connues à ce jour, avec un rendement record. Il est dorénavant certain que le contingent global autorisé par le Conseil fédéral pour 1979, soit 660 000 tonnes plus 18 % pour livraisons supplémentaires en cas de bonne récolte, c'est-à-dire un total de 726 000 tonnes sera dépassé.

D'après l'ordonnance fédérale sur l'économie sucrière indigène du 24 septembre 1979, les betteraves livrées en plus de cette quantité ne pourront pas être prises en charge au prix normal. Réunis en séance le 4 décembre 1979, l'Office fédéral de l'agriculture, l'Office fédéral du contrôle des prix, les associations des planteurs et les sucreries ont arrêté la réglementation suivante concernant les livraisons supplémentaires de betteraves :

- chaque betteravier aura le droit de livrer une quantité supplémentaire équivalant au 10 % de son contrat. Ces betteraves seront payées au prix normal ;
- toutes autres livraisons supplémentaires, dépassant le contingent global du pays ne pourront pas être prises en charge au prix normal. En raison de la situation sur le larché mondial et des prix du sucre, l'Office fédéral pour le contrôle des prix a fixé le prix de ces betteraves à 5 fr 15, les 100 kg ;
- la réglementation concernant le paiement différencié des teneurs en sucre et la prime pour livraisons tardives restent en vigueur pour ces livraisons excédentaires, selon la circulaire d'automne 1979.

En conclusion, relève la sucrerie d'Aarberg, le calcul final ne pourra être établi qu'après la fin de la campagne, lorsque les deux sucreries connaîtront les quantités supplémentaires livrées pour l'ensemble du pays. **(GP)**

L'INSTITUT DE GRANGENEUVE PRESENTE :

«Le Lac, une terre... des hommes»

Hier après midi a été présentée, lors d'une conférence de presse tenue à Morat, une étude sur le district du Lac, œuvre collective éditée par l'Institut agricole de Grangeneuve, par une équipe de 58 personnes travaillant sous la direction de Jean-Pierre Robatel, chef de service de la Direction de l'agriculture.

Il s'agit d'un travail socio-économique et de caractère régional, faisant suite aux publications similaires concernant les districts de la Glâne et de la Broye et précédant des études sur la Veveyse, dont la publication est prévue pour 1980 et sur la Sarine, prévue pour 1982. Il est à noter que cet ouvrage de 592 pages doit son ampleur en partie au fait qu'il est bilingue, les 298 premières pages étant en allemand et les 294 suivantes étant en français. Le tout est illustré de 115 tableaux, de 32 graphiques et de 274 photographies dues à M. Jean Mulhauser. Elle a pu être éditée grâce à l'appui des pouvoirs publics, de l'Institut agricole de Grangeneuve, de la préfecture de Morat, ainsi que des organisations commerciales de l'agriculture et des milieux de l'industrie, du commerce et de l'artisanat du district du Lac.

Lors de cette présentation, M. Fritz Gœtschi, préfet du district du Lac, salua les participants et releva le dévouement des collaborateurs, tous bénévoles. M. Joseph Cottet, conseiller d'Etat, releva que l'agriculture est le moteur, dans notre canton, d'études semblables, que le travail tend à établir un diagnostic afin de préparer l'avenir en cherchant ce qui a été oublié ou gaspillé dans le patrimoine d'un district. L'ouvrage a un caractère littéraire qui en rendra la lecture attrayante, surtout lorsqu'il aura valeur de référence scientifique.

M. Bourqui, directeur de Grangeneuve, donna des précisions sur cet ouvrage tiré à 3300 exemplaires sur les presses de l'Imprimerie Saint-Paul et que l'on peut obtenir auprès de l'Institut agricole de Grangeneuve comme aussi à la préfecture de Morat.

Nous reviendrons sur le contenu de ce livre divisé en 6 chapitres et se terminant par une synthèse des conclusions auxquelles leurs auteurs sont parvenus.

J.-P.

De gauche à droite : MM. J.-P. Robatel, Fritz Goetschi, Joseph Cottet et Paul Bourqui. (Photo Lib.-JLBi)

Chronique judiciaire Chronique judiciaire

« La drogue, elle me permet d'oublier cette société... »

« Dans le courant du mois d'août, j'ai pris la décision de me considérer comme un apatride et de renier mes origines tant que je serai sous l'effet de l'article 42 du Code pénal suisse (...) La justice est rendue en paroles, non en actes (...) Le pouvoir est entre les mains de petits tyrans de la bureaucratie. J'ai la drogue qui m'aide et me permet d'oublier cette société ». C'est ce que dit le texte d'une lettre qui a été adressée ces derniers jours au président du Tribunal de la Glâne par un repris de justice âgé de 41 ans et qui a refusé de se présenter une fois de plus devant les juges.

Multirécidiviste, cet homme a déjà été condamné à cent vingt-trois mois depuis 1962 et il a vu à trois reprises sa peine suspendue et remplacée par l'article 42 CPS destiné aux incorrigibles. Hier, il était jugé principalement pour des actes commis durant les mois d'avril et mai 1979.

Au mois d'avril, alors qu'il subit une peine, il réussit à déjouer une surveillance et il vole quelques victuailles pour subsister, ainsi qu'une série d'outils. Il dérobe aussi un véhicule, avec facilité d'ailleurs puisque les clefs se trouvent au contact. Peu de temps après, il se trouvera en panne d'essence. Un homme le reconnaît et lui conseillera d'aller faire le plein un peu plus loin. C'est quelques minutes plus tard, qu'il remarquera que l'accusé lui a volé son vélomoteur.

Arrêté le 12 avril, le prévenu sera transféré à la clinique psychiatrique de Marsens d'où il s'échappera une nouvelle fois le 30 avril. Jusqu'au 15 mai, date à laquelle on réussit à l'appréhender, il perpétrera de nouvelles infractions au patrimoine, principalement des vols d'argent et de vêtements.

Dernier point d'accusation : des infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants. C'est au pénitencier de Bochuz, dans le courant de l'année 1977, que l'homme achète trente grammes de haschisch pour la somme de trente francs. Il prendra goût à cette drogue qu'il fumera régulièrement et consommera également des tablettes d'amphétamines qu'on lui donnera lors de sa deuxième évasion.

Le Tribunal criminel de la Glâne, que présidait M. Claude Dumas, a prononcé une peine de huit mois d'emprisonnement et mis les frais de justice à la charge de l'accusé qui a été reconnu coupable de vols, violation de domicile, dommages à la propriété, infractions à la LCR et à la LF sur les stupéfiants. (fj)

Hit pour la piste- à prix vedette.

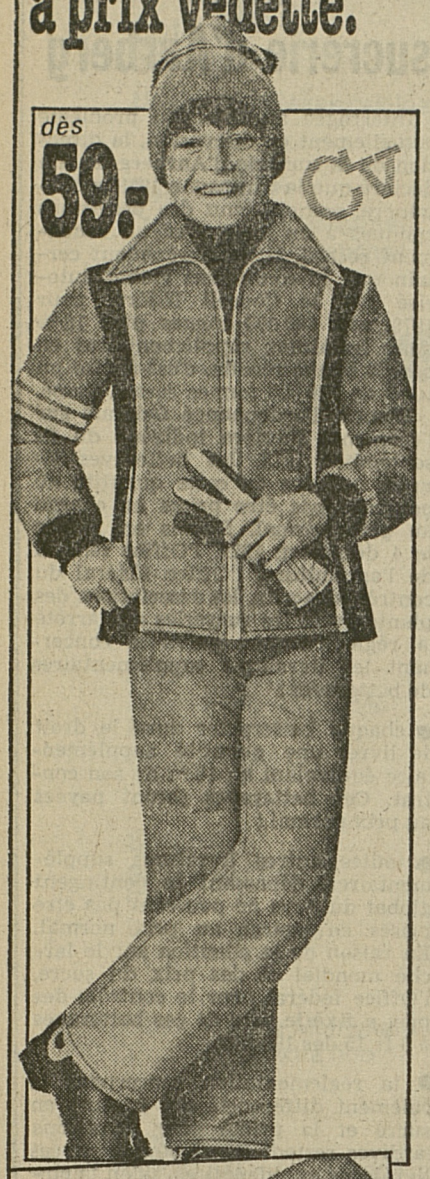

Ils s'agit d'un capuchon qui résiste à tous les temps et qui est conçu de manière à bien entourer le visage; lorsqu'il n'est pas utilisé, il se dissimule à l'intérieur.

Salopette agrémentée d'un parfait système de réglage dans le haut, accompagnant avec élasticité tout mouvement, sans pour autant glisser sur les côtés.

Pantalon de ski avec pare-neige incorporé, système élastique solide empêchant les canons de remonter lors d'une chute et, par conséquent, la neige de pénétrer dans les chaussures.

Pour filles et garçons, voici un ensemble de ski antigliss très fonctionnel. Veste allongée avec poches zippés; pantalon à bretelles de coupe montante, pare-neige protégeant efficacement, capuchon escamotable.
Coloris: rouge avec marine/ blanc, bleu roi avec marine/blanc
St. 116 – 176
St. 116 = 59.– + 5.– par 12 cm

CV
Charles Vögele

KK-236

Dans tous les magasins de mode CV et les mini-marchés Vögele de la Suisse entière.

ENTENDRE, C'EST VIVRE!..

Vous entendez mal? — c'est désagréable pour vous et votre entourage. Nos appareils très sélectifs et pratiquement invisibles vous restituent une excellente compréhension de la parole dans le bruit et à distance... sans résonance!

CENTRE D'ACOUSTIQUE MEDICALE

M. DARDY

Av. de la Gare 43 bis 1003 Lausanne tél. 021 / 23 12 45

Consultations gratuites et sans engagement par un personnel hautement qualifié et doté d'un matériel ultra-moderne de haute précision.

Nous assurons les démarches et formalités auprès des assurances (invalidité, etc.).

CONSULTATIONS A LAUSANNE OU A FRIBOURG

Pharmacie Paul BLANQUET
87, rue de Lausanne
vendredi 21 décembre, de 9 à 12 heures

83-7156

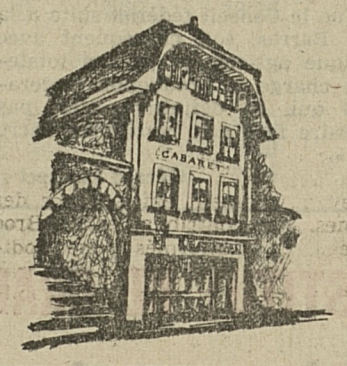

CABARET
LE CENTRAL
1530 Payerne

ATTRACTIONS
INTERNATIONALES

143-150-573

radio-télévision suisse romande

Voulez-vous contribuer au développement d'un domaine essentiel à toute activité radiophonique, celui de la documentation et des archives ?

Pour faire face aux besoins grandissants du programme, la direction a décidé de créer un poste de

responsable de la documentation et des archives de la radio

Les activités principales de cette nouvelle fonction engloberont la conduite et l'animation du personnel de ce secteur, la mise en valeur des prestations au programme ainsi que la planification et la réalisation d'une politique d'ensemble.

Nous entendons confier cette mission à une personne dynamique, capable d'animer et de diriger un groupe important de collaborateurs et apte à tirer le meilleur parti des moyens à disposition.

Une culture générale étendue, des connaissances spécifiques du domaine à traiter (théorie, pratique : méthodes, organisation et gestion) et de l'informatique, de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais, ainsi qu'une expérience confirmée dans un secteur analogue, sont à nos yeux autant d'atouts. Il nous paraît également important de souligner que nous attendons de ce(cette) futur(e) collaborateur (trice) un sens développé de l'humain ainsi que le goût et la connaissance du patrimoine culturel.

Un cahier des charges est à disposition des postulants.

Date d'entrée : à convenir.

Lieu de travail : Maison de la Radio à Lausanne (Sallaz).

Les candidats(tes) de nationalité suisse voudront bien envoyer leurs offres complètes avec photographie, prétentions de salaire et mention du poste au :

Service du personnel de la radio suisse romande
40, avenue du Temple,
1010 Lausanne.

22-1948

Imprimerie Saint-Paul

pour faire bonne impression

Occasion unique

A vendre
60 baignoires
en fonte ou acier d'occasion à l'état de neuf, ainsi que
lavabos divers

S'adresser à :
J.P. Lauffer SA, Montreux
✆ **(021) 61 36 78**

22-120

A REMETTRE
pour cause de santé

PENSION de famille

comprenant : 10 chambres (14 lits), 2 chambres à manger, 1 chambre office-bureau et 1 cuisine.

Bonne situation centre ville.

Canton de Vaud. Patente exigée.

Prix Fr. 35 000.—. Bail longue durée.

Faire offres sous chiffre P 22-473 767, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

J'ACHETE

MONNAIES SUISSES

en argent de 1874 à 1967

Fr. 0.50 : Fr. 1.15 Fr. 2.— : Fr. 4.60
Fr. 1.— : Fr. 2.30 Fr. 5.— : Fr. 8.10

Sur demande, prix du jour
Chez Angela, Antiquités, av. de France 5, **1004 Lausanne.** ✆ **021-24 15 77 de 8 à 22 h**

22-361352

LA SUISSE Générale
Assurances

Nous cherchons un SPECIALISTE en assurances RC/ACCIDENTS, de langue maternelle française, auquel nous entendons confier une activité comme

inspecteur de sinistres de direction

pour les régions de
Fribourg, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Bienne et Delémont.

En plus de bonnes connaissances dans le domaine des assurances choses, nous exigeons également de notre futur collaborateur les qualités suivantes :

- pratique dans le règlement des sinistres
- entregent
- habileté à négocier
- talent d'organisateur
- bonnes notions d'allemand.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec notre chef du personnel, M. A. Linder. **« LA SUISSE », Compagnie anonyme d'assurances générales, Gotthardstr. 43, 8002 Zurich. Téléplone 01-201 00 60.**

148 268 584

Broye Broye Broye

MURIST

Une entreprise inaugure

Evénement d'importance en fin de semaine à Murist où étaient inaugurés la halle de fabrication et le bâtiment administratif de l'entreprise O. Andrey S.A., spécialisée dans les constructions métalliques. De nombreux invités entouraient les propriétaires et leurs employés qui exerçaient jusqu'ici leurs activités dans l'atelier exploité naguère par feu Gérard Bourqui. Vaste, parfaitement adapté à ses fonctions, l'immeuble inauguré vendredi soir occupe une surface de 1450 m2 sur une parcelle de 7000 m.

L'entreprise offre actuellement une vingtaine d'emplois aux ouvriers de la région. Caractérisée par une moyenne d'âge relativement basse — 27 ans — la maison déploie ses activités sur la quasi totalité du territoire romand.

Charpentes métalliques, travaux de serrurerie, élévateurs à tabac dont le brevet est signé par le directeur constituent les travaux les plus nombreux exécutés dans les ateliers de Murist.

Trois apprentis bénéficient ici d'une formation qui devrait permettre de combler une lacune quant à la spécialisation du personnel régional engagé. (GP)

FONT

Reconnaissance à l'ancien régent

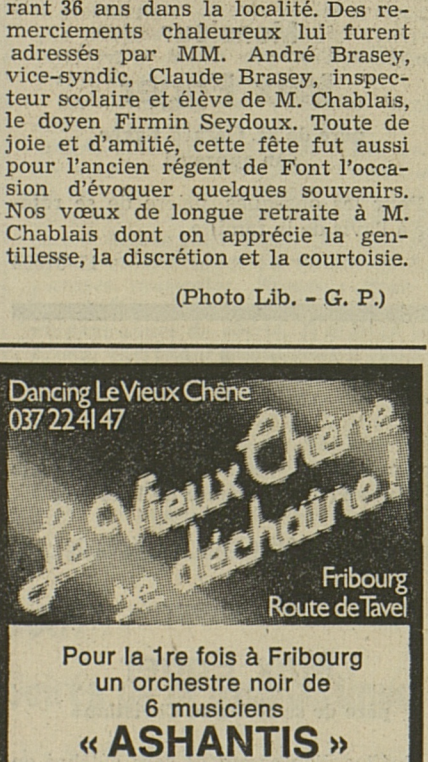

Une belle fête villageoise a marqué, dimanche dernier à Font, les retrouvailles de quelque 160 anciens élèves autour de M. Max Chablais, instituteur retraité, qui enseigna durant 36 ans dans la localité. Des remerciements chaleureux lui furent adressés par MM. André Brasey, vice-syndic, Claude Brasey, inspecteur scolaire et élève de M. Chablais, le doyen Firmin Seydoux. Toute de joie et d'amitié, cette fête fut aussi pour l'ancien régent de Font l'occasion d'évoquer quelques souvenirs. Nos vœux de longue retraite à M. Chablais dont on apprécie la gentillesse, la discrétion et la courtoisie.

(Photo Lib. - G. P.)

Dancing Le Vieux Chêne
037 22 41 47
Le Vieux Chêne se déchaîne !
Fribourg
Route de Tavel
Pour la 1re fois à Fribourg
un orchestre noir de
6 musiciens
« ASHANTIS »
et son show
En supplément de programme :
« Topless Caraïb Show »
vous présente son super show
RENATO PAGE
vous attend nombreux
17-685

FIDUCIAIRE RAVIER
SOLUTION BENEFIQUE
DE TOUTES VOS QUESTIONS
COMPTABLES ET FISCALES
René RAVIER FRIBOURG 037-22 29 87
EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS
Lausanne - Genève - Zürich

Musées et galeries Musées et galeries

GALERIE MARA : FORMES ET COULEURS

Terres cuites et peintures sur verre

Comme chaque année la galerie Mara organise son exposition « Formes et Couleurs » sur des techniques précises. Aujourd'hui ce sont les terres cuites et la peinture sur verre. L'invitation annonce quatre artistes soit Emile Angéloz, Iseut Bersier, Hafis Bertschinger et Claude Magnin. Il faut y ajouter la timide Marie-Thérèse Dewarrat. Cet ensemble de sculptures et de peintures sur verre est révélatrice. Il n'y a pas d'entassement de pièces mais un choix précis et précieux.

La difficulté est d'apprécier une sculpture qui devrait être monumentale alors qu'elle est, oserais-je le dire, un modèle réduit, belle mais non encore développée. Les éléments d'Emile Angéloz travaillés en terre cuite — j'en connais en bronze — ne sont pas des jeux ainsi que les compositions de Hafis Bertschinger et cependant nous avons envie de toucher, de changer la structure, de jouer en fait. Ces œuvres sont toutefois fort différentes. Celles de Bertschinger sont très aériennes, mouvantes, constamment en mouvement. La forme se meut avec des courbes et des volutes ; elle se dirige vers l'espace. C'est un envol de la terre. Je dois insister sur la courbe car les volumes sont arrondis, calmes. C'est un complexe d'éléments qui semblent divergents alors qu'ils ne sont qu'associations. En plus chez Bertschinger on peut rejoindre inconsciemment un monde précolombien en particulier dans son « Soleil » qui sous les feux du jour et non ceux d'un spot nous permettrait de découvrir non pas l'heure mais le changement de l'ombre ce qui sans doute revient au même.

Au contraire, la terre cuite d'Emile Angéloz est rattachée au sol, solidement comme une force d'attraction de la terre. Ce sont à nouveau des éléments dont on ne peut retrouver la racine car il s'agit aussi d'un jeu de construction, une étude dans une manière friable qui n'est pas habituellement la sienne. Emile Angéloz que ce soit dans le bronze, la pierre dure ou la terre cuite poursuit cette idée de modules ou celle simplement de la perfection. Le style est semblable mais toujours renouvelé par le matériau et son destin. Claude Magnin m'étonne car il donne l'idée de l'homme sur un socle et ce dernier possède plus d'importance que l'apparence de l'être ou de son ombre projetée. Il s'agit peut-être d'une magnification de l'homme, présomptueuse sans doute. Et c'est un homme à double visage comme la pièce de monnaie. L'image de l'être est ainsi surélevée.

Ne quittons pas la terre cuite avant de signaler la peinture inscrite sur cette matière par Iseut Bersier. Alors que je n'avais vu de cette artiste que de petites aquarelles, nous trouvons là une dimension monumentale, très décorative par l'alter-

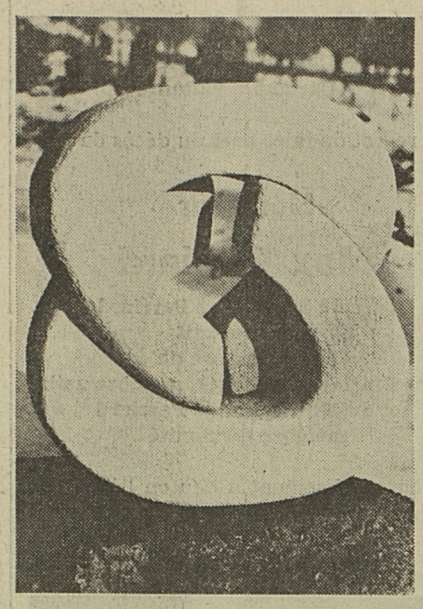

« Entrelacé », 1978. Terre cuite, Hafis Bertschinger.

nance de teintes violentes et le rythme haché, cassé de la composition. Et la peinture sur verre d'Iseut Bersier confère à son œuvre, contrairement aux aquarelles, une grande luminosité où tous les tons sont mis en valeur. C'est une technique qu'elle devrait poursuivre avec bonheur. Marie-Thérèse Dewarrat également s'est engagée avec succès dans la peinture sur verre. Ses bleus du lac éclatants et ses paysages de Toscane, ternes sur la toile, prennent du relief et une merveilleuse lumière. Encore une fois je dois relever non seulement sa sensibilité mais encore une maîtrise de la teinte et de tous ses impacts émotionnels. (cl p)

Galerie Mara jusqu'au 22 décembre.

LE GROUPE MOUVEMENT CHEZ J.-J. HOFSTETTER

Il serait vain de commenter les œuvres de 19 artistes si mon compte est juste et de les citer les uns après les autres. Il serait difficile aussi de choisir sans faire de discrimination. Le Groupe Mouvement que j'ai vu naître a attisé la vie culturelle fribourgeoise et chaque année continue à le faire ; le Groupe constitue et constituera encore je l'espère l'armada de l'art actuel dans toute sa variété. Une chose me choque cependant : c'est le vocable de l'exposition « Noël-Shop ». Pourquoi ? Une exposition de ce type n'est ni une vente de magasins à grande surface ni des soldes. Au Maroc j'entendais dire « venez pour le plaisir des yeux ». Je pense qu'il faut distinguer shopping et plaisir des yeux, car c'est une exposition de très haut niveau artistique. Je pourrais donc ne pas citer des noms tous bien connus du public, des artistes qui ont débuté dans des magasins désaffectés durant quelques semaines puis à la Galerie de la Cité chez Monsieur Deschamps dans une fumée de bois non encore sec. Ils ont suivi un chemin merveilleux. D'autres artistes les ont rejoints en cours de route, plus jeunes certes, mais aussi actifs. Je n'ose plus penser aux fondateurs dont un peintre manque à l'appel, absence qui est pénible pour tout le mouvement et pour le critique et ami, c'est Roger Bohnenblust. Noël-Shop est en fait un salon de petit format dans une petite galerie qui malheureusement ferme ses portes jusqu'en automne 1980. Jean-Jacques Hofstetter part en effet au Canada se perfectionner dans le domaine de la sculpture et celui de l'orfèvrerie. Nous ne pouvons que le remercier de son activité et avec cœur souhaiter à cet artiste un fructueux voyage d'étude.

(cl. p.)

Atelier J.-J. Hofstetter jusqu'au 29 décembre 1979.

L'INFOMANIE
037 - 24 33 43

RESTAURANT
DE LA
ROSE
Qui paie un œuf paie
un bœuf, si vous ne pouvez
pas payer le bœuf,
payer l'œuf.
QUINZAINE de la VOLAILLE
des plats de Fr. 4.50
et de L'ŒUF :
à Fr. 19.50
Tél. (037)
22 06 67
17-653

En nombre limité
● nos lampes de décoration ●
sont arrivées
Casa Verde diffusion
DÉCORATION INTÉRIEURE
Pérolles 46 Fribourg ✆ 037-24 48 48
(Maintenant ouvert le samedi)
17-307

ASSEMBLEES COMMUNALES EN GRUYERE

Le Pâquier et Grandvillard : des crédits pour l'épuration des eaux

En novembre dernier, se constituait, sous la présidence de M. Bernard Comte, de Broc, l'Association intercommunale du comté de Gruyères pour l'épuration des eaux usées des bassins Trême-Intyamon. Et dès à présent, les assemblées communales des onze localités intéressées sont invitées à ratifier ses statuts, le crédit d'investissement de la station qui sera construite à Broc et la participation communale basée sur le critère équivalent - habitant.

Les contribuables du Pâquier ont donc ratifié tout récemment cet objet. Pour cette commune, l'investissement sera de 1 702 000 fr et représente le 8,46 % du coût de la station. A Grandvillard, la participation communale se chiffre par 1 229 000 fr. De ces montants, seront évidemment déduites les subventions qui pourraient atteindre le 80 % de la dépense. Dans ces deux localités, statuts de l'association et participation ont été ratifiés à l'unanimité. Les chiffres avancés tiennent en outre compte d'un amortissement de 3,5 % à étaler sur une période de 25 ans.

Au Pâquier, les contribuables ont également été unanimes à ratifier des achats de terrains à bâtir en vue de l'aménagement d'un lotissement pour des maisons familiales. Ainsi, la commune du Pâquier va pouvoir acquérir une parcelle de 15 000 m2, propriété de deux particuliers, pour le prix de 24 fr le m2. Il s'agit-là d'une zone essentiellement réservée à des constructions individuelles. Les parcelles — une quinzaine — seront équipées par la commune et vendues à 42 fr le m2 à des personnes qui s'engageront à habiter la commune. Cette acquisition de terrain répond à une forte demande de parcelles pour des maisons familiales. On estima qu'il était temps d'y répondre, la commune étant déjà bien équipée en résidences secondaires.

Les contribuables adoptèrent le budget 1980. Celui-ci boucle favorablement puisqu'il laisse apparaître un bénéfice de 38 500 fr et a permis des amortissements extraordinaires.

Broc : hausse d'impôts

A Broc, le budget de fonctionnement absorbe les ressources communales et ne permet pas d'investissements nouveaux. L'augmentation des dépenses pour l'instruction publique, les contributions à l'Etat, l'entretien d'un important réseau routier communal (20 km) ont notamment été cités aux contribuables de la communes comme les raisons d'une hausse des impôts.

Ainsi, a-t-on dit oui à une très forte majorité à la proposition du Conseil communal de porter l'impôt de 0,80 à 0,90 fr.

D'autres nécessités encore ont fait passer cette hausse qui avait été refusée l'année passée. On parla en effet d'un projet de foyer pour personnes âgées. Pour l'heure, une commission consultative inventorie les besoins qui pourraient éventuellement exister dans des communes. Les contribuables de Broc furent également informés d'une modification du plan d'aménagement local. Dans cette localité encore, la demande de terrains pour maisons familiales est forte. La commune va faire l'impossible pour y répondre par un transfert de zones en faveur de constructions individuelles. Tout cela devra toutefois tenir compte de la future route de détournement de la localité dont le tracé n'est pas définitivement arrêté.

Riaz : confiance au Conseil

L'assemblée des contribuables de Riaz a décidé d'étendre les compétences de son Conseil communal en matière de tractations d'affaires immobilières.

Dorénavant, la commune pourrra procéder à des achats, ventes ou échanges de terrains jusqu'à 80 000 fr. Jusqu'ici, elle n'était autorisée qu'à traiter jusqu'à concurrence de 30 000 fr, toute tractation supérieure à ce montant exigeant une mise publique.

Dans cette localité, où l'impôt n'est que de 0,50 fr, les finances communales sont saines, le budget que les contribuables étaient appelés à ratifier s'équilibrant avec 940 000 fr aux recettes et aux dépenses. (y.ch.)

Boîte aux lettres Boîte aux lettres

Pousse-au-vol

Monsieur le rédacteur,

Je tiens à vous signaler que certains renseignements donnés dans l'article sur le hold-up de Courtepin m'ont fort étonné.

En effet, il n'était pas nécessaire de mentionner qu'une certaine somme d'argent, soit approximativement 2 millions de francs, se trouve dans le coffre de la banque à l'époque des paies de Micarna. Ce renseignement peut être très précieux à d'éventuels cambrioleurs. De telles informations ne sont d'aucune utilité pour le publac en général ! Elles ne jouent certainement qu'un rôle négatif et invitent d'autres malfaiteurs à refaire des « essais ».

Alfred Frei

Le pont de bois

Monsieur le rédacteur,

Un merci tout spécial de la population de l'Auge au Conseil communal de pouvoir à nouveau fraterniser avec ses collègues d'outre-Sarine. On n'y croyait plus, car on était certain que c'était remis à 1981. Heureusement, le hasard fait bien les choses.

Par contre, que de prières avons-nous faites au bon saint Nicolas, pour qu'il nous débarasse du casse-tête chinois de la circulation de la rue d'Or. Il est regrettable que le représentant de la commune, responsable du plan d'aménagement de la ville de Fribourg, ne se soit pas trouvé le 9 décembre vers 17 h dans notre quartier pour recevoir la bénédiction de notre grand Patron, et juger de la facilité de se rendre à la patinoire, pour les supporters des équipes en présence à cette même heure. Vu que nos prières n'ont pas été exaucées par saint Nicolas, espérons que la suivante aura plus de succès.

Bon saint Pierre, qui avez un représentant au Conseil communal de la ville de Fribourg, ayez pitié de nous et débarrassez-nous du mur de la honte de la rue d'Or, afin de faciliter la circulation dans ce quartier.

La population espère un miracle avant 1981, et en sera reconnaissante.

André Demierre

L'esprit des bas-quartiers

Monsieur le rédacteur,

Par le biais de « La Liberté », une polémique s'est peu à peu développée depuis ces dernières semaines. Il s'agit en effet de déterminer l'emplacement de la nouvelle patinoire. Deux sites ont été proposés : les Neigles et la Poya.

Habitant moi-même la Basse-Ville, je suis un fervent partisan du maintien de la patinoire en Auge. Les opposants à ce projet n'habitent probablement pas sur les bords de la Sarine. Ils ne perçoivent pas l'esprit qui anime ces quartiers-là. C'est encore bien plus que l'esprit, c'est une euphorie qui s'y installe plusieurs heures avant chaque match. L'Auge et la Neuveville sont alors de tout cœur avec le HC Gottéron. Oui ! le HC Gottéron. Il n'y a pas de HC Fribourg. Dans aucun chant de soutien, il n'est fait mention du HC Fribourg.

Déplacer la patinoire à plusieurs kilomètres de l'embouchure du Gottéron, c'est vraiment tuer tout cet esprit. Les Neigles ne sont qu'à 500 m de l'ancienne patinoire et à 600 m du Gottéron.

Daniel Mettraux

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)

Monsieur et Madame Pierre Raboud-Moillet, à Palézieux-Gare ;
Monsieur Léon Raboud, à Bex ;
Madame et Monsieur Marguerite Vittoz-Potenza et leurs filles Angela et Nadia, à Pully ;
Monsieur Gilbert Raboud, à Lausanne ;
Monsieur André Raboud, à Palézieux-Gare ;
Madame Rosa Moillet, à Cottens ;
Madame Maria Mollard-Moillet et ses enfants, à Cottens ;
Monsieur et Madame Marcel Moillet, à Bévilard, et leurs enfants ;
Monsieur Henri Moillet, à Cottens ;
Monsieur Gilbert Rouiller-Moillet et ses enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Louis Raboud, à Lausanne, et leur fils ;
Madame et Monsieur Marie Raboud-Berbier et leurs enfants, à Eysins ;
Madame veuve Joseph Perrin et ses enfants, à Bulle ;
Madame Emile Raboud, à Lentigny ;
Madame Bernadette Moillet et sa fille, à Zurich ;
Mademoiselle Emma Raboud, à Broc ;
Monsieur et Madame Léon Oehri-Raboud, à Penthalaz ;
Madame Veuve Régina Perrin-Raboud, à Bulle ;
Madame Marthe Raboud et sa fille, à Bulle ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Louis RABOUD

leur très cher et regretté fils, frère, beau-frère, petit-fils, neveu, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le dimanche 16 décembre 1979, à Sion, dans sa 32e année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église catholique d'Oron-la-Ville, le mercredi 19 décembre 1979, à 14 h 30.

Domicile de la famille : Palézieux-Gare.

R.I.P.

17-31568

Madame Hélène Savoy-Savary, route Nicolas-Chenaux 17, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Charles Savoy, leurs enfants et petit-fils, à Lausanne ;
Monsieur et Madame François-Xavier Savoy-Pugin et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Arthur Brunner-Savoy et leur fille, à Illnau ;
Monsieur et Madame Albert Savoy-Widmer et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Philippe Savoy-Oberson et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Denis Savoy-Morand et leurs enfants, à Riehen ;
Les familles Burri, Anzévui, Savoy, Pury, Kaelin, Genoud, parentes, alliées et amies

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Louis SAVOY
ancien inspecteur cantonal du feu

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, le 17 décembre 1979, dans sa 80e année.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de St-Pierre, à Fribourg, le mercredi 19 décembre 1979, à 14 h 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de St-Pierre.

Veillée de prières : ce mardi à 19 h 45, en l'église.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600

Le Football-Club Fribourg
son comité directeur,
son comité des amis et supporters,
son comité des vétérans

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis SAVOY
président d'honneur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-709

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Joseph Bugnard, maintenant place de la Gare 35 A (en face de la gare), Fribourg, se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs.
Tous articles de deuil.
Transports funèbres.
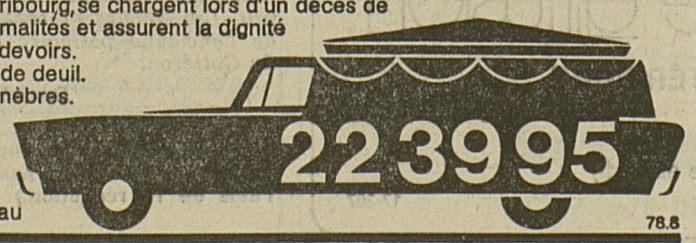

Téléphonez (jour et nuit) au
78.8

L'Orchestre des jeunes de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

Madame
Bernard de Raemy
mère de leur président

L'ensevelissement a eu lieu en l'église St-Pierre le 17 décembre 1979.

17-31573

Le Chœur St-Pierre de Carignan-Vallon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Max Perriard
père de M. Charles Perriard
membre actif
et grand-père de
Mme Marie-José Berger, membre actif
et de Mlle Monique Perriard
membre du comité

L'ensevelissement a lieu en l'église de Carignan le 18 décembre 1979, à 15 h.

17-31556

Le Conseil communal et le Corps des sapeurs-pompiers de Vallon

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Max Perriard
père de M. Charles Perriard
conseiller communal
président de la Commission du feu

L'ensevelissement a lieu en l'église de Carignan le 18 décembre 1979, à 15 h.

17-31557

Le Conseil communal de Villargiroud

fait part du décès de

Madame
Maria Chappuis
belle-mère de M. André Dupré
dévoué conseiller communal

L'office d'enterrement a eu lieu en l'église d'Orsonnens le lundi 17 décembre 1979 à 15 heures.

17-31558

Remerciements

La famille de

Monsieur
Casimir Spielmann

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La messe de trentième

sera dite le 21 décembre à 20 h en l'église d'Ependes.

Ependes, décembre 1979

17-31490

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments et de l'inspection cantonale du feu

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis SAVOY
ancien inspecteur cantonal du feu
leur dévoué collaborateur durant plus de quarante ans

Pour les obsèques, prière de se référer à l'annonce de la famille.

17-812

Messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur
Jean BOURGKNECHT
ancien conseiller fédéral
1964 — 1979

mercredi 19 décembre 1979 à 18 h 15 en l'église du Christ-Roi.

17-31492

La Commission de classification et le comité administratif du Syndicat d'améliorations foncières de la Basse-Broye

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Max Perriard
frère de M. Louis Perriard
son dévoué président

L'enterrement a lieu ce jour 18 décembre 1979 en l'église de Carignan-Vallon, à 15 heures.

17-31559

Le Groupement fribourgeois des arbitres ASF

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Max Perriard
père de M. Joseph Perriard
arbitre actif

L'office d'enterrement est célébré en l'église de Carignan, à Vallon, aujourd'hui 18 décembre 1979, à 15 heures.

17-1915

La Société de jeunesse de Vallon

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Max Perriard
grand-père de Jean-Pierre Perriard
président
et de Claudine et Monique
membres

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31521

Le FC Vallon Sport

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Max Perriard
grand-père de Jean-Pierre Perriard
vice-président

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Carrosserie Spicher-Bovet Ependes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Max Egger
père de M. Gérard Egger
son apprenti

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31554

Le personnel de la Caisse nationale Suisse (CNA), agence de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Max Egger
père de sa collègue Christiane

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de St-Paul, aujourd'hui à 9 h 30

17-842

Problèmes d'impression ?
Pas d'hésitation
QUICK - PRINT
la bonne solution !

Faire-part de deuil
Imprimerie St-Paul — Pérolles 40 — Fribourg

Chronique musicale Chronique musicale

ORCHESTRE DES JEUNES
Remarquable soliste

Le concert en faveur de Terre des Hommes que donnait l'Orchestre des Jeunes de Fribourg sous la direction de Theo Kapsopoulos, vendredi soir, à la cathédrale n'a pas attiré la grande foule, ce qui était regrettable non seulement à cause du résultat assez modeste de la collecte mais aussi à cause de la qualité du violoncelliste qui jouait en soliste. En effet, Claude Starck a donné une interprétation remarquable du Concerto en do mineur de Jean-Chrétien Bach.

Theo Kapsopoulos avait choisi d'ouvrir le concert avec le Concerto grosso en la mineur Op. 6 No 4 de Haendel que les jeunes instrumentistes ont interprété avec discipline en faisant preuve d'une belle homogénéité. La partie fuguée notamment était détaillée avec beaucoup de netteté.

Le jeune trompettiste Benoît Nicolet était le soliste du Concerto en ré majeur pour trompette et cordes de Giuseppe Torelli. Son jeu témoignait d'une indéniable musicalité mais sa technique doit encore s'affermir. Certaines faiblesses d'intonation ont entaché l'exécution. L'orchestre accompagnait de son côté avec un évident souci d'adaptation.

La première partie du concert s'est achevée par la Sonate pour cordes en la mineur de Joseph Bodin de Boismortier. C'était là un des meilleurs moments de cette partie, l'orchestre démontrant une belle maîtrise technique et Theo Kapsopoulos imprégnant à son interprétation beaucoup de vie notamment par un soin tout particulier apporté aux détails dans les mouvements lents.

La deuxième partie de la soirée s'ouvrait par un des chef-d'œuvres de l'écriture contrapuntique de l'époque baroque, le « Ricercare a 6 » tiré de l'Offrande musicale de Jean-Sébastien Bach. La sonorité assez terne de l'Orchestre des Jeunes, essentiellement due au fait qu'il était placé dans le chœur, a certainement nui à l'exécution. En effet, les six lignes mélodiques avaient quelques peines à se dégager, la réverbération de l'église brassant tout et l'auditeur a eu de la peine à suivre le déroulement de cette pièce.

La soirée s'est achevée avec le Concerto en do mineur pour violoncelle et cordes de J.-Chr. Bach. Claude Starck en était le remarquable interprète. Cette œuvre est fort belle, elle a un caractère presque romantique. Le soliste est pour ainsi dire toujours au premier plan. Surtout le mouvement lent, avec ces longues mélopées expressives, était de toute beauté, le soliste étant accompagné par un orchestre qui suivait avec un maximum d'attention. Quant aux mouvements rapides, ils étaient restitués de manière très vivante. Avec ce concert, l'Orchestre des Jeunes de Fribourg nous a une fois de plus donné l'occasion d'entendre un soliste de grande valeur qui, à notre connaissance, n'a encore jamais joué comme tel à Fribourg.

(m.fl)

CONCERTS DE L'AVENT
Œuvres polyphoniques de la Renaissance

Pour le troisième concert de l'Avent, la Maîtrise de Villars-sur-Glâne avait invité la Maîtrise de Fribourg dirigée par François Page. Ce chœur de garçons a présenté un programme essentiellement axé sur la musique de la Renaissance. Une messe de Monteverdi était entrecoupée par deux pièces grégoriennes et dans la deuxième partie, la Maîtrise de Fribourg interprétait des motets de différents compositeurs dont Vittoria et Marenzio notamment. Christa Lutz jouait trois pièces à l'orgue pour compléter le programme.

Un « Prélude et fuguette » en ré majeur de Dvorak pour orgue était placé en début de programme. Il ne s'agit certainement pas d'un chef-d'œuvre du compositeur tchèque, mais d'un intéressant témoignage de la conception qu'on avait de la musique d'orgue au XIXe siècle. Christa Lutz en a donné une interprétation pleine de tempérament.

La Maîtrise de Fribourg avait choisi de présenter la Messa II à quatre voix de Monteverdi. Les belles voix de garçons ont eu l'occasion de se mettre en évidence dans cette partition. Les voix d'hommes faisaient bonne impression par leur légèreté et leur souci d'articulation des phrases musicales. François Page a interprété cette partition avec un évident souci de clarté. Il a évité les effets, cherchant avant tout à rendre audible le subtil jeu des voix qui s'imbriquent les unes dans les autres. Entre le Gloria et le Sanctus, les voix d'hommes de la Maîtrise de Fribourg ont chanté le Graduel du 2e dimanche après Noël ainsi qu'une pièce en plain-chant ambrosien, une forme très ancienne de plain-chant. Ces deux pièces étaient exécutées de manière très soignée.

Christa Lutz jouait en intermède une partita sur le choral « Was Gott tut, das ist wohl getan » de J.-G. Walther. Elle est parvenue à mettre en évidence le caractère propre des différentes parties de la pièce tout en lui conservant une belle unité en axant l'exécution sur la conclusion qui forme le point culminant de l'œuvre.

Divers motets, pour la plupart de la Renaissance, un de Francis Poulenc, formaient le deuxième volet de ce programme. Alors que le chœur chantait avec justesse dans la première partie du concert, il présentait beaucoup de lacunes d'intonation dans la deuxième. De plus, le chef a donné de ces pièces des interprétations très réservées, comme s'il voulait éviter de laisser éclore le contenu émotif de ces partitions, contenu que l'on peut mettre en évidence sans tomber dans le travers des effets. Les lignes mélodiques manquaient de relief et la fusion des voix laissait à désirer, notamment les voix d'altos prenaient parfois une dureté peu agréable. Par contre, les voix de sopranos restaient toujours très claires dans l'aigu.

Les interprétations de François Page ont montré l'important travail qu'il accomplit avec son chœur. Notamment sur le plan de la sonorité des voix, le résultat est encourageant, mais les exécutions sont irrégulières, et elles manquent souvent de tension intérieure et de force expressive pour être entièrement convaincantes. (m.fl)

Sarine-Campagne Sarine-Campagne

Les majorettes de Marly comme à la parade
JEUX DE BAGUETTES ET DE GAMBETTES

La grande salle de Marly-Cité était comble samedi soir passé pour applaudir les ébats tout ce qu'il y a de plus rythmés des majorettes. Dans le public, essentiellement composé de parents et d'amis, avaient pris place les représentants des autorités communales et de la Société de développement locale.

Le programme présenté au cours de cette soirée annuelle, préparée dès le mois de septembre déjà, était divisé en deux parties bien distinctes : une première, avec uniforme traditionnel, batterie, bâton et même longue canne, consacrée aux évolutions habituelles des majorettes, et une seconde, plus fantaisiste avec costumes de circonstance, articulée autour d'un thème précis « chorégraphie sur musique de films ».

Le public a chaleureusement applaudi aux évolutions des majorettes de Marly, une troupe qui compte au total une centaine de jeunes filles réparties selon leur âge dans l'école de majorettes (de 5 à 7 ans), les minis (de 7 à 12 ans) et les grandes (12 ans et plus). Profitons de l'occasion pour rappeler qu'il reviendra précisément à Marly d'organiser l'année prochaine les 5es championnats suisses prévus pour les 6, 7 et 8 juin. Il s'agira alors pour la troupe marlynoise non seulement d'organiser mais aussi de participer et surtout, si possible, de se distinguer. (Lib)

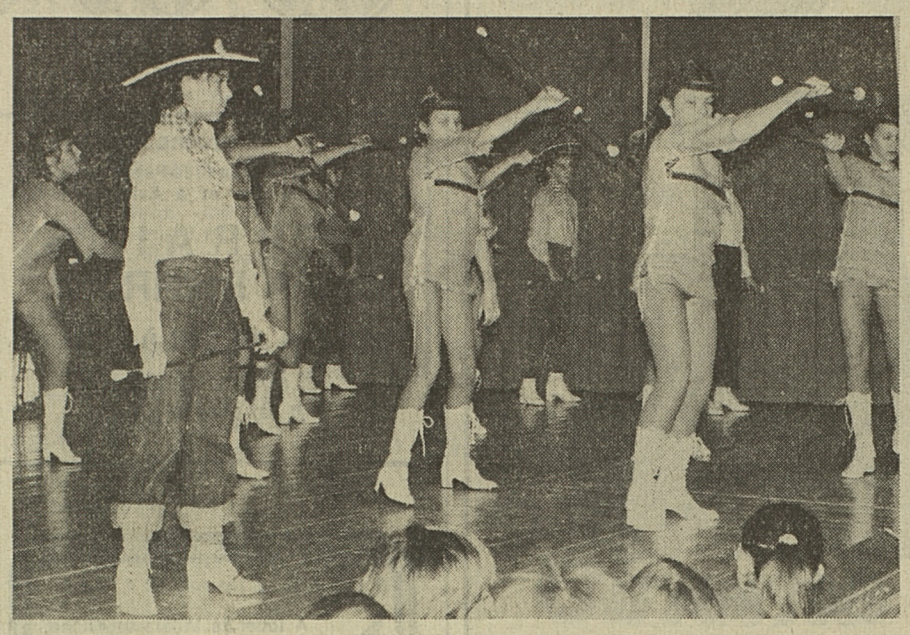

Du classique mais aussi de la fantaisie et de l'exotisme comme cette évocation des westerns. (Photo Lib-JLBi)

ARTISANAT A FARVAGNY-LE-PETIT
Inauguration de l'atelier-échoppe

A Farvagny-le-Petit, juste derrière la chapelle se trouvant au centre du village, il y a une maison qui ressemble étrangement à une ferme. Et pourtant, la porte se trouvant à côté de celle de l'habitation donne, non sur une grange, mais sur un atelier : c'est l'atelier-échoppe de Mme Francine Martin qui a été inauguré vendredi en fin d'après-midi. On y trouve certes du travail fait par Mme Martin mais aussi des œuvres d'une quinzaine d'artistes et artisans venus parfois de fort loin puisqu'il y a même des Belges. Il y a de la vannerie d'aveugles au travail délicat que l'auteur distinguait uniquement au toucher. Il y a de fins émaux et des bijoux, des camées, des miniatures sur bois, du travail fourni par un atelier pour handicapés et dont la précision est étonnante. Mme Martin, qui s'était d'abord spécialisée dans la poterie se tourne aujourd'hui vers le tissage. L'an dernier, avec une douzaine d'écoliers de Favargny-le-Petit elle a monté sur un cadre de porte, une œuvre où chacun des jeunes a apporté librement sa contribution, selon sa fantaisie, avec les matériaux les plus divers allant des vieux bas qu'ils avaient défaits à la laine de moutons du village cardée et filée par eux. L'atelier compte cinq métier à tisser. Travail d'artisan, mais aussi d'artiste qui mérite une viste.

J. P.

VILLARS-SUR-GLANE

Nouvelle chapelle ?

A la fin de la semaine dernière a eu lieu l'assemblée paroissiale de Villars-sur-Glâne. A l'ordre du jour figuraient deux points importants : la reconstruction de la chapelle des Daillettes et l'avenir d'un baraquement utilisé par les jeunes de la paroisse.

La chapelle des Daillettes, qui a été détruite par un incendie, était assurée pour 144 000 francs. Lors de l'assemblée, il a été annoncé que l'Evêché aimerait savoir s'il serait possible d'édifier un lieu de culte commun aux habitants des Daillettes et du quartier de Beaumont. Finalement, un groupe de travail a été désigné. Il sera chargé de mener une enquête afin de savoir si cette solution conviendrait aux habitants des quartiers concernés.

Des discussions ont également eu lieu au sujet d'un baraquement utilisé par les jeunes. Il a été en effet question de la reconstruction de ce local. Lors du débat, des voisins ont attiré l'attention des paroissiens présents sur les bruits provoqués par le trafic des véhicules se rendant à ce baraquement. **(Lib.)**

● Publicité ●

Auberge de la Grappe
M. et Mme Cygan-Hirschi
1468 CHEYRES
(entre Estavayer et Yverdon)
MENU de Saint-Sylvestre
Galantine de faisan en volière
Céleris Valdorf
—o—
Consommé au xérès
—o—
Feuilleté de ris de veau financière
—o—
Filet de bœuf au poivre rose
Pommes williams
Garniture bruxelloise
—o—
Vacherin glacé aux avelines
—o—
Menu complet avec
orchestre et cotillons
Fr. 59.—
Nombre de places limité
Pour réserver ✆ 037-63 11 66
22-14804

Glâne Glâne Glâne

Les Artistes associés sur la scène romontoise
UN VAUDEVILLE DE GEORGES FEYDEAU

Avec le vaudeville « Je ne trompe pas mon mari » les Artistes associés de Lausanne ont bien amusé les Romontois, samedi dernier, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Un parterre où l'on a dénombré aussi bien des gens venus de la campagne. C'est de tradition que la troupe lausannoise vienne deux ou trois fois par hiver réjouir les Romontois. Une initiative prise par la Société de développement et encouragée par l'autorité communale.

Les pièces de Feydeau ne se racontent pas, et celle-ci encore moins qu'aucune autre. A vrai dire, il n'est pas certain que le mari ne soit pas trompé ! Mais il se présente là un tel imbroglio, un tel embrouillamini, une telle complication, voire un tel chaos, qu'on en demeure stupéfait. C'est Feydeau dans toute sa virtuosité. A la vue de ce spectacle on comprend qu'il ait pu écrire : « J'introduis dans ma pilule un gramme d'imbroglio, un gramme de libertinage, un gramme d'observation ; je malaxe du mieux qu'il m'est possible ces éléments, et je prévois presque à coup sûr l'effet qu'ils produiront. Je cherche parmi mes personnages quels sont ceux qui ne doivent pas se rencontrer. Et ce sont ceux-là que je mets aussitôt que possible en présence. « Et Dieu sait s'il s'en présente dans « Je ne trompe pas mon mari. »

La troupe lausannoise en a donné une excellente interprétation. Une distribution jeune, comme bien l'on pense, du côté féminin, mais aussi « de l'âge », incarné par Paul Pasquier et Jean Bruno, spécialement applaudis. Très beaux décors de Victor Zaro, des costumes de cette belle époque 1900, et une mise en scène gorgée de trouvailles, comme ce melon devenu citrouille, de Michel Corod. Aussi, nous réjouissons-nous déjà de la prochaine venue des Artistes associés de Lausanne sur notre scène romontoise. **(lsp)**

Le vice-champion suisse de billard est romontois

Récemment, s'est jouée à Neuchâtel la finale du championnat suisse de billard, catégorie I, à laquelle participaient les cinq meilleurs joueurs du pays. Le président du club romontois, M. Robert Monney, s'était qualifié pour cette fameuse finale disputée sur un billard-match, de plus grand format. En finale restèrent en lice, après une lutte magnifique, le champion bâlois, M. Kœvœts, et le président du club de Romont. C'est un exploit, et avec un peu de chance, la médaille d'or aurait pu revenir à M. Monney. Elle alla au champion bâlois, et la médaille d'argent revint au Fribourgeois.

Un beau cadeau de Noël pour le club romontois aussi, tant les partenaires locaux sont fiers de l'exploit de leur président. Ils lui souhaitent naturellement la médaille d'or, et ce sera peut-être pour l'année prochaine.

M. Monney se plaît à relever particulièrement la correction et la sportivité des concurrents à cette finale 1979. malgré l'importance des joutes de cette rencontre. Il est donc possible qu'avec la nouvelle formule des matches du championnat suisse, Romont ait un jour l'honneur d'organiser, en son local, une éliminatoire ou une promotionnelle de ce nouveau championnat. Quelle aubaine ce serait pour le club romontois de billard d'accueillir la sélection des meilleurs matcheurs suisses de billard ! (lsp)

CUGY

Soirée de la gymnastique

La soirée annuelle, organisée par la Société fédérale de gymnastique de Cugy-Vesin, a remporté, samedi dernier, un immense succès : salle archicomble, programme bien composé, varié et original, avec un brin d'exotisme et de dépaysement, productions soignées, comprenant des exercices gymniques, des ballets et des danses exécutés avec beaucoup d'allant, de souplesse et de fantaisie.

En lever de rideau, M. François Molleyres, président, a relevé la présence de M. Charles Bersier, de Bulle, représentant le comité cantonal et a retracé l'activité de la section en 1979. Il a également remercié les artisans de cette soirée, tous les membres et, surtout, les entraîneurs, Michèle Marmy, Marianne Rey, Monique Berchier et Anne-Marie Torche pour les pupillettes; Anton Moser, Charles Chuard et Bernard Pittet pour les pupilles; Rose-Marie Mory pour les actives; Gabriel et Paul Grandgirard, Mario Terseghini pour les actifs. Il a dit sa cordiale reconnaissance à Mme Claudine Chuard qui fut une présentatrice aisée et à Gilbert Pidoux qui s'est habilement occupé de la partie musicale. Enfin, deux gymnastes, André Berchier et René Bersier-Niesson, furent félicités et récompensés pour 25 ans d'activité. (jb)

Broye Broye Broye

LA JOUX

25 ans de sacerdoce

La Joux a vécu, récemment une magnifique fête paroissiale à l'occasion du 25e anniversaire de sacerdoce de M. le curé André Ouger. C'est dans une église quasiment comble de fidèles que l'office fut concélébré par M. le doyen Henri Jordan, par M. l'abbé Louis Pittet, aumônier de l'Hôpital de Marsens et par le Rd Père Norbert. Les représentants des autorités et des diverses sociétés locales exprimèrent, par la voix d'un enfant, leurs vœux et leurs sentiments de gratitude, sentiments concrétisés par la remise de quelques présents. Cette manifestation fut agrémentée par des productions du chœur mixte l'Espérance et de la Société de musique l'Edelweiss, dirigés, respectivement, par MM. François Raemy et Joseph Sciboz. **(ip)**

pérolles 16
Le plus grand choix de prêts-à-porter
FOURRURES
Grâce à ses achats sur place, aux USA et au Canada, JO PASQUIER vous offre les plus belles fourrures, aux meilleurs prix...
JO PASQUIER FOURRURES MODE FEMININE

Un cadeau original

est souvent difficile à trouver.

Celui qui cherche un objet personnalisé trouvera chez nous un grand choix d'

étains

CHANNES — VASES
CHANDELIERS
BOUGEOIRES
ASSIETTES
CHOPES, etc.

Des présents à l'ancienne ou patinés moderne

En exclusivité :
pour les amateurs d'art,
la dernière lithographie
« GRUYÈRES »,
de Jean-Louis Gétaz

— tirage limité —

A LA BROCANTE GRUYÈRES

à la hauteur du Calvaire **Tél. (029) 6 21 54**

17-12680 B

Pour une meilleure impression **Imprimerie Saint-Paul**

RESTAURANT DE LA GRENETTE - FRIBOURG

Jeudi 20 décembre dès 20 h 15

SUPER LOTO RAPIDE

63 CARNETS D'EPARGNE

4 x 500.— 2 x 400.— 15 x 100.—
21 x 50.— 21 x 25.—

Abonnement Fr. 10.— Carton Fr. 2.— pour 2 séries

Org. : **Groupement des supporters du FC Fribourg**

17-709

A VENDRE
à Corcelles-près-Payerne,
à Montagny-la-Ville et à Estavayer-le-Lac

TERRAINS A BATIR

parcelles de 930 à 1300 m²

✆ 037-61 19 55 (bureau)
✆ 037-61 19 46 (privé)

17-4032

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel 037 22 47 55

A env. 2,5 km du centre Fribourg, direction ouest, site résidentiel, ensoleillé et tranquille, dans quartier de villas construites,

A VENDRE

BELLE PARCELLE 1585 m²

entièrement aménagée, zone villa, constructible immédiatement, dimensions approximatives 42 m — 36 m
Visites et renseignements sans engagement

Chœur mixte LA LYRE Corbières

Résultats de la tombola

1er prix	No 2004
2e prix	No 1057
3e prix	No 1390
4e prix	No 2484

Les lots sont à retirer chez **Marguerite Blanc,** à Corbière, jusqu'au 30 janvier.

17-124286 B

ACTION !
Matelas - Echanges

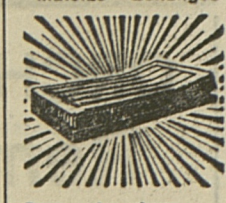

Pour votre vieux matelas nous dédommageons

Fr. 60

à l'achat d'un Matelas de Santé BICO ISABELLE

connu par les émissions de publicité à la TV. A la reprise de votre vieux matelas, plus que Fr. 410.—, au lieu de Fr. 470.—, avec 10 ans de garantie, plus livraison gratuite Profitez de cette Action unique !

MULLER
Tapissier diplômé FRIBOURG
23, rue de Lausanne
✆ (037) 22 09 19
81-19

A louer, à Villars-sur-Glâne, quartier des Dailles,

JOLI STUDIO meublé

Loyer : Fr. 327.—
+ Fr. 50.— de charges

Libre de suite ou à convenir

17-1628

ERNEST SALLIN AGENCE IMMOBILIERE Gd-PLACES 16 • 1700 FRIBOURG 037 / 22 07 26 - 22 32 88

A vendre, dans situation très tranquille avec vue très dégagée sur le lac et la campagne fribourgeoise, proximité forêts,

RAVISSANTE VILLA 6 1/2 pces

— séjour avec coin de feu, accès sur terrasse abritée
— 5 chambres à coucher
— 2 salles de bains
— atelier de bricolage
— très beau jardin arborisé
— prix à discuter

Renseignements et visite sans engagement. 17-1628

ERNEST SALLIN AGENCE IMMOBILIERE Gd-PLACES 16 • 1700 FRIBOURG 037 / 22 07 26 - 22 32 88

Pour le 31.12.79
de 20 h à 2 h.
nous cherchons

orchestre

1 ou 2 musiciens
Salaire à discuter.

✆ 037-46 44 41
de 9 h. à 14 h.

LOCATION - VENTE

PIANOS

neufs, avantageux
Occ. loc. mens. dès 30.—
Accordages

LOCHER MUSIQUE
Rue de Lausanne 29
Fribourg
Points de voyages

17-757

L'annonce reflet vivant du marché

Meubles anciens

toujours d'authentiques pièces du pays sélectionnées par le spécialiste du « vrai meuble » campagnard.
Vous êtes toujours les bienvenus chez:

G. GUEX
1754 Rosé
✆ (037) 30 16 22

17-322

A vendre

RENAULT 12 TS

mod. 73, 60 000 km, expertisée.

✆ (037) 26 12 77
(heures des repas)

17-1700

A LOUER
pour le 1er avril 1980

joli 3 1/2 pièces

neuf, situation sud. 2e étage, tout compris **Fr. 540.-** Rte du Centre, Marly

✆ (037) 46 22 23

17-304458

A LOUER

pour le 1er janvier 1980

appartement 3 1/2 pièces

Rte Henri-Dunant 15, avec vue sur la ville.
✆ bureau **(037) 46 46 06**
privé **(037) 28 28 50**

17-304454

A louer
(Haut de ville, près gare CFF)

beaux LOCAUX commerciaux

pour tous genres de commerce. Magasin, arrière-magasin, bureaux, grand sous-sol, belle surface env. 185 m2. Chauffé mazout, avec eau courante et WC. Pourrait être loué en 2 lots.

Libre janvier 1980 (prix raisonnables).

S'adresser par écrit sous chiffre 17-31484, à **Publicitas SA, Fribourg**

LA LIBERTE votre quotidien du matin

GARAGE PILLER SA

Rue Guillimann 24-26

CITROEN **FRIBOURG** **Tél. 22 30 92**

LANCIA

Exposition permanente

Votre partenaire sûr à Fribourg

SDKB BSCD Société filiale de la Société de Banque Suisse — Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Schweizerische Depositen- und Kreditbank

Rue de l'Hôpital 15 ✆ **037-22 86 22** **FRIBOURG**
CONTACTS PERSONNELS CONSEILS INDIVIDUELS

PATINOIRE COUVERTE DES AUGUSTINS CHAMPIONNAT LNB
MARDI 18 DECEMBRE 1979 à 20 h 15

HC FRIBOURG — HC LYSS

ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES

Installations intérieures et nouvelles techniques de chauffage
— combinaisons d'énergie « électricité-solaire »
— pompes à chaleur
— récupération de chaleur

● Sécurité ● Robustesse ● Confort

GARAGE du STADTBERG
V. Nussbaumer & Fils
FRIBOURG Tél. 037-22 41 29
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Location du lundi au vendredi: Publicitas SA, 2 rue de la Banque 1700 Fribourg

Memento cantonal Memento cantonal Memento cantonal

URGENCES

PERMANENCE MEDICALE

Fribourg : (037) 23 36 22. Jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital de Riaz).
Estavayer : (037) 63 21 21 (Hôpital).
Romont : se renseigner au (037) 52 27 71.
Châtel-St-Denis : (021) 56 79 41 (Hôpital de Châtel).
Morat : (037) 71 32 00 (Service médical d'urgence).
Payerne : (037) 61 17 77 (police) ou 62 11 11 (Hôpital).

PERMANENCE DENTAIRE

Fribourg : (037) 22 33 43. Dimanche et jours fériés, de 10 h à 11 h 30. Samedi de 8 h à 11 h 30. Autres jours : de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.
Payerne : se renseigner au 17.

PHARMACIES DE SERVICE

Pharmacie de service du mardi 18 décembre : Pharmacie St-Barthélémy (Rte de Tavel 2).

Bulle : renseignements au (029) 2 33 00. Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 18 h 30.
Estavayer : le dimanche de 9 h 15 à 11 h 15 et de 18 h 15 à 19 h 15.
Romont : samedi dès 16 h, dimanche et jeudi suivant. Dimanche de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h.
Châtel-St-Denis : après 19 h et le dimanche, en cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.
Morat : de 19 à 21 h. Dimanche de 10 h à 12 h. De 21 h à 08 h, s'adresser au (037) 71 20 31.
Payerne : dimanche de 11 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au (037) 61 17 77 sur ordonnance.
Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne : jusqu'à 20 h du lundi au vendredi.

AMBULANCES

Fribourg : (037) 24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.
Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital) ou (029) 2 56 66 (Police).
Estavayer : (037) 63 21 21.
Romont : (037) 52 13 33 ou 52 27 71.
Châtel-St-Denis : (021) 56 71 78 ou 56 72 21.
Wünnewil : (037) 36 10 10.
Morat : (037) 71 28 52 ou 71 21 44 ou 71 20 31.
Payerne : 17.

POLICE

Appel urgent : 17.
Police de la circulation : (037) 21 19 11.
Postes d'intervention :
Fribourg : (037) 21 17 17.
Bulle : (029) 2 56 66.
Estavayer : (037) 63 13 05.
Romont : (037) 52 23 59.
Châtel-St-Denis : (021) 56 72 21.
Morat : (037) 71 20 31.
Tavel : (037) 44 11 95.
Payerne : (037) 61 17 77.
Feu :
Fribourg : 18.
Autres localités : (037) 22 30 18.

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin : (029) 2 56 66.
Hélicoptère : (029) 6 11 53.
Lac de la Gruyère : (029) 2 56 66 ou (029) 5 [illegible] 44 ou (037) 45 [illegible] 05.
Lac de Morat : (037) 71 55 20 ou 71 48 85 (Vully) ; 75 17 50 (Avenches) ; 21 19 11 (Morat).
Lac de Neuchâtel : (037) 63 13 05 (Estavayer) ; (038) 22 35 77 (Neuchâtel).

HOPITAUX

FRIBOURG

Hôpital cantonal : (037) 82 [illegible] 21.
Heures de visites : chambres communes tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 14 à 20 h.
Hôpital Daler : (037) 82 21 91.
Heures de visites : chambres communes en semaine de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 ; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 à 21 h.
Clinique Garcia (037) 81 31 81
Heures de visites : tous les jours de 12 à 21 h.
Clinique Ste-Anne : (037) 81 21 31
Heures de visites : chambres communes tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 10 à 21 h.
Riaz : (029) 2 84 31.
Heures de visites : chambres communes de 14 à 15 h (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h ; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 [illegible] 0 h.
Estavayer : (037) 63 21 21.
Heures de visites : tous les jours de 13 à 15 h 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h.
Billens : (037) 52 27 71
Heures de visite : tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h.
Châtel St Denis : (021) 56 79 41
Heures de visites : chambres communes et mi privées de 13 h 30 à 15 h et de 19 h 30 à 20 h 30 ; dimanches et jours fériés de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées jusqu'à 20 h 30 ; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.
Meyriez : (037) 72 11 11.
Heures de visites : de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h.
Tavel : (037) 44 13 83
Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.
Payerne : (037) 62 11 11.
Heures de visites : tous les jours de 12 h 45 à 13 h 45 et de 18 h 45 à 19 h 30 ; chambres privées jusqu'à 21 h ; samedi et dimanche de 12 h 45 à 14 h 50 et de 18 h 45 à 19 h 30.

SERVICES DIVERS

Office du tourisme de la ville de Fribourg : 22 11 56. Location de spectacles : 22 61 85 Grand-Places
Union fribourgeoise du tourisme : 23 33 63. Rte-Neuve 8, Fribourg
Poste principale de Fribourg : Guichet urgent : lundi à vendredi de 12 à 13 h 30, 18 h 30 à 21 h. Samedi de 11 à 12 h et de 14 à 17 h. Dimanche de 19 à 20 h. Guichets du télégraphe : lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 à 21 h 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 à 12 h 30 et de 17 à 21 h.

Aides familiales

— **Fribourg :** Office familial : 22 10 14 ;
Mouvement populaire des familles : ✆ 23 49 34, de 12 h à 13 h 30 et dès 19 h.
— **Sarine Campagne :** 45 12 15.
— **Gruyère :** (029) 2 83 75.
Soins à domicile : 22 93 08.
Babysitting : 22 93 08.
Crèche universitaire : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly.
Crèche de la paroisse réformée : 22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, Chemin des Bains 1, Fribourg.
SOS futures mères : 23 44 00 (permanence).
Villa Myriam : 22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant, Avenue de Rome 2, Fribourg.
Consultations conjugales : ✆ 22 54 77. Mardi et mercredi de 14 à 17 h. Vendredi de 9 à 12 h, pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi de 14 à 17 h pour les personnes de langues allemande et française.
Immeuble du Plaza (91 rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.
Centre femmes : 21, rue de Lausanne (escalier du Collège). Tous les jeudis à partir de 20 h. Tél. 31 19 43.
Femmes-Information : 217, rue Pierre-Aeby, 1700 Fribourg. Tous les jeudis matin, de 8 h 30 à 10 h 30. En cas d'impossibilité, téléphoner le lundi de 18 h à 20 h : 46 18 74 ou 45 18 85.

Centres de planning familial

— **Fribourg** (Square des Places 1) : 22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. De préférence sur rendez-vous.
— **Riaz** (Hôpital) : (037) 22 83 22 ou (029) 2 84 31. Le jeudi sur rendez-vous uniquement.
— **Estavayer-le-Lac** (Hôpital) : 22 83 22 ou 63 21 21. Le mercredi sur rendez-vous uniquement.
Parents-Service (037) 22 61 14. A l'écoute des parents tous les mardis de 9 à 11 h en allemand et de 14 à 16 h en français. Ecole des parents de Fribourg, case postale 39.
Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : (037) 22 84 88.
Mouvement de la condition paternelle : (022) 20 94 17 ou 44 44 84. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires, et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.
Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : 22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, Rue St-Pierre 26, Fribourg.
Pro Infirmis. Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme : 22 27 47. Mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous. Pérolles 8, Fribourg.
ASASM : service social romand de l'Association suisse pour les sourds démutisés. Consultations sur rendez-vous au 021 23 51 32.
Ligue fribourgeoise contre le cancer : 24 99 20. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Route des Daillettes 1, Fribourg.
Radiophotographie publique : le 1er et le 3e jeudi du mois de 9 à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg.
Dispensaire antituberculeux : le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 sur rendez-vous uniquement. Hôpital cantonal, Fribourg.
Release, accueil et information pour les jeunes : 22 29 01 (permanence téléphonique). En cas d'urgence : (037) 22 93 59 et 22 41 23. Rue des Alpes 30, Fribourg.
Clinique des platanes : 26 33 66. Consultations anonymes pour toxycomanes du mardi au vendredi de 9 h à 10 h. Avenue du Général-Guisan 54, Fribourg.
A A Alcooliques anonymes : 26 14 89. Case postale 29, 1701 Fribourg.
Service consultatif des locataires : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h. Rue Pierre-Aeby 217, Fribourg.
Consommateur - Information : 22 98 27. Ouvert tous les mercredis, de 14 à 17 h. Pérolles 8, 4e étage.
Protection des animaux : Refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25. Inspecteur cantonal : 24 84 61 les mardi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h.

MUSEES

FRIBOURG

— **Musée d'art et d'histoire :** fermé pour cause de rénovation.
— **Musée d'histoire naturelle :** lundi-vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h ; jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.
— **Jardin botanique :** lundi-samedi de 8 à 17 h.

BULLE

— **Musée gruérien :** mardi à samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h ; dimanche de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

— **Musée folklorique :** tous les jours de 9 à 11 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi.

MORAT

— **Musée historique :** tous les jours sauf le lundi de 9 à 11 h et de 13 h 30 à 17 h. Le vendredi de 20 à 21 h 30.

TAVEL

— **Musée singinois :** mardi, samedi et dimanche de 14 à 18 h.

PAYERNE

— **Musée Jomini :** de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUE

FRIBOURG

— **Bibliothèque cantonale et universitaire :** lundi de 10 h à 22 h, mardi à vendredi de 8 h à 22 h. Samedi de 8 h à 16 h. Prêt à domicile : du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.
— **La Bibliothèque de la Ville de Fribourg et Société de lecture :** lundi de 14 h à 18 h ; mardi de 14 h à 18 h ; mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; jeudi de 14 h à 18h ; vendredi de 14 à 19 h ; samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Avenue de Rome.
— **Deutsche Bibliothek :** du lundi au jeudi de 15 h 30 à 19 h. Samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.
— **Bibliothèque St-Paul :** mardi et jeudi de 14 à 17 h, samedi de 9 à 11 h 30. Pérolles 42.
— **Ludothèque :** mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 9 h à 11 h, à Granges-Paccot 3 ; vendredi de 15 h à 17 h 30, à la route de la Vignettaz 57 (Africanum).

BULLE

— **Bibliothèque du Musée :** mercredi de 17 à 20 h, jeudi de 10 à 12 h et de 14 à 20 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.
— **Ludothèque de la Gruyère :** mercredi de 14 à 17 h et vendredi de 15 à 18 h., à la rue St-Denis 23.

ESTAVAYER-LE-LAC

— **Bibliothèque publique :** le mardi de 14 à 15 h 30, mercredi de 16 à 17 h 30, jeudi de 19 à 20 h 30, samedi de 10 à 11 h 30.

CHATEL-SAINT-DENIS

— **Bibliothèque publique :** mardi et jeudi de 14 à 16 h, mercredi de 19 à 21 h, samedi de 9 h 30 à 11 h 30. (Ecole secondaire).

MORAT

— **Bibliothèque de la Ville :** lundi, mercredi et vendredi de 16 à 19 h, vendredi de 20 à 22 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

PAYERNE

— **Bibliothèque publique :** le mardi de 18 à 22 h.

CURIOSITES

BULLE

— **Orchestrion** « Soléa », automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYERES

— **Château :** ouvert tous les jours de 9 à 18 h.
— **Fromagerie de démonstration :** de 8 h à 18 h 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG

Piscine du Schœnberg : lundi et mardi de 12 à 14 h et de 16 à 22 h. Mercredi de 8 à 22 h. Jeudi et vendredi de 8 à 14 h et de 15 h 30 à 22 h. Samedi et dimanche de 8 à 20 h.
Piscine du Levant : tous les jours de 12 h à 14 h et de 17 h à 22 h. Samedi et dimanche de 8 h à 20 h.

BULLE

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : mercredi de 18 h 30 à 21 h 30 ; vendredi de 18 à 22 h ; samedi de 14 h 30 à 17 h ; dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.

CHARMEY

Piscine de Charmey : du mardi au vendredi de 15 h à 22 h ; samedi de 15 h à 19 h ; dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

CHATEL-ST-DENIS

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : mardi-vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi et dimanche de 14 h à 18 h.

LES PACCOTS

Piscine de l'Ermitage : tous les jours de 9 h à 22 h.

MORAT

Piscine couverte : lundi de 14 h à 21 h, mardi de 11 h à 21 h, mercredi-vendredi de 9 h 30 à 21 h, samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h.

PATINOIRE

FRIBOURG

Patinoire artificielle des Augustins : dimanche-vendredi de 9 h à 11 h 45. Tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30. Mercredi et vendredi de 20 h 15 à 22 h 15.

Vitesse limitée
pour votre sécurité

Manifestations du jour

Musée d'histoire naturelle : Exposition « Une Oasis arctique », ouvert de 8-11 - 14-17 h.
Galerie de la Cathédrale : Exposition, Rowland Fade et Lisbeth Doyer, ouvert de 14 h 30 à 18 h 30.
Atelier Galerie Hofstetter : Exposition du groupe Mouvement, 9-12 et de 15-18 h 30.
L'Art chez nous : Grand-Rue 11, exposition de Paul Barras, 9-11 - 14-17 h.
Atelier Galerie Martin : Farvagny-le-Petit, exposition d'une vingtaine d'artisans, ouvert de 14 à 18 h.
Musée de Morat : Exposition de Poupées 1840-1920 de 14 à 17 h.
Cabaret Chaud 7 : 20 h 30, Tout nouveau spectacle.
Patinoire des Augustins : 20 h 15, hockey sur glace, Fribourg - Lyss.
Centre Rue Fries : 18 h 45, films en français sur la Chine, titres : Autour du pétrole et Répétition à l'opéra de Pékin.

Calendrier

Mardi 18 décembre

Saint Gatien, évêque

Selon la chronique de Sulpice-Sévère, Gatien aurait été un des sept évêques envoyés par le pape saint Fabien au milieu du IIIe siècle pour évangéliser la Gaule et y prendre la direction des nouvelles chrétientés. C'est ainsi qu'il aurait été la premier évêque de Tours, siège qu'il aurait occupé durant un demi-siècle.

Cinéma

FRIBOURG

Capitole. — **Le pull-over rouge :** 16 ans.
Corso. — **Le livre de la jungle :** pour tous
Eden. — **The Shout :** 16 ans. — **Le tambour :** 16 ans.
Alpha. — **Les héroïnes du mal :** 18 ans. (contestable)
Rex. — **Le champion :** 14 ans.
Studio. — **La ceinture noire :** 16 ans. — **Les collégiennes :** 20 ans.

PAYERNE

Apollo. — **Jésus de Nazareth :** pour tous

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR AUJOURD'HUI

Nord : très nuageux, averses de neige parfois jusqu'en plaine.
Sud : nébulosité changeante, quelques chutes de neige au-dessus de 700 mètres.

EVOLUTION PROBABLE POUR MERCREDI ET JEUDI

Nord : très nuageux avec des averses de neige, quelques éclaircies en plaine jeudi.
Sud : assez ensoleillé, plus nuageux le long des Alpes.

Communiqués

Salle du conservatoire

Ce soir à 19 h, audition des élèves de flûte traversière, classe de Mlle Marianne Guinchard.

Horaires des messes

Afin de pouvoir publier dans son édition du lundi 24 décembre et celle du lundi 31 décembre prochains l'horaire des messes et cérémonies religieuses de la Fête de Noël et Nouvel An, la Rédaction de « La Liberté » prie Messieurs les curés et responsables de paroisses de bien vouloir l'informer des horaires des cérémonies religieuses en lui faisant parvenir ces renseignements, soit par écrit, soit par téléphone jusqu'à ce soir à l'adresse suivante : « Rédaction « La Liberté », Horaires des messes, 40, Bd de Pérolles, 1700 Fribourg. Tél. (037) 82 31 71 int. 270.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTE»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 82 31 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	65.—	120.—
Etranger	125.—	240.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross**
Rédacteurs RP:
Jean-Luc Piller (secrétaire de rédaction)
Pierre-François Chatton, Gérard Périsset, Jean Plancherel, Jean-Jacques Robert, Nicolas Rufleux (Fribourg) **Charles Bays** (Politique étrangère). **Anne Dousse, Violaine Oberlin-Pochon** (Confédération, cantons, Femmes, vie quotidienne). **André Ducry** (Eglise) **Georges Blanc, Marcel Gobet** (Sports). **Claude Chuard** (supplément culturel du dimanche et cinéma). **Jean-Louis Bourqui** (photo-reporter).
Stagiaires:
Véronique Pasquier (Fribourg). **Laure Speziali** (Politique étrangère). **Yvan Stern** (Radio, télévision, reportages).

Téléphone 037 82 31 71 Télex 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037-22 14 22
Chèques postaux 17-50 Télex 3264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITE

Annonces	27 mm	47 ct.
— offres d'emplois		53 ct.
Réclames	57 mm	135 ct.
— gastronomie		125 ct.
— dernière page		197 ct.
— 1re page		300 ct.
— «dernière»		310 ct.

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.

Tirage contrôlé FRP: 32 109 exemplaires

LA LIBERTÉ

Nous avons changé nos numéros de téléphone

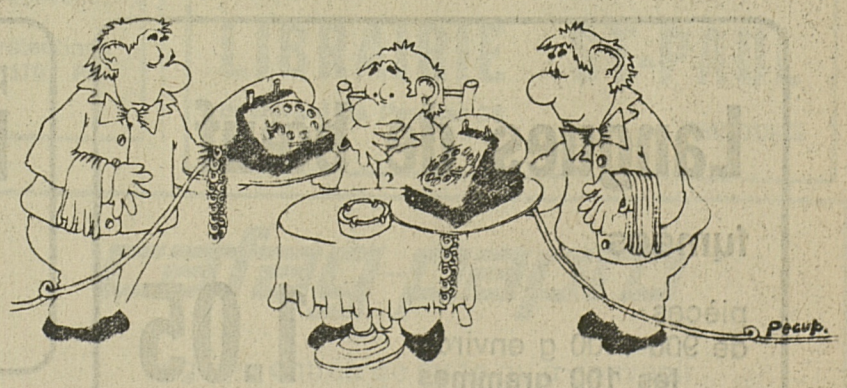

Comment nous atteindre ?

Rédaction (037) 82 31 71

Liberté-Information • (037) 24 33 43

• Ce numéro spécial est exclusivement réservé aux personnes qui désirent nous transmettre une information (Infomanie)

Comparez nos prix avec ceux des grandes surfaces !

SOULIERS Exemples :

68.- KASTINGER KD 35 - 42

88.- KASTINGER KT 38 - 45

99.- KASTINGER KTS 38 - 45 (intérieur cuir)

198.- **SETS skis courts** KÄSTLE K 64 ou VITTOR TUA CROSS MARKER M 2 S
● Freins et montage compris ●

98.- **FIXATIONS** (avec freins) MARKER M 2 S/78

128.- SU-MATIC Swing 2

128.- SU-MATIC Swing 2

140.- SALOMON 555

298.- KÄSTLE TREND ou NEWSTYLE Champ. avec SU-MATIC Swing 2
● Freins et montage compris ●

En plus des prix, nous vous offrons le service, la qualité, les conseils

FREE SPORT SA
Rue de l'Hôpital 3
FRIBOURG
Téléphone 037-22 55 92

Représentant exclusif des fameux skis VR 17 de DYNAMIC
4 fois vainqueurs de la Coupe du monde

Point de vente des souliers KOFLACH (le pied !)

17-780

NOTRE OFFRE

pointures 24-26

12.50

pointures 27-35 = 14.50
pointures 36-41 = 16.50

PRIX TRES BAS

Moonboot en PVC 100 % étanche.

Chausson intérieur amovible
Couleurs rouge et bleue.

Très agréable pour la pluie et la neige.

17-233

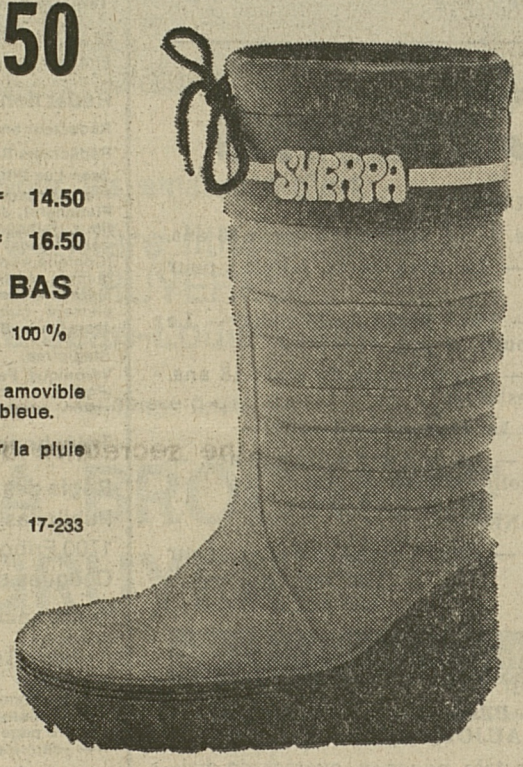

CHAUSSURES Denervaud
FRIBOURG ROMONT MARLY

Acheteurs de meubles Attention !

Vous pouvez comparer avec qui vous vondrez, cette offre du **Marché du Meuble est absolument sans concurrence!**

Salon

33.094 K. Un confort très supérieur à son prix! Coussins à ressorts qui permettent de se relever sans peine; élégants dossiers capitonnés soutenant parfaitement le dos. Velours acryl brun/beige fleuri. Extérieur: velours dralon brun uni avec franges assorties.

Prix Marché du Meuble à l'emporter seul **1980.-**

Livraison à domicile possible avec supplément. Paiement comptant ou à crédit. ESSENCE GRATUITE dès Fr. 500.— d'achat. Il vaut la peine d'en profiter! Ne se trouve qu'au

Marché du Meuble Pfister Meubles

P 4/37—79

AVRY-CENTRE
à 7 km de Fribourg,
sortie de l'autoroute Matran. 1400 P
Tél. 037 - 30 91 31
Ouvert: lundi 13.30–20 h,
mardi à vendredi 9–20 h,
samedi 8–17 h

Confiserie Philipona

Pour vos parents, vos amis, vos clients...
un authentique
GATEAU BULLOIS
saura accompagner votre message de fête !

Nous nous chargeons de l'expédition en Suisse et à l'étranger
17-12065

Av. de la Gare
BULLE
029/27152

A vendre
BUS VW Camping de luxe
modèle juin 1979.
✆ (037) 24 86 00
17-304449

CHERCHE à acheter
machine comptable RUF intromat
✆ (037) 46 51 45
17-304457

QUICK PRINT
Quand le temps presse une seule adresse
Quick-Print
Imprimerie Saint-Paul
Pérolles 40 1700 Fribourg

pour votre table de Fêtes

CHOIX * QUALITÉ * PRIX MIGROS ... plus actuels que jamais !

Langues de bœuf
fumées
pièces de 900-1100 g environ
les 100 grammes **1.05**

Palettes fumées
avec os
pièces de 700-1500 g environ
les 100 grammes **1.25**

pour le plateau de fromages :
France Bresse
la pièces de 250 g **2.60**
(au lieu de 3.20)

Camembert « Le Bayeux »
la pièces de 250 g **3.10**

Farce de vol-au-vent au ris de veau
prête à servir
les 100 grammes **.-75**
au lieu de —.95)

Coques de vol-au-vent
le paquet de 6 pces 180 g **1.60**
(100 g = —.88)

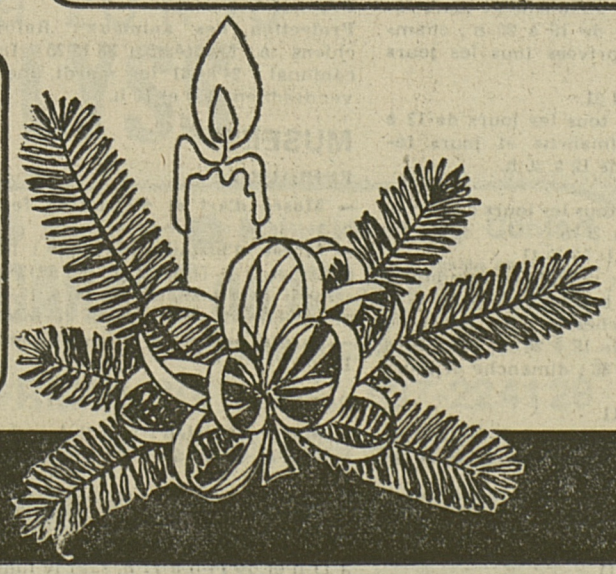

MIGROS

Affaires immobilières · Affaires immo

A LOUER

à Marly
Centre 24

APPARTEMENT

3 ½ pièces - cuisine

Libre de suite
Loyer dès Fr. 469.—
+ charges

ssgi
j.ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg

17-1706

✆ 037/22 64 31

A VENDRE ou A LOUER

APPARTEMENT 3½ pièces

rte de la Singine 4 au Schoenberg
— original - grand séjour avec cheminée
— vue sur la ville - entrée individuelle
— hypothèques à disposition - garage

Renseignements :

SICOOP, 22, rue de Lausanne
Fribourg - ✆ 037-22 44 10

17-4015

A VENDRE ou A LOUER

APPARTEMENT 4½ pièces

— grand séjour avec cheminée
— vue imprenable sur la ville
— entrée individuelle - garage
— hypothèques à disposition

Renseignements :

SICOOP, 22, rue de Lausanne
Fribourg - 037-22 44 10

17-4015

---

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel.037 22 47 55

A VENDRE A MARLY
PARCELLE TERRAIN
1070 m2
entièrement aménagée
pour Fr. 58.—/m2

Visites et renseignements sans engagement.

17-864

ING. DIPL. EPF **FUST**

Des machines à laver de faible encombrement

sont des appareils entièrement automatiques qui contiennent 4 kg de linge, mais qui ne mesurent qu'environ 40 cm de large, 60 cm de profond et 65 cm de haut.

Nouveau: avec tumbler incorporé

Raccordable partout et ne le cédant en rien aux performances et à la longévité des grosses machines entièrement automatiques.
MIELE, ELECTROLUX, AEG, ADORINA, NOVAMATIC, HOOVER.
Aux prix **FUST**

Villars S. Glâne, Jumbo Moncor Tél. 037/24 54 14
Bienne, 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds
et 36 succursales

L'annonce
reflet vivant du marché

A LOUER
au Schoenberg, rte des Vieux-Chênes, à FRIBOURG

APPARTEMENTS 4 pièces
Fr. 400.— + charges

APPARTEMENTS 3 pièces
Fr. 390.— + charges

APPARTEMENTS 2 ½ pièces
Fr. 320.— + charges
rentiers :
Fr. 270.— + charges

Libres de suite
ou date à convenir
SICOOP
✆ 037-22 44 10

17-4015

Je cherche pour tout de suite à Fribourg ou environs immédiats

un appartement de 2 ½ ou 3 ½ pièces

✆ (037) 22 93 23
heures de bureau, interne 45

17-31486

MAIGRIR
avec notre
TISANE
Cure de 20 jours Fr. 23.— + port, contre remboursement au :
Centre de Régime
1604 Puidoux
ou ✆ (021) 56 10 96
dès 8 h à 12 h

22-361281

A VENDRE
TV couleur Philips
MULTINORMES
transistorisés, grand écran, 6 mois de garantie, Fr. 450.—

TV couleur neuve
grand écran, bas prix
Garantie 1 année.
✆ 037-64 17 89

Cause de décès à vendre

FORD Taunus 1600 XL

1974, prix à discuter.
✆ le soir dès 18 h 30
(021) 51 88 91

17-304453

Anzère
Appartements à louer par semaine, Fr. 285.— à 355.—.
Libres dès le 5.1.80
✆ (021) 22 23 43
Logement CITY SA

18-1404

Rest. Le Bistrot
Rte de Beaumont 16
1700 Fribourg
cherche de suite ou à convenir

sommelière

qualifiée, bilingue, samedi soir et dimanche congé.
✆ (037) 24 65 85
ou (037) 36 18 84
demandez M. Derzic

17-1727

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE
marques suisses, d'exposition, neuves, avec garanties

Gros rabais

Facilités de paiement

Fr. 30.—

par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès

Fr. 390.—

Réparations toutes marques sans frais de déplacement

S A M
Appareils ménagers
Fribourg

037-26 12 53

140.263.384

Etablissement médico-social
Joli-Bois
1832 Chamby/Montreux,

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

aides-infirmières(ers)

Etrangers permis B ou C.
Transports assurés par les soins de la maison.

Faire offres écrites à la direction avec curriculum vitae et références.

22-52510

A LOUER à **COURTAMAN,** pour date à convenir,

APPARTEMENT DE 4 CHAMBRES

rénové. Grande cuisine, logement spacieux et bien conçu. Situation tranquille et ensoleillée. Loyer Fr. 415.— sans les charges.

S'adresser à : 05-13058

wigger **werner wigger + co.**
immobilien-Treuhand
3177 Laupen Tel. 031 94 73 75

Pourquoi perdre vos cheveux
Quand vous pouvez les sauver ?
Pourquoi subir votre cellulite
Quand vous pouvez la larguer ?

RENVERSEZ LA VAPEUR

APISSIMO, 19, rue Président-Wilson, 2300 La Chaux-de-Fonds. 28-460330

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tel. 037 - 811131

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu ..... 61 L

DURS D'OREILLES

Les conseils les plus judicieux
Des appareils les mieux adaptés

Un service de réparation pour toutes marques.

Nouveauté : appareil acoustique avec microphone directionnel procurant une excellente audition, même dans un milieu bruyant.

Venez l'essayer sans aucun engagement chez

OPTICIEN RUTSCHMANN
MERCREDI 19 décembre, de 14 à 17 h.
Av. de la Gare 5, Fribourg, ✆ 037-22 27 91

Etant fournisseur de l'Assurance invalidité, nous nous occupons de toutes les démarches.

J.-P. SCHMID
OPTIQUE ACOUSTIQUE
Petit-Chêne 38 — Lausanne — ✆ 021-23 49 33

83-358

Bureau d'architecture de la place cherche

CHEF DE CHANTIER

avec expérience de la direction de chantiers d'importance moyenne. Entrée en fonction à convenir.

Faire offre avec copie de certificats et prétentions sous chiffre P 17-31391, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Couple, sans enfant, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

honnête personne

sachant tenir seule un ménage. Appartement moderne et résidentiel, jolie chambre avec TV. Bon salaire, congés réguliers.

S'adresser au : ✆ 037-24 57 31
Int. 17 (pendant les heures de bureau)

17-886

Nous cherchons pour entrée de suite ou à convenir

un boulanger

ou

boulanger-pâtissier

Nous offrons des conditions de travail agréables dans des laboratoires modernes. Semaine de 5 jours. Pas de travail de nuit. Nous mettons à disposition des appartements ou villas modernes.

Les offres sont à adresser à
CORNU SA, 1411 Champagne
✆ 024-71 15 42.

22-15020

M

NEUCHATEL - FRIBOURG

cherche

pour le restaurant de son Marché de MORAT

DAME DE BUFFET

formation assurée par nos soins

Nous offrons :
— place stable
— semaine de 42 heures (heures d'ouverture de magasin, dimanche fermé)
— nombreux avantages sociaux.

28-92

M-PARTICIPATION
Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

SULZER

Nous cherchons, pour entrée de suite ou à convenir

monteurs qualifiés en installations sanitaires

avec quelques années d'expérience.

Veuillez adresser votre offre de services à Sulzer Frères SA, Monséjour 11, 1700 Fribourg
Chauffage - Ventilation - Sanitaires

41-225-3572

L'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés (ORIPH) cherche pour son centre de formation professionnelle de Pomy / Yverdon :

une secrétaire de direction
avec expérience et initiative

une maîtresse d'enseignement commercial
avec CFC ou diplôme de commerce, expérience, aptitudes pédagogiques

un mécanicien électricien
avec expérience en électricité prédominante et aptitudes psychologiques, pour sa section d'évaluation

Prière d'adresser les offres de service avec curriculum vitae à la direction du Centre ORIPH de Pomy, 1400 Yverdon.

17-31425

LE LIVRE

MOYEN CULTUREL,
INTÉRÊT DE CHACUN

LIBRAIRIE ST-PAUL

Boulevard de Pérolles 38 **FRIBOURG**

---

cafag-papro

engage, entrée de suite ou à convenir

IMPRIMEUR OFFSET FLEXOGRAPHE

Nous offrons :
— situation stable et bien rémunérée
— conditions de travail agréables
— prestations sociales modernes

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres écrites au
Chef du personnel de
CAFAG - PAPRO SA
Rue Gachoud 3, 1700 Fribourg
Tél. 037-82 31 11

17-1521

Cinémas

ALPHA 20 h 30 — 18 ans
En français — PREMIERE
Le film de Walerian Borowczyk
LES HEROINES DU MAL
Nous devons avertir le public « qu'il s'agit là d'un film de provocations, qui peut heurter certaines convictions ou sensibilités. »

CAPITOLE 20 h 30 mercr. dernier jour
Réalisé par M. DRACH
Un film qu'il est important d'avoir vu
LE PULL-OVER ROUGE
— L'AFFAIRE RANUCCI —
Une mise en cause des méthodes policières pour l'abolition de la peine de mort

CORSO — 20 h 30 —
En fr. Walt Disney présente
le triomphe du rythme et de l'animation
Le Livre de la jungle
d'après « Les Aventures de Mowgli »
de RUDYARD KIPLING

EDEN 18 h 45 — 16 ans
VO anglaise, s.-titr. fr.-all.
Prix spécial du jury Cannes 1978
THE SHOUT (LE CRI)
De Jerzy Skolimowski
Alan Bates - Susanne York

21 h — En français — DERNIERS JOURS
L'un des plus grands succès de la saison cinématographique
LE TAMBOUR (Die Blechtrommel)
de Volker Schlöndorff
Palme d'Or Cannes 1979 — 4e SEMAINE

REX 20.30 seulem. ▶ 12 ans ◀
Réalisé par F. ZEFFIRELLI
avec JON VOIGHT — FAYE DUNAWAY
et le merveilleux RICKY SCHORDER
LE CHAMPION
Vous allez l'adorer avec toutes les larmes de votre corps. Un chef-d'œuvre de sensibilité et d'émotion. — 1re VISION —

STUDIO 15 h — 2e SEMAINE
En français — 16 ans
Après « Opération Dragon »
JIM KELLY
plus fort que jamais dans
LA CEINTURE NOIRE

— 21 heures — En français —
Première fois à Fribourg
Les Collégiennes
— Carte d'identité obligatoire —
— 20 ANS —

CAVE **CABARET**
Décembre et janvier : COMPLET !
10 ultimes supplémentaires :
du samedi 16 au mercredi 27 févr.
Location : Le Luthier Musique
Rue de Lausanne 83 — 037-22 11 67
CHAUD 7
le luthier musique sa
rue de lausanne 83 fribourg/CH 037 22 11 67

Pour Noël, le cadeau idéal pour vos amis : des minéraux.
Bijoux-Boutique Le Cadeau, Grand-Places 16, à côté de l'Eurotel.
17-586

Acheteurs de meubles Attention !
Vous pouvez comparer avec qui vous vondrez, cette offre du Marché du Meuble est absolument sans concurrence!

Table
224.455. 104 cm, hêtre teinté rouge. En pièces séparées, dans un carton, seul. 98.—.

Chaise pliante
227.434. Avec siège et dossier cintrés, hêtre teinté rouge. En carton de quatre, seul. 92.—.

Table et 4 chaises
Prix Marché du Meuble à l'emporter seul **190.-**

Livraison à domicile possible avec supplément. Paiement comptant ou à crédit. ESSENCE GRATUITE dès Fr. 500.— d'achat. ● Il vaut la peine d'en profiter! ☞ Ne se trouve qu'au

Marché du Meuble
Pfister Meubles
E 4/33—79
AVRY-CENTRE
à 7 km de Fribourg,
sortie de l'autoroute Matran. 1400 P
Tél. 037 - 30 91 31
Ouvert: lundi 13.30–20 h,
mardi à vendredi 9–20 h,
samedi 8–17 h

EXTRAORDINAIRE...

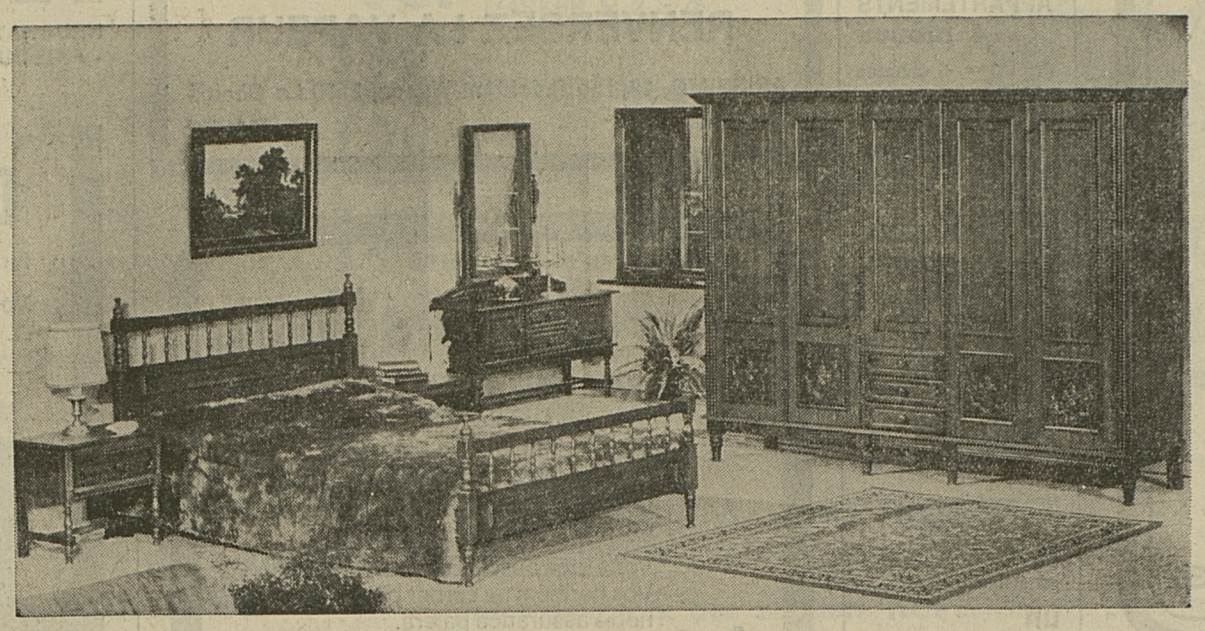

Une chambre à coucher complète en chêne véritable, façon massif avec 1 grand lit de 160 cm, 2 tables de nuit, coiffeuse avec miroir basculant et grande armoire 4 port.

pour seulement **Fr. 2880.-**

Livrable également avec 2 lits jumeaux pour **Fr. 3280.—**

Livrable également avec armoire 5 portes, y compris tiroirs avec un supplément de Fr. 270.—. **Livraison et montage gratuits.**

Modèle exclusif

MEUBLES G. Bise S.A. **TAVEL**

✆ 44 10 44

1500 m. après le Bureau des automobiles.
Nos expositions sont ouvertes chaque **JEUDI SOIR.**
17-300

LONGINES

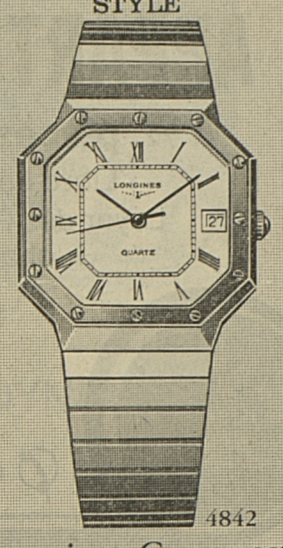

Longines Conquest. Des montres à quartz pour les conquérants de la vie d'aujourd'hui.

Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie
MONTRE EN OR ancien prix
avantageuse de 35 %
CONSULT
Tokdemir M. Kâzim
Rue de l'Hôpital 29
✆ 037-23 36 92
1700 FRIBOURG
17-579

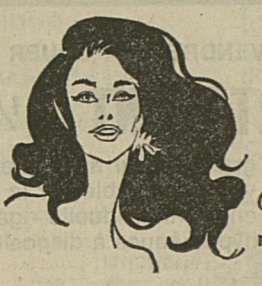

Boutique Monique
Route du Jura 45 - Fribourg
Tél. 037 / 26 40 83

POUR NOEL
EN ACTION
Nouvelles jupes classiques :
beiges, rouges, marines, noires, grises, bleu-ciel
Taille 36 à 46
Fr. **59.—** ou Fr. **69.—**
17-247

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

Association des BANQUES FRIBOURGEOISES

HORAIRE DE FIN D'ANNÉE

Nos bureaux et guichets seront

FERMÉS

les	lundi	24 décembre 1979
	mercredi	26 décembre 1979
	lundi	31 décembre 1979
	mercredi	2 janvier 1980

Par contre, ils demeureront

OUVERTS **les samedis**

22 et 29 décembre 1979
de 8 h à 12 h 30

Association des BANQUES FRIBOURGEOISES

Banque de l'Etat de Fribourg — Banque Populaire Suisse — Caisse Hypothécaire du Canton de Fribourg — Union de Banques Suisses — Société de Banque Suisse — Crédit Suisse — Banque Suisse de Crédit et de Dépôts — Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg — Banque Procrédit — Crédit Agricole et Industriel de la Broye — Banque d'Epargne et de Prêts de la Broye — Banque de la Glâne et de la Gruyère
et leurs agents et correspondants dans le canton

17-845

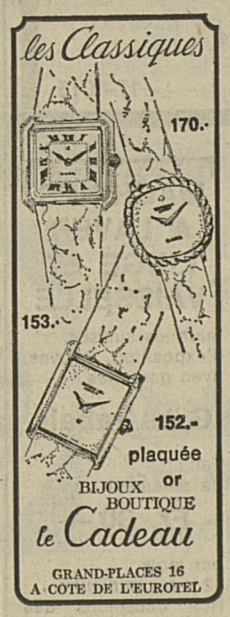

DIVERS

Un cadeau de fin d'année apprécié pour

- VOS EMPLOYES
- VOS FIDELES CLIENTS
- VOS AMIS

Poire William bout. **Fr. 22.—**
Pomme « Paysan » le litre **Fr. 19.50**
(notre spécialité)

A la Distillerie

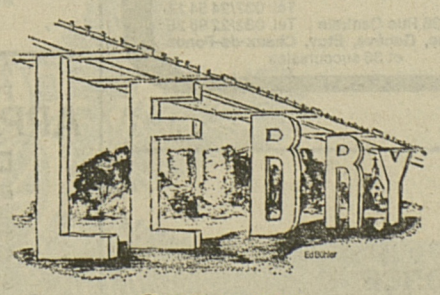

✆ 037-31 17 29
Paul MORARD & Fils **1631 LE BRY**
17-12107

Et voici la preuve que même des annonces **aussi** petites sont lues.

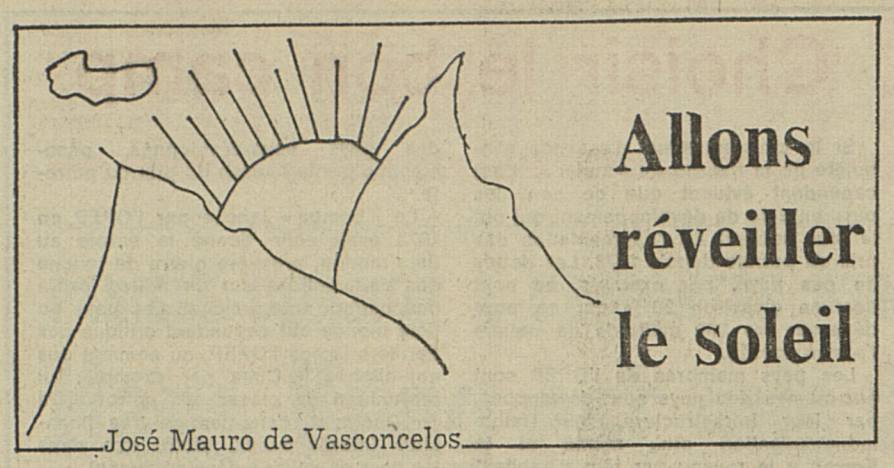

Allons réveiller le soleil

Droits de presse par Cosmopress, Genève Ed. Stock

41

On va la mettre dans celle-là. Je n'ai pas l'intention de me remplir de poussière et de toiles d'araignée.

A cet instant se produisit la plus grande tragédie de ma vie. J'avais tout oublié. L'ambulance, l'heure et la radiographie. Mon père s'était préparé une demi-heure plus tôt et était descendu pour m'avertir. Il alla au portail et ne nous vit pas. Il traversa la maison et découvrit Joaozinho qui attendait.

Il se mit en colère et commença à imaginer je ne sais quoi :

— Où est-il ?

Joaozinho tremblait comme une feuille, cette voix le terrifiait.

Il montra la chambre et la lueur de la bougie.

Je sortis, le cœur battant.

— Viens ici, sale petit désobéissant !

Je montai l'escalier, mes genoux s'entrechoquaient. J'aurais été incapable de dire un mot.

Il m'empoigna et je marchai devant lui. Nous nous arrêtâmes dans le petit jardin et, à la lumière, ses yeux étaient aussi en colère que sa voix.

— Alors, petit voyou ! Que faisais-tu dans la chambre de la bonne ? Vilain désobéissant ! Monte immédiatement. Tu ne viendras pas voir la radiographie.

La sirène de l'ambulance retentit au sommet de la rue. J'avais l'impression qu'elle me transperçait.

Mon père me tourna le dos et j'étais sans réaction. Mort d'humiliation et de tristesse.

Je n'avais même pas vu Joaozinho s'échapper et rentrer chez lui en courant.

Je ne pouvais pas bouger. Un nœud douloureux dans ma gorge m'empêchait de pleurer. Une question me poursuivait : « Pourquoi tout ça, mon Dieu ? » Le vent qui traversait le jardin glaçait la sueur sur mon corps.

Isaura montait l'escalier indignée, et venait dans ma direction. Elle comprenait toute l'étendue de ma tragédie et, dans sa rude façon de penser, elle trouvait criminel de traiter de la sorte un enfant.

— Rentre, viens.

Elle me poussait doucement. Mes dents grinçaient comme si j'avais mâché une orange amère.

— Allons, rentre. Demain j'expliquerai tout à ta mère, et ce sera fini.

UN COEUR D'ENFANT OUBLIE MAIS NE PARDONNE PAS

Quand Maurice arriva, je me jetai, presque défaillant, dans ses bras. Mes yeux étaient rouges, gonflés à force de pleurer.

— Que se passe-t-il, mon enfant ?

En ravalant mes larmes et en reniflant, je lui racontai petit à petit toute l'histoire.

Maurice me laissa pleurer encore un peu, puis il tenta de me calmer :

— Ça va passer, Monptit.

— Ça ne passera jamais, Maurice. C'est une douleur aussi grande que lorsque j'étais tout petit et qu'il était arrivé cette histoire de Noël avec mon père. Chaque fois que vient le moment de Noël je revois ses yeux pleins de larmes et sa figure barbue. Ça ne passera jamais.

— Avec le temps, tu oublieras tout. Maintenant que tu es plus calme, laisse-moi m'asseoir, car j'ai travaillé debout toute la journée.

Il s'assit dans le vieux fauteuil et m'installa sur ses genoux.

Au milieu de mes larmes, je me rappelai une chose :

— Je suis un idiot, n'est-ce pas, Maurice ?

— Pas du tout. Ce que tu es et seras toute ta vie, c'est un enfant. Ça oui.

— J'avais décidé avec Adam que, puisque je suis un petit homme, j'allais éviter...

(à suivre)

D'un passé miséreux à des lendemains qui chantent ?

SOCIOLOGIE

Nous avons terminé notre précédent article en disant que jusqu'à un passé récent l'on se préoccupait assez peu de savoir comment le travailleur individuel s'adaptait aux exigences de son temps partiel. Pourtant, les problèmes concernant le cadre temporel du travail — ses durées, ses horaires, ses rythmes — étaient parmi les premiers problèmes à intéresser les penseurs sociaux depuis la fin du 18e siècle. Les articles réglementant le temps de travail sont parmi les premiers actes de la législation du travail dans tous les pays.

Ceux qui travaillaient pour un employeur ont vu leur temps de travail délimité depuis très longtemps. La plupart des guildes et des municipalités du Moyen Age et de l'ère communale spécifiaient dans leurs statuts le temps de travail admis : depuis la levée du soleil jusqu'au coucher du soleil. Un temps de travail qui se trouvait raccourci lorsque venait l'hiver. Mais le salaire s'en trouvait aussi « raccourci »... Pourtant, le temps de travail annuel moyen ne dépassait pas les 55-60 heures hebdomadaires si l'on tient compte du nombre élevé de jours de saints, tous fériés. Avec la Réforme, le nombre de ces jours fériés a décru. Mais ce n'est qu'avec la venue de l'ère industrielle que l'on assiste à une prolongation très sensible de la durée journalière, hebdomadaire et annuelle du travail.

Au moment où l'utilisation de la machine se répandait dans l'industrie de textile anglaise, des masses d'ouvriers furent jetés sur le pavé des villes. Hommes et femmes, adolescents et enfants demandèrent désespérément du travail, acceptèrent des journées de 17-18 heures, et des cadences infernales. Entre 1802 et 1833 le Parlement britannique a bien voté trois lois concernant la réduction du temps de travail, mais n'ayant pas voté un centime pour l'exécution de ces lois, elles restèrent lettre morte.

Ce n'est qu'en 1833 avec l'introduction du premier Factory Act que trois pas décisifs sont franchis : la fixation d'une limite d'âge inférieure pour l'occupation des travailleurs (9 ans...), l'interdiction de travail de nuit des enfants et des adolescents (pas de travail avant 5 heures du matin et après 8 heures et demie le soir...) et la fixation de la durée légale pour au moins deux catégories de travailleurs (les enfants entre 9 et 13 ans pouvaient travailler au maximum 8 heures, les adolescents entre 13 et 18 ans au maximum 12 heures par jour...).

Un pas additionnel est franchi avec l'interdiction du travail de nuit des femmes de tout âge et la limitation de leur durée de travail à 12, puis à 10 heures par jour. Mais l'ouvrier adulte mâle n'était toujours protégé par aucune loi — et c'est pourquoi les fabricants congédièrent par millier enfants et adolescents, les remplaçant par des ouvriers adultes.

Ce n'est que très progressivement, vers les années 1860, que la loi étend sa protection aux hommes adultes — et les Anglais se considèrent comme très progressistes ? Lord Howard de Welden, Plénipotentiaire anglais à la Cour de Bruxelles confie, dans un rapport au Foreign Office en 1862 : « Le ministre (belge) Rogier m'a déclaré que le travail des enfants n'était limité ni par une loi générale, ni par des règlements locaux... »

En Suisse, la protection du travailleur par la réglementation des durées et des horaires de travail est plus précoce. En 1815, le travail de nuit des enfants est interdit. Glaris est le premier en Suisse et en Europe pour limiter la durée du travail journalier de l'ouvrier mâle adulte (à 14 heures en 1848...)

Mais petit à petit le postulat moderne de la journée de 8 heures se trouve posé dans les pays industrialisés — en Europe en outre-Atlantique. La pression des revendications ouvrières s'accroît durant la Première Guerre mondiale. Les conférences de Leeds (1916) et de Berne (1917) exigent que la réglementation de la paix s'accompagne de l'amélioration des conditions de vie des ouvriers. L'Acte constitutif de l'Organisation internationale du travail, signé à Washington en octobre 1919, s'inspire directement du Traité de Versailles lorsqu'il exige « l'adoption de la journée de 8 heures et de la semaine de 48 heures partout où elles n'ont pas encore été atteintes ».

Les nouvelles méthodes de production, la rationalisation et la crise de 1929 ont incité de nombreux industriels à une réduction de la durée du travail au-delà des 38 heures par semaine. C'est surtout au début des années 30 que le principe de la réduction de la durée de travail comme moyen de combattre le chômage s'impose. Cette tendance coïncide avec la convention No 47 de l'OIT qui, en 1935, pose le principe de la semaine de 40 heures. Il est vrai qu'à cette époque un seul pays a ratifié cette convention. C'était la Nouvelle-Zélande.

Et aujourd'hui ? Quelle est la tendance actuelle ? Réduire les durées pour combattre le chômage, pour répartir une somme donnée de travail parmi plus de travailleurs ? Ou le sujet des préoccupations est-il ailleurs : garantir au travailleur plus de temps libre en maintenant le niveau de son revenu ? Garantir que ce « temps libre » soit vraiment libre, libre de la contrainte des horaires imposés, libre de l'encombrement de la circulation aux heures de pointe, adaptable à chaque individu et acceptable pour les entreprises ? Qu'en est-il de l'introduction des horaires libres, peut-être journellement variables ? Tel sera le sujet de nos prochains articles.

E. Guggenheim

Le retour des « mods » sonne le glas du disco

Rien ne va plus dans King's Road, ce temple de la mode britannique. Les vitrines qui exposaient depuis de nombreux mois toutes les panoplies « punks » imaginables à base de vinyl noir, de satin phosphorescent et de fermetures à glissières cousues n'importe où, présentent en plus désormais des costumes deux-pièces ou des vestes en mohair à revers étroits, échappés tout droit des années soixante.

On assiste en ce moment à un tel renouveau des mouvements marginaux chez les jeunes que les responsables de la mode et du disque ne savent plus sur quel pied danser.

Alors que le mouvement « punk » semble s'essouffler, un personnage que l'on croyait disparu depuis la fin des années soixante, le « mod », fait sa réapparition.

Juché sur un scooter muni d'au moins quatre paires de rétroviseurs et d'autant de phares, tous chromés dehors, le cheveu court, Parka Kaki et fine cravate noire, le « mod » est de retour dans les rues de Londres.

Le nom des « mods » restait associé aux violents affrontements sur les plages du sud de l'Angleterre vers 1965 avec leurs éternels rivaux, les « rockers », reconnaissables à leurs blousons de cuir et à leurs grosses motos anglaises.

Le film « Quadrophenia », retraçant cette époque est sorti à la mi-août et a contribué pour une large part à relancer ce phénomène.

Dans les années soixante, on connaissait trois genres de « mods » : le « mod » bien habillé, costume deux-pièces foncé, chemise blanche et cravatte noire, le « mod » motorisé, en scooter avec un parka et puis le « mod » dur qui a progressivement évolué pour devenir le « skinhead » : petit blouson noir ou kaki, crâne rasé ou presque, pantalon très court soutenu par de larges bretelles, laissant apparaître de grosses chaussures montantes.

Dix ans plus tard, on retrouve toujours la foule turbulente des « skinheads » dans les gradins des matches de football. Certains distribuent des tracts pour l'extrême droite ou pour des groupes racistes.

Les frontières entre les différents groupes tendent cependant à s'effacer. C'est ainsi que l'on retrouve désormais, par une curieuse ironie du sort, des adolescents noirs parli ces mêmes « skinheads ».

A l'origine de ce rapprochement inattendu, on trouve un goût prononcé pour une même musique, les « ska » ou « blue beat », musique de la Jamaïque que les « skinheads » avaient découverte et adoptée il y a une dizaine d'années, bien avant que la musique « reggae » ne connaisse son succès actuel.

Ce goût pour le « ska » a contribué notamment au rapprochement avec d'autres mouvements marginaux.

(ATS-Reuter)

Gaspillage d'énergie pour les légumes de serres chauffées

La plupart des légumes frais offerts à l'achat en hiver et au printemps proviennent, si ce n'est pas d'outre-mer, de serres chauffées. Pendant ces 2 à 3 dernières années, nos principaux pays fournisseurs que sont les Pays-Bas, la France et l'Italie ont largement accru leur production de légumes sous serres. Les pays-Bas comptent une surface en serres chauffées d'environ 8600 ha, l'Italie environ 10 700 ha. Depuis 1976, la croissance annuelle de la production sous serres se monte chez notre voisin du Sud à plus de 50 %. La France enregistre une semblable évolution alors qu'aux Pays-Bas l'augmentation de cultures sous serres chauffées est quelque peu moins rapide mais néanmoins continuelle.

Un jour la propension des consommateurs pour les légumes frais d'hiver nous coûtera cher.

Dans le Haut-Rhin, plus de 9 litres d'huile de chauffage par m2 étaient nécessaires l'hiver dernier pour la production de colraves fraîches d'hiver. Une seule tête de salade pommée que nous achetons de fin décembre à mars, nécessite 1 litre d'huile de chauffage. Il n'en va pas beaucoup autrement pour l'endive belge Witloof, laquelle utilise également beaucoup d'huile, sans parler des tomates et concombres d'hiver produits par nos pays voisins.

DES ALTERNATIVES EXISTENT

Ne devrions-nous pas en hiver augmenter de nouveau les légumes de garde comme les carottes, poireaux, choux, céleris et betteraves à salade au lieu d'importer de France, d'Italie ou des Pays-Bas de la salade pommée à des prix élevés et produite sous des conditions moins naturelles ? Avec des légumes d'hiver, nous pouvons également faire de la salade fine et riche en vitamines.

Les endives belges produites en Suisse en grande partie avec leur propre chaleur sont une véritable alternative.

LE SECRET : L'HYDROCULTURE

Jusqu'à il y a quelques années, la Suisse recevait la salade d'endives belge ce chicon blanc-jaune le plus souvent emballé dans des sachets en plastique, presque entièrement de Belgique, où ce légume était forcé en couche chauffée selon la méthode traditionnelle. Mais plus le prix des huiles de chauffage augmentait, moins économique était la production. Des esprits ingénieux ont maintenant développé un système réjouissant et entièrement nouveau qui consiste à utiliser l'énergie existant dans la racine : l'hydroculture des endives belges. L'huile n'est plus nécessaire pour le forçage des cultures. Les racines sont mises dans des récipients étanches, ces derniers entassés dans un local sombre et bien isolé ; on y ajoute ensuite de l'eau alimentée de substances nutritives.

Les calories emmagasinées dans les racines sont libérées par le processus de croissance. Il en résulte de la chaleur si bien que, contrairement à la méthode belge, ce système ne nécessite pratiquement plus d'huile de chauffage. Ces dernières années, la Suisse a chaque fois importé plus de 10 mio de kg d'endives belges, soit plus de 95 % de ses besoins.

Comme nous avons maintenant dans notre pays la possibilité de produire de la bonne salade d'endives quasiment sans utilisation d'huile polluant l'environnement, pourquoi ne devrions-nous pas alors renoncer au moins en partie à nos légumes frais d'hiver, dont nous savons qu'ils accélèrent encore la fin des réserves de pétrole ?

M-R G.

Tribune libre

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Le jeu de l'oie

Dans l'imbroglio des feux, des sens uniques, des pré-sélections, des giratoires, il arrive que l'on finisse par s'y retrouver à force de circuler dans la même ville, mais à peine est-on arrivé à cet exploit que de nouveaux panneaux, des chantiers, de nouvelles décisions édilitaires viennent tout chambarder. Ce qui était obligatoire est soudainement interdit, le chemin le plus court d'un lieu à l'autre passant ordinairement par un périphérique (à construire ultérieurement), cela ressemble au jeu de l'oie de notre enfance : attendre deux tours, avancer de trois cases, se retrouver au point de départ alors qu'on était presque au but. Et si l'on avise, dans les jours fastes où la veine nous sourit, une place libre de parc moins d'un kilomètre du lieu où l'on se rend, c'est toujours dans le sens contraire de la marche. Ce qui fait, après des astuces d'Indiens, trois feux rouges et quatre rues de traverse qu'on arrive juste à temps pour la regarder occuper tandis qu'une autre voiture est en train de libérer une place... de l'autre côté de la rue.

Candide

Mots croisés

SOLUTION DU No 239

Horizontalement : 1. Escarbille. 2. Poétereaux. 3. Insolences. 4. Nô. - Siva. - Su. 5. Grisée. 6. Linant. - Aga. 7. Est. - Sabot. 8. Térée. - Nabi. 9. Teutons. - Io. 10. Essénien.

Verticalement : 1. Epinglette. 2. Sonorisées. 3. Ces. - Intrus. 4. Atossa. - Eté. 5. Relien. - Eon. 6. Brevets. - Ni. 7. Iéna. - Anse. 8. Lac. - Saba. 9. Lues. - Gobi. 10. Exsudation.

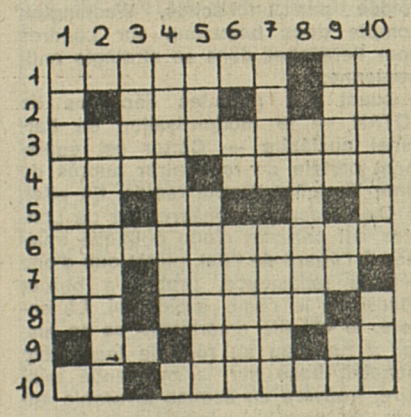

No 240

Horizontalement : 1. Entretient la flamme. - Pour un oui et pour un non. 2. Se dit d'une personne peu dégourdie. - Précède bien des noms africains. 3. Ensemble des sous-officiers de la flotte, contremaîtres et maîtres des arsenaux. 4. Echauffé par certaines fumées. - Servent à mettre, à conserver un objet. 5. Sur le bout du doigt. - Fin de participe. 6. Prompts à se mettre en colère. 7. Deux lettres de Tarente. - Un des modes de l'ancienne musique grecque. 8. Dans Venise et dans Vienne. - Peurs subites. 9. Qui a tout quitté. - Possessif. - Lac africain. 10. Sujet d'élite. - Maison d'éducation.

Verticalement : 1. Manque d'aplomb. 2. Maladies de l'esprit qui rendent furieux. 3. Après-midi. 4. Fainéantes. 5. Propre. - Tient compte des paroles. 6. Note. - Longue portion de l'intestin grêle. 7. Situation. - Propriétés. 8. Sans valeur (fém. pluriel). 9. Préfixes. - Préposition. - Initiales de points cardinaux. 10. Rectifies l'intérieur d'un tube. - Geste gracieux.

Vocabulaire

Quolibet

Sorti tout droit du latin scolastique, le mot *quolibet* signifia d'abord *sujet libre (« de quo libet » = à propos de ce que l'on veut).* Considéré comme moins sérieux que les sujets imposés, ce mot est devenu synonyme de *plaisanterie,* puis d'*injure provoquant le rire.*

Phonetix

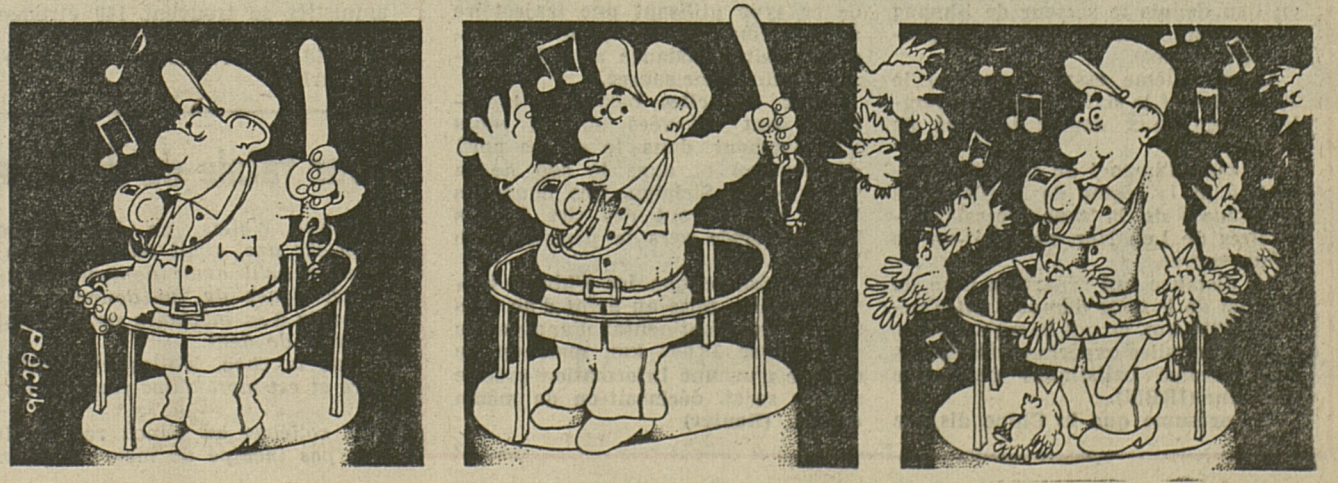

France : ponr la 1re fois dans l'histoire de la Ve République

UN BUDGET ADOPTE SANS VOTE

Pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, l'adoption du budget de la France s'est faite sans vote. L'Assemblée nationale a repoussé hier les deux motions de censure déposées par l'opposition socialiste et communiste à la suite du vote de confiance demandé jeudi par le premier ministre M. Raymond Barre, sur le budget 1980 qui revenait devant les députés après son passage au Sénat où il avait subi quelques amendements.

La fronde des députés gaullistes du Rassemblement pour la République (RPR) qui composent le groupe le plus important de la majorité et qui refusent de voter le budget sans pour autant déposer ou s'associer à une motion de censure, a une nouvelle fois — la troisième au cours de la présente session, contraint le premier ministre à demander un vote de confiance, c'est-à-dire à engager la responsabilité de son Gouvernement en ayant recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution.

Cet article prévoit notamment qu'un texte présenté par le premier ministre pourra être adopté sans vote si les motions de censure ne sont pas votées.

Devant un hémicycle à peu près vide — seuls une trentaine de députés sur 491 étaient présents — les auteurs des motions de censure ont une nouvelle fois vivement attaqué la politique du Gouvernement et le recours, qu'ils estiment trop fréquent, du premier ministre à l'article 49 qu'ils assimilent à un « détournement de procédure ».

« Le Parlement, a déclaré M. Louis Odru (communiste), est réduit au rôle de Chambre d'enregistrement muette cependant que, dans le même temps, l'Assemblée de Strasbourg voit ses pouvoirs élargis au détriment de la souveraineté nationale ».

M. Barre a répondu ainsi aux critiques sur l'utilisation « abusive de l'article 49 : « La Constitution n'impose aucune limitation de son usage. Le Gouvernmente peut y avoir recours lorsqu'il souhaite l'adoption de textes qu'il juge essentiels, ce qui est le cas pour le budget de la nation comme pour le financement de la sécurité sociale ».

Dans les circonstances difficiles actuelles « l'essentiel, a poursuivi le premier ministre, c'est que les Français sachent que la Constitution s'applique et que les institutions remplissent leurs fonctions. Le but du gouvernement est d'accomplir sa tâche dans le respect de la Constitution ».

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a une nouvelle fois regretté l'attitude du Gouvernement à l'égard du Parlement.

Sans surprise, la motion de censure socialiste a recueilli 197 voix et la motion communiste 196, alors que la majorité requise pour l'adoption est de 246.

Deux députés gaullistes ont voté la motion socialiste. M. Joël Le Tac, député de Paris, a renouvelé son vote de la première lecture du budget, et M. Yves Lancien, député de Paris, s'est joint à lui pour protester « contre l'obligation faite aux automobilistes de circuler avec les phares codes allumés dans les villes », car il y voit « une mesure technocratique » qui illustre le manque de concertation et de dialogue entre le Gouvernement, sa majorité, le Parlement et les citoyens ».

LE SENAT REPOUSSE LE PROJET DE LOI SUR L'AVORTEMENT

Le Sénat a repoussé hier matin par 113 voix contre 101 le projet de loi libéralisant définitivement l'interruption de grossesse alors que la loi provisoire de 1975 vient à expiration dans quelques jours.

Les députés par contre avaient voté le mois dernier en faveur du nouveau projet de loi.

Le Gouvernement a demandé aussitôt la réunion d'une commission paritaire mixte députés-sénateurs pour tenter de mettre au point un texte susceptible d'être agréé par les deux assemblées avant les vacances parlementaires de Noël. (AFP-Reuter)

Choisir le bon camp

Si le consommateur d'essence s'inquiète de la hausse du « super », il est cependant évident que ce sont les pays en voie de développement qui ont le plus souffert de l'augmentation des prix du pétrole depuis 1973. Les dettes de ces pays, par exemple, se sont accrues d'environ 20 % par an pour dépasser les 300 milliards de dollars l'année passée.

Les pays membres de l'OPEP sont eux-mêmes des pays sous-développés, par leur infrastructure, leur faible industrialisation etc., même si le Koweït a le revenu par tête d'habitant le plus élevé du monde.

Selon la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement), les termes de l'échange entre pays industrialisés et membres de l'OPEP se sont détériorés de plus de 10 % de 1974 à 1978. C'est-à-dire que l'OPEP doit vendre plus de pétrole pour obtenir la même quantité de produits de ses importateurs occidentaux. Les augmentations de prix servent donc en partie à compenser ce déséquilibre.

D'autre part, il est difficile pour l'OPEP de pratiquer des prix plus avantageux pour les pays pauvres. C'est pourquoi les membres de l'organisation consacrent une part importante de leur Produit national brut (PNB) à l'aide au développement : 1,5 % contre 0,32 % pour les pays industrialisés occidentaux en 1978. 10 % même du PNB pour les quatre plus gros donateurs de l'OPEP.

L'aide fournie par les pays exportateurs de pétrole compense ainsi plus de la moitié des frais supplémentaires des pays sous-développés, occasionnés par la hausse du prix du pétrole.

La « bombe » lancée par l'OPEP en 1973 avait enfin donné la parole au tiers monde, première pierre de touche des négociations sur un nouvel ordre économique international. Les pays du tiers monde ont cependant critiqué ces derniers temps l'OPEP, au sommet des non-alignés à Cuba par exemple, lui reprochant de placer ses pétrodollars en Occident, dans les centres financiers internationaux, plutôt que dans les pays en voie de développement.

L'OPEP veut donc prouver ces jours-ci, à Caracas, qu'elle reste solidaire des pays en voie de développement. Les participants à la conférence discuteront de la proposition algérienne de créer une « banque du tiers monde » afin de promouvoir le développement des sources d'énergie dans les pays sous-développés. Cette banque, dotée d'un capital de 20 milliards de dollars, devrait avoir la même capacité d'intervention que la Banque mondiale.

L'Irak, pour sa part, demande la création d'un fonds international d'aide pour compenser l'augmentation des prix du pétrole et l'inflation mondiale.

Il est très important que l'OPEP prenne des décisions concrètes en faveur des pays du tiers monde, dont le développement est compromis, en partie, par la hausse continue du prix du pétrole. C'est la seule solution, si les pays exportateurs de pétrole ne désirent pas passer dans le camp des « oppresseurs » aux yeux du tiers monde.

Laure Speziali

ISRAEL
Begin gagne le vote sur l'avortement

La Knesseth (Parlement israélien) a adopté, hier, par 58 voix contre 53 et 3 abstentions, le projet de loi supprimant la clause de la loi sur l'avortement qui autorisait les interruptions de grossesse pour raisons d'ordre social et économique.

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, avait annoncé qu'il ferait de ce vote sur l'avortement un vote de confiance politique au Gouvernement, et a ainsi contraint les membres de la coalition gouvernementale à se plier à la discipline de vote au sein de la majorité.

Cette prise de position de M. Begin n'engageait pas les membres de la formation « Dash » (sept sièges) qui avaient précisé en adhérant à la coalition que sur ces problèmes ils voteraient selon leur conscience.

Lorsque ce projet de loi, exigé par le parti « Agoudath Israël » (orthodoxe) avait été mis aux voix, il y a quelques semaines, le vote n'avait pas abouti, avec 54 voix contre 54, et ce parti avait menacé de quitter la coalition en cas de nouvelle défaite. (AFP)

Ouganda : bientôt un musée des atrocités

Le State research bureau, qui abritait le quartier général de la police secrète du maréchal Amin Dada, va être transformé en musée des atrocités, a annoncé hier le quotidien ougandais Times.

Des milliers d'Ougandais ont été torturés et tués dans cet immeuble de la banlieue de Kampala.

Ce musée fera connaître aux générations à venir les conséquences d'un régime dictatorial, a déclaré au Times le président Godfrey Binaisa. (Reuter)

RHODESIE : ACCORD DU FRONT PATRIOTIQUE
Le cessez-le-feu effectif d'ici quelques jours

Le Front patriotique a donné hier son accord aux propositions britanniques de cessez-le-feu en Rhodésie, a annoncé M. Justin Nyoka, un des codirigeants de ce mouvement.

Le ralliement du FP aux propositions britanniques signifie que toutes les parties intéressées au règlement de l'affaire rhodésienne sont maintenant d'accord, et qu'un cessez-le-feu pourra entrer en vigueur dans les prochains jours. L'accord met fin à une guérilla qui, en sept ans, a fait plus de 20 000 morts dans ce pays d'Afrique australe.

Le Gouvernement britannique, puissance coloniale ayant souveraineté sur la Rhodésie, qui présidait la Conférence de Londres, et le régime de Salisbury, avaient déjà approuvé les propositions de cessez-le-feu samedi.

LEVÉE OFFICIELLE DES SANCTIONS AMÉRICAINES

Le président Carter a officiellement levé dimanche soir les sanctions économiques que les Etats-Unis avaient appliquées à l'égard de la Rhodésie depuis 12 ans.

La Grande-Bretagne, dont le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, se trouve à Washington pour une visite officielle de 48 heures, avait levé des sanctions identiques jeudi dernier.

La levée des sanctions par Washington avait été retardée dans l'attente de l'annonce à Londres d'un accord sur les modalités d'un cessez-le-feu entre les parties concernées. Bien qu'aucun accord définitif n'ait pu être atteint samedi à Londres, avait-on déclaré de même source, l'administration américaine était décidée à lever les sanctions.

L'administration Carter a été l'objet de fortes pressions ces dernières semaines à ce sujet. La Grande-Bretagne a fait valoir que la Rhodésie était redevenue une colonie britannique et que toute sanction pouvait être considérée comme dirigée contre le Royaume-Uni. Les membres conservateurs du Congrès américain ont également demandé la levée de ces sanctions, après les dernières élections en Rhodésie. (AFP)

Libye : nouvelle expulsion de membres de l'OLP

Les autorités libyennes ont fermé dimanche le bureau de l'Organisation de libération de la Palestine à Benghazi et expulsé trois représentants de l'OLP, rapporte l'agence palestinienne Wafa.

L'agence précise que le bureau de l'Organisation palestinienne à Tripoli a été également encerclé, à trois heures du matin dimanche, par huit véhicules et des hommes armés.

Ces incidents sont les derniers en date du conflit entre la Libye et l'OLP qui avait éclaté au grand jour il y a une semaine, avec l'expulsion du chef du bureau de la centrale des fedayin à Tripoli, M. Souliman al Chourafa, dit Abou Tarik.

Par ailleurs, la Résistance palestinienne n'a pas demandé la médiation de certains pays arabes dans le conflit qui l'oppose au régime libyen, contrairement à tout ce qui a été publié à ce sujet, a affirmé à Beyrouth un responsable palestinien cité par l'agence palestinienne d'information Wafa. (Reuter)

Téhéran : Khomeiny semble rejeter l'idée d'une libération des otages

L'ayatollah Khomeiny a paru écarter hier soir, au cours d'une interview télévisée, toute idée de libération rapide des 50 otages détenus par des militants à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Le peuple iranien tout entier soutient les étudiants de l'ambassade, qui exigent le retour du chah, a-t-il dit. Autrement, les otages seront jugés pour espionnage.

« La nation est d'accord avec ce point de vue. Le ministre des Affaires étrangères et le Gouvernement sont aussi d'accord. Pourquoi le peuple ne le soutiendrait-il pas aussi ? » a déclaré l'ayatollah.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, avait laissé espérer, 24 heures plus tôt à l'occasion d'une entrevue avec des correspondants occidentaux, que certains otages seraient libérés pour Noël.

Mais l'ayatollah a déclaré hier soir : « L'ambassade est un nid d'espionnage, et ces gens sont des espions ».

Il a accusé le président Carter, le chah et l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, de comploter contre l'Iran. « Si M. Carter veut bien descendre de son trône et s'asseoir à même le sol avec nous, et nous comprendre, nous le comprendrons lui aussi. Mais si par relations, on entend le genre de relations qui ont existé jusqu'à présent entre l'Amérique et l'Iran, alors nous prions Allah pour que nous n'ayons pas de ce genre de relations. » (Reuter)

« RDA » : PRES DE 22 000 PERSONNES AMNISTIEES

21 928 personnes ont bénéficié de l'amnistie accordée par les autorités de la RDA à l'occasion du 30e anniversaire de la RDA, le 7 octobre dernier, a annoncé hier l'agence officielle est-allemande ADN, citant le Parquet général de la RDA.

Les libérations se sont achevées le 14 décembre, précise ADN. 1272 condamnés n'auront pas à purger les peines prononcées contre eux. Parmi les amnistiés se trouvent 149 étrangers.

Pour 150 condamnés la détention perpétuelle a été ramenée à 15 ans de prison. (AFP)

Peur fatale du dentiste...

Walter Wallas, un Britannique de vingt-six ans, avait tellement peur du dentiste qu'il avait demandé à un de ses collègues de lui donner un coup de poing à la mâchoire pour « soigner » son mal de dent.

Sous le choc, Wallas est tombé par terre et est mort d'une fracture du crâne.

Le collègue au punch redoutable ne sera pas inculpé de meurtre. (Reuter)

Atomes crochus

Washington et Londres ont toujours entretenu des relations privilégiées et aucun contentieux de taille n'y a jamais porté ombrage. A elle seule, la visite officielle de Mme Thatcher n'est donc pas un événement exceptionnel, si ce n'est qu'elle constitue la première d'un chef de Gouvernement conservateur depuis bien longtemps.

Pourtant, malgré l'excellente santé des relations bilatérales, apparemment empreintes de monotonie, cette visite de Mme Thatcher revêt un aspect particulier, par rapport au contexte international, et aux problèmes auxquels sont actuellement confrontés les Etats-Unis à l'extérieur : la question de l'Afrique australe et surtout celle de l'Iran appellent une coordination indispensable entre Washington et Londres.

Pour le premier objet, Mme Thatcher aura donc pu couronner sa visite à la Maison-Blanche d'un succès diplomatique d'envergure : l'obtention d'un cessez-le-feu en Rhodésie, qui sera effectif d'ici quelques jours. Une telle percée diplomatique réjouira en premier lieu le président Carter, pour qui la question rhodésienne constitue l'élément-clé d'un règlement global des problèmes liés à l'Afrique australe. D'ailleurs, la levée dimanche soir des sanctions économiques à l'encontre de Salisbury par Washington témoigne assez de l'impatience américaine de voir enfin la colonie rebelle régulariser son statut, et par conséquent, désamorcer la tension dans cette région d'importance stratégique.

Pour ce qui est de l'Iran, Carter est assuré de rencontrer auprès de son interlocuteur toute la compréhension souhaitée, accompagnée des mesures appropriées de rétorsion à l'égard de Téhéran, tant que les otages ne seront pas libérés. La marge de manœuvre de Londres est assez large, la Grande-Bretagne extrayant de la mer du Nord tout le pétrole dont elle a besoin, ce qui la rend absolument insensible à d'éventuelles représailles iraniennes. Vu que la tournée européenne de M. Vance s'est visiblement soldée par un échec, Washington compte donc beaucoup sur Londres pour l'englober dans sa stratégie anti-iranienne.

Quant aux récentes décisions de l'OTAN — la modernisation de l'arsenal nucléaire — Carter est également certain de rencontrer auprès de Mme Thatcher l'appui requis. En effet, le Gouvernement conservateur de Londres est partisan d'une politique musclée à l'égard de l'Est, plutôt que d'une détente fallacieuse, propre à bercer d'illusions le camp occidental. Là encore, la volonté américaine de se hisser à nouveau au rôle de leadership mondial, basé sur la puissance militaire, trouvera un accueil favorable auprès du premier ministre britannique.

Enfin, le volet économique favorisera également l'identité de vues entre les deux capitales. Le démantèlement progressif des structures mises en place par le Labour, basées sur la toute puissance des syndicats, et le retour à une économie libérale, avec des succès incontestables, redorera sans aucun doute le blason de la Grande-Bretagne auprès des argentiers américains. Par ailleurs, les dissensions qui l'opposent à la Communauté européenne, ne sont pas pour déplaire à Washington, qui a toujours considéré le Marché commun comme un dangereux rival.

Cette conjoncture politique extrêmement favorable — puisqu'elle préserve à la fois les intérêts des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne — fait que rarement un Gouvernement conservateur et une administration démocrate n'auront trouvé autant d'atomes crochus qu'avec la visite de Mme Thatcher à Washington. Elle marque à n'en pas douter le retour de Londres dans la sphère américaine, et rendra d'autant plus problématique l'arrimage de la Grande-Bretagne au continent.

Charles Bays

LA CHINE METTRAIT AU POINT DES SYSTEMES DE MISSILES

La Chine aurait procédé jusqu'à présent à au moins six essais de missiles cette année, indiquait-on de source diplomatique à Pékin.

La base de lancement de Wuzhai, dans le nord-ouest de la province de Shanxi, a servi pour au moins quatre essais cette année. Un autre a eu lieu depuis le secteur de Shuang Cheng Tzu, dans le nord de la province de Gansu.

Le cinquième essai a eu lieu le 18 octobre et le sixième le 26 novembre, tous deux depuis la base de Wuzhai.

La zone d'impact de ces tirs se situait dans la région de Xinjiang, au nord-ouest de la zone d'essais nucléaires de Lop Nor, précisait-on de même source.

La distance qui sépare la base de Wuzhai de la zone d'impact est d'environ 1900 km, ce qui laisse supposer que les missiles expérimentés étaient des missiles balistiques de portée moyenne (IRBM).

On présume que la Chine dispose de missiles intercontinentaux de portée limitée (ICBM) opérationnels, d'une portée comprise entre 6000 et 6500 km.

Rien n'indique que la mise au point de ces ICBM soit complètement terminée, mais les derniers essais ont pu porter sur des missiles de ce type utilisant une trajectoire anormalement haute pour compenser la faible distance au sol, précisait-on de même source.

Deux nouvelles bases de lancement sont achevées ou en cours d'achèvement dans le centre nord du Yunnan et dans le sud de la province de Sichuan. Ces nouvelles bases permettront des tirs à plus longue portée vers le périmètre de Lop Nor.

On présume que les Chinois travaillent à la mise au point d'un gros missile intercontinental d'une portée de presque 13 000 km, mais on ne dispose d'aucune information précise sur ce sujet, déclarait-on de même source. (Reuter)